

# Les chirurgiens et les médecins à l'Île d'Orléans (1662-1930)

Jean-Claude Dionne





**Jean-Claude Dionne**

B.Sc. (Chimie, Laval, 1964)

M.A. (Histoire, Université de Montréal, 2007)

**Les chirurgiens et les médecins  
à l'Île d'Orléans  
(1662-1930)**

**Montréal 2019**



Page couverture :

Portrait de Michel Sarrazin (1659-1734), médecin et chercheur naturaliste.  
Tableau du peintre français Pierre Mignard (1612-1695)  
Musée Stewart du fort de l'île Sainte-Hélène, à Montréal

Société de recherche historique

Archiv-Histo Inc.

535, rue Viger Est

Montréal (Québec) H2L 2P3

Case postale 45 501, succursale Sault-au-Récollet

Montréal (Québec) H2B 3C9

Téléphone : (514) 625-5791

Courriel : [archiv.histo@gmail.com](mailto:archiv.histo@gmail.com)

Site Internet : [Archiv-Histo.com](http://Archiv-Histo.com)



© Tous droits réservés

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec – 2019

Bibliothèque Archives Canada – 2019

ISBN : 978-2-923598-64-2

## Introduction

L'un des berceaux des familles Québécoises l'île d'Orléans a fait l'objet de nombreux travaux de recherche couvrant des champs d'étude variés: historique, folklorique, géographique, géologique, archéologique, toponymique, généalogique, patrimonial, archivistique, sociologique, économique, agricole, touristique, etc. Ces domaines ont été analysés et décrits dans 20 mémoires de maîtrise, 30 livres, 18 études et 49 articles. Ce travail archivistique concernant les chirurgiens et les médecins vient enrichir cette collection et apporte une acquisition de connaissance supplémentaire qui, sans aucun doute, va aider tant les généalogistes, les historiens que les autres passionnés de mon coin de pays.

## Les actes notariés

Pour effectuer cette recension des contrats relatifs aux chirurgiens et aux médecins à l'île d'Orléans, j'ai, dans un premier temps, dépouillé les actes des nombreux notaires qui ont exercé leur profession dans la région de Québec en consultant la base de données Parchemin (1626-1801) pour en extraire les actes relatifs aux résidants de l'île d'Orléans (1626-1801). L'exactitude et l'exhaustivité de la base Parchemin est tributaire de l'état des minutiers des notaires. Dans certains cas il peut y avoir des actes qui ont été perdus ou détruits. J'ai relevé 3 143 actes provenant de 61 notaires de Québec; 5 054 actes de 11 notaires ayant exercé à l'île d'Orléans; et 273 actes de la Base de la Prévôté de Québec de la BAnQ qui ne sont pas dans la base Parchemin.

Dans un deuxième temps, j'ai effectué le dépouillement des actes notariés pour la période de 1801-1937 en utilisant soit la base numérique de la BAnQ « Archives des notaires du Québec des origines à 1937 » soit les Microfilms de ces actes qui se trouvent au Centre d'Archives de la BAnQ à Montréal. Le choix de retenir les actes associés aux résidants de l'île d'Orléans et aux métiers qu'ils exerçaient à l'exception des cultivateurs s'est imposé compte tenu de l'ampleur de la tâche (55 402 actes des notaires qui ont exercé à l'île d'Orléans sans compter les actes provenant des autres notaires). Le nombre d'actes choisis va comme suit : 19 700 actes rédigés par les 17 notaires qui ont exercé à l'île d'Orléans et 4 388 actes écrits par 85 notaires de Québec et des environs.

Finalement, pour compléter cette recherche j'ai utilisé la Base de données du Registre Foncier du Québec, Bureau d'enregistrement de St Laurent île d'Orléans afin de trouver des actes concernant des résidants de l'Île d'Orléans. Les notaires concernés sont ceux dont les actes ne sont pas archivés à BAnQ, ceux dont les actes font partie de la collection Fonds Cour Supérieure District Judiciaire de Québec (CN301 BAnQ), ainsi que les notaires dans d'autres districts. Des 7 200 actes examinés j'ai relevé 346 actes provenant de 23 notaires de la première catégorie, 1 490 actes de 73 notaires de la deuxième et 98 actes de 38 notaires dans d'autres districts.

Donc, l'ensemble des actes reliés aux multiples aspects de ma recherche sur l'île d'Orléans totalisent un corpus de 34 492 actes rédigés par 308 notaires.

## Les documents de la BAnQ

Afin de vérifier si des actes relatifs aux contrats d'engagement sont accessibles en ligne dans la base *Pistard* de la BAnQ, j'ai fait une recherche en indiquant dans les onglets de Recherche avancée «chirurgien», «médecin» et «île d'Orléans» Cote, Classe, Toutes les cotes. »

## Les documents publiés

### Les recensements de la Nouvelle-France

1666 - Etat general des habitants du Canada en 1666, sous la supervision de Jean Talon. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour l'année 1935-1936, Québec, 1936, pp.1-155.

1667 - Recensement en Nouvelle-France. Histoire des Canadiens-François, Benjamin Sulte, au tome IV, chapitre IV édition 1977.

1681 - Recensement en Nouvelle-France, Conté de St-Laurent, Histoire des Canadiens-Français, Benjamin Sulte, au tome IV, chapitre IV édition 1977. - P. G. Roy, en fait une présentation annotée dans Le Bulletin de recherches historiques (Vol 54, No.1, janvier 1948, pp.15-21, No.2, février 1948, pp. 58-62, No.4 avril 1948, pp. 106-109).

1784 - Recensement des paroisses de l'île d'Orléans. Ordonné par le gouverneur Haldimand et effectué gratuitement par Nicolas-Gaspard Boisseau et son fils. Référence : Pierre Georges Roy, L'île d'Orléans 1928, pp. 387-88).

### Les recensements du Canada

Les recensements quinquennaux de la population contiennent plusieurs informations concernant divers renseignements, dont le lieu de résidence, l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le métier ou profession et l'ethnicité. C'est donc une source essentielle, disponible sous forme numérique, à Bibliothèque et Archives Canada.

J'ai fait le dépouillement de tous les recensements présentement accessibles : 1831, 1851, 1861, 1871, 1881, 1891, 1901, 1911 et 1921.

### Livres

Liste alphabétique des membres, gouverneurs et officiers du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, Canada, et aussi de tous licenciés du même collège depuis sa fondation en 1847 jusqu'en mai 1868. Montréal : des presses à vapeur de la Minerve, 16 rue St Vincent, 1868, 31 pages.

J. Edmond Roy. *Chapitre Deuxième – Digression sur les médecins et les avocats – Des chirurgiens et des barbiers – Comment on les recevait – Des charlatans – Le médecin et Lahontan – Règlement de 1750 au sujet des chirurgiens.* L'histoire du notariat au Canada, imprimé à la Revue du notariat. Lévis, 1899, Vol. 1, pages 8- 20

J. & Geo. Ahern. *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle.* Québec, 1923, 563 pages.

Marcel J. Rheault. *La Médecine en Nouvelle-France. Les chirurgiens de Montréal, 1642-1760.* Septentrion, 2004, 340 pages.

## Articles

Rénald Lessard. *Le livre médical au sein du corps médical aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. CBMH/BCHM, Vol 12, 1995, p.215-40.

Rénald Lessard. *Jean Mauvide (1701-1782), chirurgien, marchand et seigneur*. Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec, Vol. 5, n° 1, 1989, p. 63.

## Les journaux

L'Action Sociale (Québec, 1907-1915)  
 L'Action Catholique (Québec, 1915-1962)  
 L'Action nationale (Québec, 1933-2013)  
 L'Électeur (Québec, 1880-1896)  
 L'Événement (Québec, 1867-1938)  
 L'Événement journal (Québec, 1938-1962)  
 L'Opinion Publique (Montréal, 1870-1883)  
 La Gazette de Québec (1764-1874)  
 La Gazette de Joliette (1866-1895)  
 La Justice (Québec, 1886-1892)  
 La Patrie (Montréal, 1879-1978)  
 La Presse (Montréal, 1884-2019)  
 La Minerve (Montréal, 1826-1899)  
 La Vigie (Québec, 1906-1913)  
 Le Bien public (Trois-Rivières, 1909-1978)  
 Le Bulletin des agriculteurs (1916-2006)  
 Le Canadien (Québec, 1806-1909)  
 Le Clairon (St-Hyacinthe, 1912-1954)  
 Le Castor (Québec, 1843-1845)  
 Le Courrier du Canada (Québec, 1857-1901)  
 Le Devoir (Montréal, 1910-présent)  
 Le Franc-Parleur (Québec, 1915-1940)  
 Le Franco-Canadien (St-Jean d'Iberville, 1860-1895)  
 Le Journal de Québec (1842-1889)  
 Journal des campagnes (Québec, 1882-1901)  
 Le Journal des Trois-Rivières (1865-1893)  
 Le Nouvelliste (Trois-Rivières, 1876-1886)  
 Le Pays (Montréal, 1852-1869)  
 Le Peuple (Montréal, 1880-1887)  
 Le Progrès de l'Est (Sherbrooke, 1883-1924)  
 Le Progrès du Saguenay (1887-1964)  
 Le Quotidien (Saguenay, 1997- présent)  
 Le Quotidien de Lévis (1879-1937)  
 Le Soleil (Québec, 1896-2019)  
 The Quebec Mercury (1805-1863)  
 The Quebec Daily Mercury (1863-1875)  
 The Quebec Daily Evening Mercury (1876-1878)  
 The Daily Evening Mercury (1879-1887)  
 The Quebec Daily Mercury (1887-1903)

The Quebec Morning Chronicle (1847-1924)  
The Quebec Chronicle and Gazette (1888-1892)  
Quebec Weekly Chronicle (1888-1892)  
The Quebec Morning Chronicle (1888-1898)  
The Quebec Chronicle (1898-1824)  
Morning chronicle and commercial and shipping gazette (Québec, 1850-1888)  
Montreal Herald and Daily Commercial Gazette (1834-1883)

## La graphie des noms de famille

Dans la base de données Parchemin les noms de famille correspondent minutieusement à l'orthographe employée par le notaire. Dès lors, dans plusieurs cas, ces noms se déclinent en quelques variantes avant d'atteindre l'orthographe moderne. Voici quelques exemples :

Les Allaire : Alaire, Allere, Dallaire, D'allaire

Les Asselin : Ancelin, Asseline, Asselaint, Asselain, Asselint

Les Côté : Cote, Cotte, Cotté, Coste, Costé

Les Dionne : Guyonne, Guionne, Dione

Les Émond : Hemond, Emont, Emond, Esmond, Esdmont, Aimon, Aymond, Haymond, Edmon,

Les Ferland : Frelan, Ferlat, Frelland, Freland, Ferelant, Ferelan

Les Gagnon : Gaignon, Gasgnon

Les Leclerc : Lecler, Leclair, Leclert, Leclerd, Leclere

Les Létourneau : Estourneau, L'estourneau, Letourneau

Les Maranda : Marandea, Marandas, Marenda, Marandaux, Morandea

Les Ratté : Rate, Ratte, Raté

## Sigle

RNF – Recensement de la Nouvelle-France; RC : Recensement Canada; R.F. : Registre Foncier;  
SGQ : Société de généalogie de Québec.

## **Avant-Propos**

La venue des chirurgiens et médecins en Nouvelle-France remonte aux temps des premiers explorateurs dont : Samson Ripault, chirurgien-barbier (avec Jacques Cartier en 1535), Bonnerme, chirurgien (avec Champlain en 1608), Adrien Duchesne, chirurgien (de l'Habitation de Québec, 1624), et André Daniel, médecin (un des Cents Associés, en 1628).

Soucieux d'assurer une saine gouvernance dans la colonie, l'intendant Jean Talon soumet, le 24 janvier 1667, à Messieurs de Tracy et de Courcelles du Conseil Supérieur de Québec, des projets de Règlements qui semblent être utiles en Canada dans lequel il propose:

*Un seul et même chirurgien qui veillera à la conservation de deux ou trois communautés.*

L'augmentation de la population entre les années 1648 à 1698 est importante passant de 241 personnes à 5900 en 1668 et à quinze mille en 1698. Il n'est pas surprenant de constater que le nombre de chirurgiens et de médecins va également augmenter. On évalue à 84 le nombres de personnes se déclarant chirurgien ou médecin.

Rénald Lessard nous renseigne sur la formation des médecins et chirurgiens de l'époque:

*Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en France comme en Angleterre, la pratique médicale est hiérarchisée. À la tête du corps médical, on retrouve les médecins. Peu nombreux, ils jouissent d'une formation universitaire qui leur confère statut et prestige. Leur instruction, comme leur origine sociale, conditionnent leur pratique : ils enseignent, prescrivent thérapeutiques, médicaments ou régimes et supervisent les opérations chirurgicales. Tout travail manuel est exclu de leur pratique. Compte tenu des coûts de leurs traitements, la clientèle des médecins est essentiellement urbaine et se recrute dans la bourgeoisie et l'aristocratie.*

*Au XVII<sup>e</sup> siècle, la chirurgie est perçue comme un art mineur et le chirurgien ramené au rang de barbier. En France tout comme en Angleterre, ce n'est qu'au milieu du siècle suivant que les deux métiers seront légalement séparés. La formation de chirurgien découle d'un apprentissage et non d'une formation universitaire. Leur pratique se cantonne au traitement des affections externes et des blessures : ils ouvrent les abcès, saignent, appliquent des ventouses et des cautères, pansent les plaies et soignent fractures et luxations.<sup>1</sup>*

Le 12 juin 1750 l'intendant Bigot rend une ordonnance, que certain considère comme le code de profession de médecin au Canada, toutefois cette ordonnance ne traite que des chirurgiens. Elle va comme suit :

---

<sup>1</sup> Rénald Lessard. *Le livre médical au sein du corps médical aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. CBMH/BCHM, Vol 12, 1995, p.215-40.

Sur le compte qui nous a été rendu que malgré les deffenses cy-devant faites, plusieurs personnes inconnues venant d'Europe et d'ailleurs s'ingeroient d'exercer la chirurgie, tant dans les villes que dans les campagnes de cette colonie, sans aucune permission, que ces étrangers, dont la capacité n'est point connue, traitent les malades avec peu de soin, ne leur procurent aucun soulagement, débitent de mauvais remèdes qu'ils donnent souvent à contretens, n'ayant pas toute l'expérience nécessaire.

Et estant de la dernière conséquence de pourvoir à un abus aussi préjudiciable à la conservation des sujets du Roy. Et pour prévenir le mal que l'entêtement de plusieurs pour la nouveauté pourroit causer.

Nous avons jugé à propos de faire le présent règlement :

#### PREMIÈREMENT •

Nous faisons deffense à tous chirurgiens de vaisseaux venant de France, ou d'ailleurs, ensemble à tous chirurgiens étrangers de quelques nations qu'ils soient, autres que ceux qui sont établis dans les villes de ce pais et dans les côtes, de panser et médicamenter, sous quelque prétexte que ce soit, les malades de ce d. pais, sans au préalable avoir subi un sérieux examen sur l'ars de la chirurgie et avoir esté jugés capables de l'exercer, ainsi qu'il est dit au second article du présent règlement cy-après ; à peine contre les contrevenants de deux cens livres d'amende applicable aux hôpitaux du gouvernement où la contravention aura été commise, et de confiscation des instrumens et remèdes dont ils se trouveront saisis, applicable aux chirur-

giens du d. gouvernement, et ce, pour la première fois, et de plus grande peine en cas de récidive.

#### SECONDEMENT

Ceux de cette profession qui voudront l'exercer seront tenus de subir un examen sérieux pardevant le médecin du Roy à Québec, présence du lieutenant-général de la prévosté, pour ceux qui voudront s'établir en la d. ville, et ceux qui voudront exercer la dite profession dans les côtes de ce gouvernement seront examinés pardevant le d. médecin, présence d'un des subdélégués de M. l'Intendant, duquel examen il sera dressé acte qui constatera la capacité de celui qui se sera présenté, afin qu'il puisse exercer en sûreté; il en sera de même pour ceux qui voudront exercer la d. profession soit dans les villes de Montréal et Trois-Rivières, ou dans les gouvernemens de ces villes; en observant par eux de subir l'examen pardevant le chirurgien du Roy, présence du lieutenant-général de la juridiction, pour ceux qui sont destinés pour la ville, et pardevant le d. chirurgien, présence du subdélégué de M. l'Intendant dans les d. villes, à l'égard de ceux qui voudront s'établir dans les costes. Mandons aux lieutenans généraux des trois villes de cette colonie, au médecin et chirurgiens du Roy et aux subdélégués de M. l'Intendant dans les d. villes de tenir la main, chacun en droit soit, au présent règlement, qui sera lû, publiée et affichée dans les d. trois villes, et partout ailleurs où besoin sera, à ce que personne ne l'ignore. Fait à Québec, le 12 juin 1750.

## Liste chronologique descriptive des chirurgiens qui ont pratiqué à l'île d'Orléans

### Joseph-Augustin Bailly, chirurgien (1777-?)

#### 1777 – Joseph-Augustin Baily (Bailly)

3 juillet - Procès entre John Justus Diehl, d'une part, et Joseph-Augustin Baily (Bailly), chirurgien pratiquant à l'île d'Orléans, d'autre part, à propos de marchandises achetées, mais impayées

Ce dossier en matières civiles provient de la Cour des plaidoyers communs. Il comprend une requête de la part de John Justus Diehl réclamant à Joseph-Augustin Baily une somme 34 livres, 5 shillings et 3 sols avec un mandat d'arrestation. Aucune image.

**BAnQ - Cote : TL15,S2,D1748**

## Liste chronologique descriptive des chirurgiens et des médecins à Saint-Pierre (1668-1921)

### André Rapin, chirurgien (1664-?)

#### TERRES DE SAINT-PIERRE

**Terre No 7, d'André Rapin (1640-94), chirurgien, de 2 arpents**

**Lot cadastral No 27**

Avant le 10 décembre 1664, concession (non retracée) des seigneurs de l'île d'Orléans — voyez la terre précédente — à:

**Rapin, André (1640-94)**, chirurgien, 2 arpents — largeur calculée par déduction, en tenant compte de la largeur de la terre précédente, à diverses époques —

(entre: Joachim Martin et Jean LeSueur).

Avant 1690, sinon plus tôt, la moitié nord-est de cette terre No 7 était déjà passée à:

**Martin, Joachim (1636-90)**,

(entre: Joachim Martin (acquéreur) et (2<sup>e</sup>) Pierre Roberge).

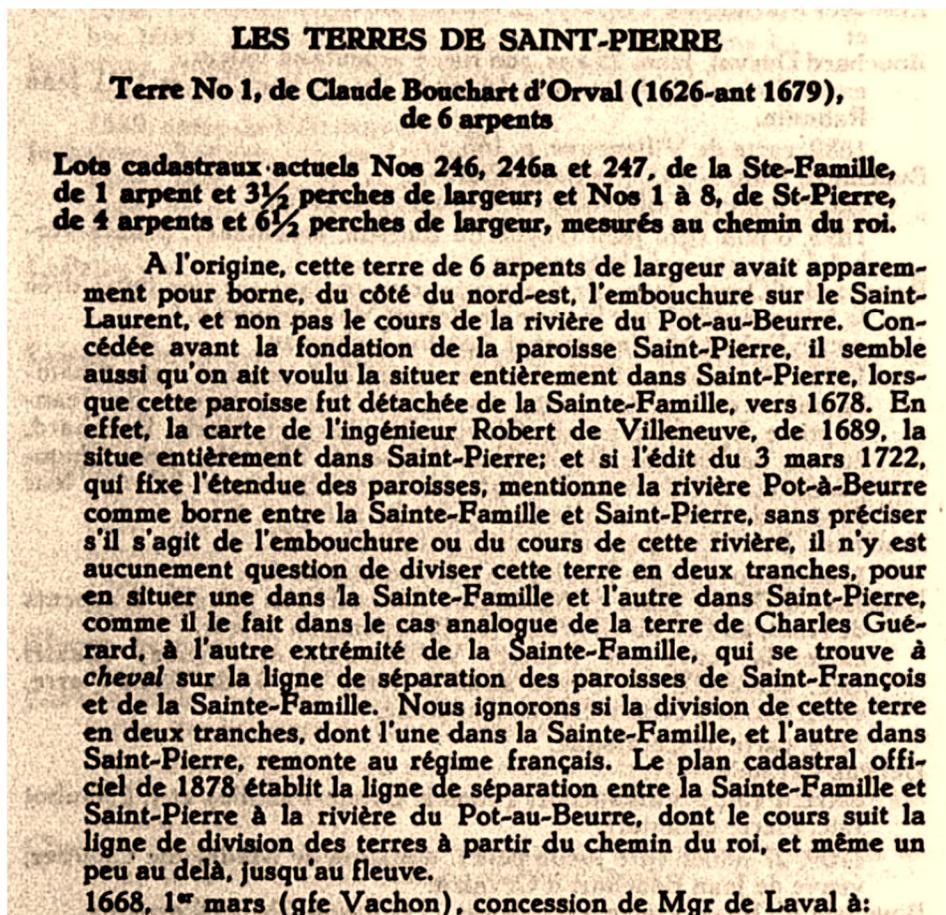
ROY, Léon. Les terres de l'île d'Orléans, 3e tranche : «L'Histoire des terres de Saint-Pierre à l'Île d'Orléans». Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1953-1954 et 1954-1955, pp. 1-69

## Claude Bouchard-Dorval, chirurgien (1668-?)

1668 – Claude Bouchard-Dorval

1 mars – Concession de terre située au passage du nord dans l'île Dorleans en la seigneurie de Liret; par François de Laval, évêque de Pétrée et vicaire apostolique en la Nouvelle-France, à Claude Bouchard-Dorval, chirurgien.

Minutier du notaire Paul Vachon



ROY, Léon. Les terres de l'île d'Orléans, 3e tranche : «L'Histoire des terres de Saint-Pierre à l'Île d'Orléans». Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1953-1954 et 1954-1955, pp. 1-69

Bouchard demeura à Sillery de 1649 à 1655, puis alla résider au Château-Richer.

J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p.68

## Samuel Lecomte de Lavimaudiere, chirurgien (1695-1715)

### 1695 – Samuel Lecomte de Lavismausiere

25 mars – Contrat de mariage entre Samuel Lecomte de Lavismausiere, chirurgien, du comté St Laurens, fils de Noël Lecomte, bourgeois et Françoise Letellier, de la ville de St Lo, paroisse St George de Moncon, évêché de Coutance; et Anne Jobidon, de la seigneurie de Beaupré, veuve de Jean Boitte, fille de feu Jobidon et de Marie Delignty

Minutier du notaire Etienne Jacob

1699 - 3 janvier – Sentence du procureur fiscal René Cochon concernant un marché entre Samuel Lecomte Lavimaudiere, chirurgien de Beaupré et Jean Marandas du comté de St Laurent.

1699  
Janv  
13

Et pour ceux qui ont été  
Les versants dudit seigneur faisant  
quatrième Samuel le Comte La  
vimaudiere, chirurgien demeurant a Beaupre  
demandeur present d'une part, Et Jean  
Marandas, habitant du comte. Saint  
Laurent autre present defendeur d'autre  
Part, apres que par le demandeur a  
ete conclud ace que le defendeur  
ait condampné, a Recognistre, certain  
Marché fait entre eux contenant  
la vente d'un arpent de terre, seinte  
en la paroise Saint Pierre, dependant  
de la concession du defendeur, d'acte de  
dix-huit mille livres cent quatre  
vingt-quinze, ce faisant que ledit Marché  
ait declare bon, et valable, et que  
ledit defendeur ait autre condampné, a  
luy rendre les grains par luy recueillis  
sur ledit arpent de terre pendant son  
absence pour le voyage de Stbasq-  
cul Il a été, ayant fait defendeur

au defendeur presence des testimonies  
de luy mes ledit arpent de terre, et  
demandeur despende. Et par le defendeur  
acte dict que ledit Marché est autre  
script de la chaise du demandeur  
qui luy avoit promis, de le faire  
faire par un notaire en forme  
ce qui n'a fait, ne l'ayant poursuivy  
pour le faire par un notaire  
Il n'a par écrit qui peut justifier  
attendu que le demandeur, est allé  
en voyage sans luy en parler, qui  
n'a peu l'empêcher de le signer et aut  
endosse, dans une des salles de la terre  
ce qui Laurent beaucoup Incommodé  
autrement, qui est prêt de rendre  
ce qui a Accu du demandeur pour  
le paiement dudit arpent de terre  
Pourveu que ledit Marché, soit nul  
au surplus demande a être discharge  
de l'achas du demandeur autre avec  
despendre Par which Ordyer, veu

Ledit allaché en forme de ventte. Achet  
 arpent de terre aussy qui est d'ab cy  
 depuis pour le prix de somme de sixante  
 livres au bas duquel est la quittance  
 du paiement de ladite somme de  
 sixante livres du dixième allaché  
 d'ab cy pour quatre vngt quatre ans  
 Tellez allachés déclare boy et vassalle  
 et qui sera exécuté selon la forme et  
 tenon, et condamné à despendre de ce  
 paye au rendre au demandeur, les  
 gravés qui a accueilly au ledit arpen  
 de terre pendant la tenure du demandeur  
 lesquels gravés avons signifié par  
 les nommes Roy, Coste, Fite, et Falloy  
 presence que lesdites parties ont nomme  
 cy a cy de leur part pour cet effet  
 cy tenant compte par le demandeur  
 avec despendant de ces signifiés  
 employez et fraies de la court pour  
 signifier ledites terres et condamner le  
 despendre aux despendre moderas a me  
 hureu laite. soit de fraies mandent  
 Et donne par nous René Legey

procureur Rical du comte d'Alençon  
 tenant le Regi pour La Honneur de  
 Monsieur le baillif dudit comte de  
 Normandie. Tous de Tanuice dudit six  
 cent quatre vngt dix neuf  
 Rical  
 1699  
 Jour et

**Document provenant du Fonds de la Famille Pouliot**

**1713 – Samuel Lecompte de la Vimaudière**

25 février – Ordonnance de l'intendant Bégon qui condamne Louis Jobidon, habitant de la Côte-de-Beaupré, tuteur de Jean Bois fils de Jean Bois et d'Anne Jobidon, à payer une somme de 461 livres à Samuel Lecompte de la Vimaudière (Lavimaudière), époux en secondes noces d'Anne Jobidon.

*Note de J.-C. Dionne : il n'y a pas d'information concernant le lieu de résidence de Samuel Lecomte.*

**BAnQ - Cote : E1,S1,P831**

13 août au 20 novembre - Procès entre Samuel Lecomte de LaVimaudière, chirurgien, de Ville-Marie, plaignant, et Louise Rainville, épouse de Sébastien Gouin dit Champagne, accusée d'avoir frappé la jeune fille du plaignant et d'avoir insulté et attaqué sa femme.

Ce dossier de matière criminelle est composé des pièces suivantes : l'ordonnance pour faire assigner les témoins que Samuel Lecomte voudra faire ouïr lors de la tenue de l'information judiciaire à l'encontre de Louise Rainville, accusée d'avoir frappé la jeune fille du plaignant et d'avoir insulté et attaqué sa femme ; les assignations aux témoins qui sont Geneviève Paillé, 28 ans, épouse de Chèvrefils dit Belisle et Élisabeth Royer, 43 ans, épouse de Robert Pepin ; les faits et questions à poser aux témoins ; l'information judiciaire ; la requête pour la comparution de Louise Rainville ; l'ordre

"d'adjournement" ; le décret de prise de corps contre Rainville n'ayant pas comparu et le procès-verbal de perquisition à son domicile.

BAnQ - Cote - TL4,S1,D1477 - 19 images

1715 - 30 juin - Décès de Samuel Lecompte LaVimaudière, âgé de 55 ans

171  
 Le trentième univois de juin de l'année mil  
 sept cent quinze est decédé en cette paroisse Samuel  
 LaVimaudière après ay fait Confesse' reçu les  
 sacrements d'acharistie et d'extreme onction  
 âgé de cinquante cinq ans  
 Le jour suivant ses jours de pillel  
 ayant été apporté à l'eglise a été inhumé dans le  
 cimetiere de cette paroisse parmy sa famille avec  
 les Ceremonies prescrites par la s<sup>te</sup> eglise romaine

Registre de la paroisse de St Pierre

## Bernard Dubergès (Duberger), chirurgien (1746-1763)

Jean Bernard Dubergès, chirurgien, était fils de Bernard Dubergès, chirurgien, et de Jeane Marie Drouillet, de Caillaut, archidiocèse d'Auche, Gascogne.

Né en 1722, il étudia la médecine à Montpellier et vint au Canada où il pratiqua sa profession à St-Pierre, I. O. et à St-Thomas de Montmagny pendant au delà de quarante ans. Il se maria trois fois. (216). La première fois le 14 février 1746 à St-Pierre, I. O.

avec Madeleine Noël âgée de 20 ans, fille d'Ignace Noël et de Marie Crépos de St-Pierre. Un des témoins fut Jean Mauvide, chirurgien, de St-Jean, I. O.

L'acte de mariage est signé dans le registre.

“ D'esgly curé ”

“ de St-Pierre et St-Paul

Isle et Comté de St-Laurent. ”

Trois filles naquirent de ce premier mariage, la première le 16 août 1746. Les deux autres ne vécurent que quelques jours.

Madame Dubergès fut inhumée le 25 octobre 1764, à Saint-Thomas.

Après un veuvage de sept années, Dubergès convola en secondes noces à St-Laurent, I. O. le 20 octobre 1771 avec Cecile Pouliot âgée de 31 ans, fille de François Pouliot et de Marguerite Ruel du même endroit et veuve d'Antoine Goujou. (219)

Par cette femme il eut deux enfants, qui sont nés à Québec, (220).

Le 11 novembre 1784 Dubergès épousa à Québec, sa troisième femme Louise Cureux de St-Germain, âgée de 48 ans, fille de feu Louis Cureux de St-Germain et de défunte Marie Anne Laroche de Québec. (221)

Le Dr Dubergès pratiqua d'abord à St-Pierre, I. O., avant 1764 il déménagea à St-Thomas. Plus tard il vint à Québec, où il est mort le 14 octobre 1792, et fut inhumé dans le cimetière des picotés aujourd'hui la rue Hamel. Son acte de sépulture est signé par le chirurgien Frs Lajus, le vicaire Michel Amiot et J. O. Plessis le curé de Québec.

**J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p.181-83**

### 1748 – Bernard Duberges

1 juillet – Vente d'une part de terre située au comté St Laurent, paroisse Ste Famille; par Paul Cloutier, époux actuel de Angélique Turquot, de la seigneurie de Lylet, paroisse de Bonsecours, à Bernard Duberges, chirurgien, du comté St Laurent, paroisse Ste Famille.

*Note de J.-C. Dionne: Il est négociant, sur la rive sud au cours des années 1760 et suivantes (Référence dans Pistard).*

**Minutier du notaire Joseph Fortier**

**1746 – Bernard Dubergé (Duberger),**

7 février - Contrat de mariage passé pardevant Louis Pichet, notaire royal, entre Bernard Dubergé (Duberger), chirurgien demeurant au comté de Saint-Laurent, paroisse Saint-Pierre (île d'Orléans), fils de Philippe Duberger et de feu Jeanne-Marie Drouillet, ses père et mère, demeurant en la paroisse de Callian, diocèse d'Auch; et Marie-Madeleine Noël, fille d'Ignace Noël, habitant de la susdite paroisse, et de Marie [Agnès] Crespeau (Crépeau). (Document insinué le 26 avril 1746)

**BAnQ - Cote : CR301,P2627**

## Jean Coudrache alias Just, médecin (1846-?)

### 1846 – Jean Coudrache alias Just

26 mai - Acte 3550 – Codicille de Thérèse Nolin, veuve de Jean Coudrache, alias Just, ou Youth, de son vivant médecin de St Pierre

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

### 1851 – Recensement Canada – Aucun

### 1854 – Décès de Thérèse Nolin

Le 5 du courant, à Saint-Pierre Ile-Orléans, Dame Thérèse Nolin, veuve de Conrad Just, écuyer, médecin, ci-devant de cette ville

**Le Journal de Québec 7 janvier 1854, p.2**

### 1861 – Recensement Canada - Aucun

### 1871 – Recensement Canada - Aucun

## Charles Erlon Lemoine, médecin (1881-1895)

1881 – Charles Erlon Lemoine (53 ans), médecin, (RC)

1887 – Dr Charles Errol Lemoine

LE DRAME DE ST PIERRE

L'enquête du coroner

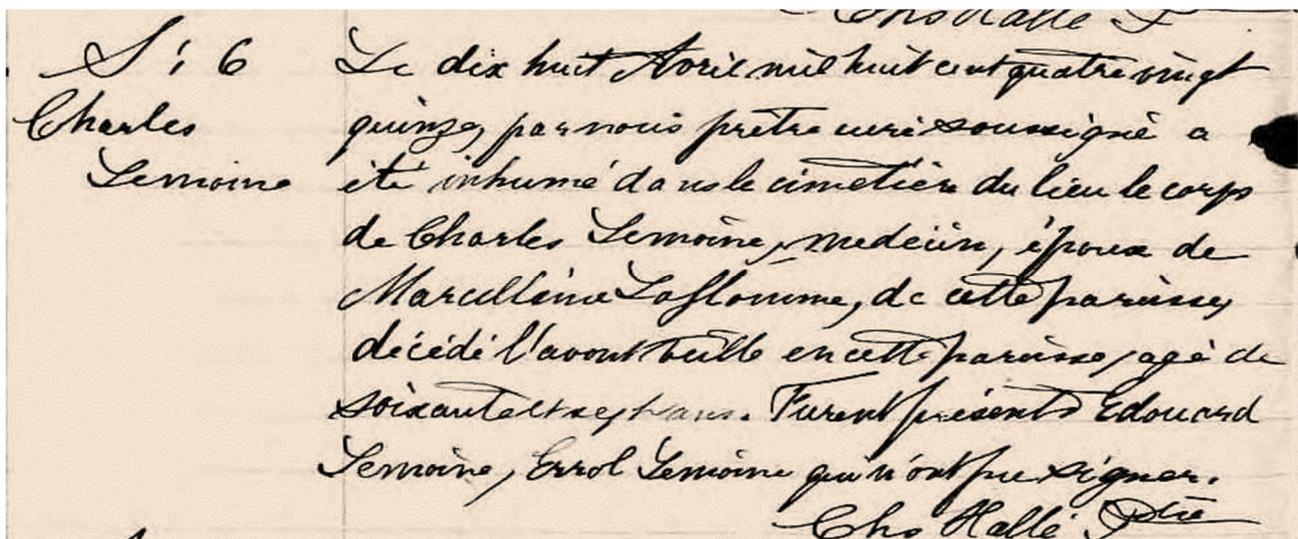
Les témoins

Vient ensuite le docteur Charles Errol Lemoine qui ayant fait l'examen des cadavres déclare que les défunts sont morts à la suite de blessures causées par des éclats de bombe.

L'Électeur, 27 septembre 1887, p.4

1891 – Charles Lemoine (63 ans), médecin, (RC)

1895 – 16 avril – Décès de Charles Lemoine



Si 6  
Charles  
Lemoine

Le dix huit Avril mil huit cent quatre vingt  
quingz, par nous prestre curé soussigné a  
été inhumé dans le cimetière du lieu le corps  
de Charles Lemoine, médecin, épouse de  
Marcelline Laflamme, de cette paroisse,  
décédé l'avant veille en cette paroisse, âgé de  
soixant et sept ans. Furent présents Edouard  
Lemoine, Errol Lemoine qui n'ont pu signer.  
Cho Hallé Prestre

Registre de la paroisse de St Pierre

1901 – Recensement Canada - Aucun

1911 – Recensement Canada - Aucun

## Alexandre Lamothe, médecin (191?-1922)

1921 – Alexandre Lamothe (56 ans), (RC)

1922 – 30 septembre – Décès d'Alexandre Lamothe, (58 ans), médecin de St Pierre

No. 4. Sarrazin, f. 1.

S. 5  
Alexandre  
Lamothe.

Le trois Octobre mil neuf cent vingt  
deux, nous, prêtre curé succursial,  
avons inhumé dans le cimetière de  
cette paroisse le corps de Alexandre  
Lamothe, Médecin Docteur, fils légi-  
time de feu François-Xavier Lamothe  
Tailleur, et de feu Josephine Florin  
de Saint Roch de Québec, décédé en  
cette paroisse le trente Septembre  
dernier, à l'âge de cinquante huit ans.  
Présents Eugène Plante et Charles  
Côté qui ont signé avec nous. Lecteur  
Eugène Plante, Charles Côté.  
C. O. Sarrazin, pte.

Registre de la paroisse St Pierre

LE PETIT JOURNAL, semaine du 22 février 1970

Dans une longue circulaire distribuée à tous les gens de l'île

# Un docteur de l'île d'Orléans proclame, urbi et orbi, quand et comment on doit être malade

par Gérard Asselin

Un médecin de l'île d'Orléans, désireux de rendre service à la population locale, n'en craint pas moins d'y "laisser ma peau et ma santé." C'est du moins ce qu'a fait savoir à ses clients le Dr Clément Vézina, qui est aussi maire de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, dans une circulaire qu'il a fait récemment livrer à tous les citoyens de l'île, située à la hauteur de Québec.

Cette circulaire, un modèle que Molière aurait pu écrire en annexe à son "Malade imaginaire", se veut un "Avis médical aux citoyens de l'île d'Orléans" et est coiffée de quatre gigantesques mots "Attention".

Le Dr Vézina ne se fait pas faute non plus d'aviser ses clients que ce document est "à afficher près du téléphone et à respecter". Ce disciple d'Esculape, dans son préambule, rappelle aux Orléanais que leur île a 44 milles de tour et qu'il est presque seul pour desservir la population. Et il ajoute, "Si je veux rendre service au plus grand nombre de gens possible, sans y laisser ma peau et ma santé, VOICI MES CONDITIONS ET MES HEURES DE TRAVAIL, qui devront être respectées si vous voulez vous faire soigner comme d. monde." Nulle part le Dr Vézina ne cite de cas où des malades ne sont pas traités comme du... monde.

## Pas de visites à domicile si...

Avant toute chose, ce médecin tient à ce que la population sache qu'il ne fera aucune visite à domicile dans de nombreux cas. Et, en vérité, nombreux ils sont: Nous reproduisons d'ailleurs intégralement les cas cités par ce médecin et qui sont les suivants:

"Ne mérite pas de visite à la

## ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION AVIS MÉDICAL AUX CITOYENS DE L'ÎLE D'ORLÉANS

A afficher près du téléphone et à respecter.

Contrairement aux habitudes anciennes, et comme je suis pratiquement seul pour desservir une grosse population étendue sur 44 milles de tour, si je veux rendre service à plus de gens possible, sans y laisser ma peau et ma santé, voici mes conditions et mes heures de travail qui devront être respectées, si vous voulez vous faire soigner comme du monde:

### VISITES À DOMICILE EXCEPTIONNELLES:

- 1) Acceptées pour vieillards malades et impotents.
- 2) Acceptées pour grosse urgence.

Ne mérite pas de visite à la maison, quoique vous en pensiez, toute personne qui fait de la température à quelque degré que ce soit; nous ne sommes plus à l'ère de la cariole et vous avez des automobiles chauffées.

Ne méritent pas de visite à la maison, les patients déprimés, nerveux, anxieux, fatigués et qui ont des points dans le dos.

Les points de suture ne se font pas à domicile. Ceux qui n'ont pas d'automobiles prendront un taxi, cela revient encore moins cher. Ceux qui n'ont pas de gardienne se reprendront un autre jour. Aucune raison sociale ne sera acceptée. Je ne suis pas non plus un livreur de pilules.

Les SAMEDI ET DIMANCHE s.v.p. pensez à celui qui travaille. Ce qui peut attendre, attendez; les vraies urgences en médecine sont rares; ce sont les gens qui rendent urgent ce qui ne l'est pas. Pensez-y avant le samedi.

Voici un extrait de l'ineffable circulaire transmise aux citoyens de l'île d'Orléans par le Dr Vézina, qui cumule les fonctions de maire de Saint-Pierre.

maison, quoi que vous en pensiez, toute personne qui fait de la température à quelque degré que ce soit; nous ne sommes plus à l'ère de la cariole et vous avez des automobiles chauffées.

"Ne méritent pas de visite à la maison, les patients déprimés, nerveux, anxieux, fatigués et qui ont des points dans le dos..."

"Les points de suture ne se font pas à domicile. Ceux qui n'ont pas d'automobile prendront un taxi, cela revient encore moins cher. Ceux qui n'ont pas de gardienne se reprendront un autre jour. Je ne suis pas non plus un livreur de pilules."

## 105 degrés de température, pas urgent!

Que vous fassiez 105 degrés de température, que votre femme, dans un accès de dépression nerveuse, ou que vos blessures nécessitent quelques cen-

taines de points de suture, ce n'est pas urgent. Ce qui est dit, est dit.

En ce qui concerne les malades de fin de semaine, le Dr Vézina tranche aussi la question puisqu'il précise, dans sa circulaire: "Les samedi et dimanche, s.v.p. pensez à celui qui travaille. Que ce qui peut attendre, attende; les vraies urgences en médecine sont rares; ce sont les gens qui rendent urgent ce qui ne l'est pas. Pensez-y avant le samedi." Mais le médecin ne précise pas la marche à suivre sur la façon de penser le jeudi ou le vendredi à la maladie que l'on contractera le samedi ou le dimanche.

A ses impitoyables concitoyens qui le harcèlent, il rappelle: "N'oubliez pas qu'il m'est permis, à moi aussi, de m'ab-

senter, car j'ai une famille, des enfants à élever; de plus, j'ai droit à des vacances, car je ne suis pas un surhomme. Si vous n'écoutez pas, impossible humainement de tenir".

Le médecin donne ensuite la liste de ses heures de bureau du lundi au vendredi, pour ensuite préciser qu'il accepte les visites à domicile dans les cas exceptionnels. Ces cas "acceptés" sont uniquement pour les "vieillards malades et impotents et les grosses urgences". Quant aux petites urgences, il n'en est pas fait mention.

Et, ces visites à domicile, est-il précisé, il faudra que le patient appelle son médecin "entre huit et neuf heures du matin afin que je puisse les faire dans l'avant-midi, vu qu'il y a 44 milles de tour, ce qui est déjà un

tour de force. Si l'appel est fait après 9 heures, la visite ira au lendemain." La circulaire ne précise pas, encore une fois, si les grosses urgences seront remises au lendemain, surtout si elles se produisent après neuf heures et une minute de la matinée.

## Seulement pour les vraies urgences

En ce qui concerne le service de nuit, notre ineffable médecin dit:

"JE SUIS DISPONIBLE POUR LES VRAIES URGENCES."

Il stipule toutefois qu'il ne quittera pas son domicile pour "un ivrogne ni pour une crise de nerfs après une querelle". Et, sentencieux, d'aviser ses patients de la façon suivante: "N'essayez pas de vous faufiler entre cela, en me disant: je passais devant chez vous; la porte sera barrée, même si l'auto est là.

"Où il y a de l'ordre, cela marche et à ce moment je pourrai servir la population. Autrement, impossible de faire quoi que ce soit. Aller trois jours après pour une maladie, c'est regrettable, mais ce n'est pas bon pour le malade. Si vous n'écoutez pas, c'est ce qui va arriver, et ce sera l'anarchie. De plus, je serai sévère sur le paiement car je ne tiens pas à faire comme il vous est déjà arrivé, des comptes trop élevés et quasi impayables."

Le tout se termine par: "UNE PERSONNE INTELLIGENTE ET QUI COMPREND LE BON SENS NE PEUT FAIRE AUTREMENT QUE DE M'APPROUVER SUR TOUTES CES RECOMMANDATIONS."

Etes-vous intelligents?

## A leurs frais

# 15 députés d'Ottawa... au Québec

## Liste chronologique descriptive des chirurgiens et des médecins à Sainte-Famille (1662-1921)

### Jacques Manouf (Meneux-dit-Chasteauneuf, chirurgien (1662-169?))

- Sieur Jacques Meneux dit Châteauneuf immigre en 1662.
- Sieur Jacques Meneux dit Châteauneuf est chirurgien en 1662.  
Catherine Le Gardeur concède une terre à Sieur Jacques Meneux dit Châteauneuf le 9 février 1665 sur l'Île d'Orléans, Québec.
- Jacques Meneux, Marguerite Le Preuvier et Sieur Jacques Meneux dit Châteauneuf résident à Sainte-Famille, Île d'Orléans en 1666. Il fut habitant en 1666 à l'Île d'Orléans.
- Sieur Jacques Meneux dit Châteauneuf, Marguerite Le Preuvier et Jacques Meneux vivaient en 1667 à l'Île d'Orléans, Sieur Jacques Meneux dit Châteauneuf possédait trois arpents de terre en valeur.
- Monseigneur François de Laval concède une terre à Sieur Jacques Meneux dit Châteauneuf le 10 mars 1668 à Sainte-Famille.
- Sieur Jacques Meneux dit Châteauneuf s'engage comme chirurgien pour la

**1666 – Jean Leclercq, (18 ans), engagé domestique chez Jacques Meneux, (27 ans), de Ste Famille (RNF)**

**1669 – Jacques Meneux dit Chasteauneuf**

3 février – Obligation de Jacques Meneux dit Chasteauneuf, chirurgien, de l'île Dorleans, à Philippe Gautier de Comportez, écuyer et commissaire général de la garde des magasins du Roi établis au Québec.

*Observation : Acte sans intitulé.*

**Minutier du notaire Romain Becquet**

**1680 – Jacques Meneux, apprenti**

9 septembre – Apprentissage en qualité de chirurgien de Jacques Meneux (15 ans), par Marguerite Lepeuvier et Jacques Meneux de Chasteauneuf, son époux, du comté de St Laurans, ses père et mère, à Jean de Mosny, lieutenant des chirurgiens, de la ville de Québec

*Observation : Acte sans intitulé. Localisation : M167-0003-0632.*

**Minutier du notaire Pierre Duquet de Lachesnaye**

**1681 – Jacques Manouf (Menex-dit-Châteauneuf)**

52 – Jacques Manouf (Menex-dit-Châteauneuf), 33 ans (chirurgien), Marguerite Pettavier (Le Preuvier), sa femme, 42 ans ; enfants : François 14 ans, Joseph 10 ans, René 8 ans, Madelaine 12 ans, François 6 ans, Anne 4 ans, Marguerite 1 ans ; 2 vaches (1639-1693); deux vaches et 9 arpents en valeur.

**Les habitants de Ste Famille de l'île d'Orléans - Le bulletin des Recherches Historiques Vol. 54, No 1, Lévis, janvier 1948, p. 17-18**

**1686 – Jacques Manouf (Menex-dit-Châteauneuf),**

7 février – Donation par Marc Bareau, laboureur, et Jacqueline Lauvergnat, sa femme, habitant de la paroisse Sainte-Famille en l'île et comté Saint-Laurent, à Marc-Antoine Canac, ladite donation concernant tous les biens meubles et immeubles desdits donateurs, Jacques Mesnu, sieur de Châteauneuf et Nicolas Catrin, maîtres chirurgiens demeurant à Sainte-Famille, sont témoins, mention d'une ordonnance en date du 5 avril 1686. - 7 février 1686 [Document insinué le 6 juin 1686]

**BAnQ - Cote : CR301,P275**

## Georges Haste de Lyon, chirurgien (1669-?)

1669 – Georges Haste, de Lyon

“ Au baptême de Marie-Madeleine Inard, à la Sainte-Famille, île d'Orléans, le 4 août 1670, a été parrain “Georges Hoste la Rochette, chirurgien dans l'isle.” Le nom tel qu'écrit est un peu difficile à déchiffrer. Je lis: Hoste; mais est-ce bien Hoste? Je le crois. Notre histoire connaît-elle un chirurgien de ce nom? ”

Voici que je trouve dans le *Registre des confirmations* parmi les confirmés du 16 février 1669, à l'île d'Orléans, *Georges Haste, de Lyon*. C'est sans doute le personnage sur lequel on a interrogé le *Bulletin* en 1938.

C. L.

Bulletin de recherches historiques, janvier 1942, p.28

## René Cochon, maître chirurgien (1670-1680)

COCHON, René, dit Laverdière.

René Cochon, chirurgien, juge bailli du comté de St-Laurent, Isle d'Orléans, était fils de René Cochon et de Charlotte Ertolle, de Fleury, évêché de Tours. Né en France en 1643 il est mort à St-Etienne de Beaumont le 13 décembre 1714.

Le 10 novembre 1670, à Ste-Famille, I. O., il épousa Anne Langlois, âgée de 19 ans, fille de Philippe Langlois et de Marie Binet de St-Sulpice de Paris. (55) Douze enfants naquirent de ce mariage.

Le Dr Cochon fut médecin à Ste-Famille jusqu'en 1680 quand il demenagea à St-Jean, la paroisse voisine où il demeurait encore en 1710.

Il possédait à Meudon, France, une propriété qu'il vendit le 11 avril 1679, à Christophe Martin de Boiscorneau, commissaire des poudres et salpêtrière de la Nouvelle France. (56) (Grefte de Duguet).

**J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p. 105**

### 1670 – René Cochon

4 novembre – Mariage entre René Cochon, maître chirurgien demeurant en l'île d'Orléans, fils de René Cauchon et de Charlotte Sitoul (Citolle), ses père et mère de la ville de Bléré en l'évêché de Tour, et Anne Langlois, fille du feu Philippe Langlois et de Marie Binet, ses père et mère de la ville et archevêché de Paris, sont présent messire Thomas Morel, prêtre, et dame Anne Gasnier (Gagné - Gagnier), veuve du feu sieur Jean Bourdon, de son vivant écuyer et seigneur de Saint-Jean et de Saint-François, conseiller au Conseil souverain, amis des futurs époux, Jean-Baptiste Gosset et Jacques Bouchard sont témoins. Document insinué le 2 décembre 1670]

**BAnQ - Cote : CR301,P133**

### 1881 – René Cochon (dit Laverdière)

38 ans, Anne Langlois, sa femme, 30 ans ; enfants : René 8 ans, François 6 ans, Anne 4 ans, Marie 7 mois ; 1 fusil ; 3 bêtes à cornes ; 6 arpents en valeur.

**Les habitants de St Jean de l'île d'Orléans - Le bulletin des Recherches Historiques Vol. 54, No 1, Lévis, janvier 1948**

## Louis Moreau, chirurgien (1678-1680)

MOREAU, Louis.

Fils de François et de Françoise Dubout, de St-Georges, évêché de La Rochelle, il est né en 1649 et s'est marié le 21 février 1678, à Ste-Famille, à Elizabeth Gagnon, dont il eut deux filles. Une de ses filles, Elizabeth, née le 2 octobre 1679, se marie le 5 avril 1700 à Gabriel Courtois de Batiscan; l'autre est née le 4 novembre 1681, au Château-Richer.

Il mourut et fut enterré à Québec le 14 janvier 1683. Sa veuve épousa, le 25 mai 1684, Jean Baril, à Ste-Famille. (104)

104. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. 1, p. 442.

J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p. 420

## Nicolas Catrain, chirurgien (1679-1700)

CADRIN, Nicolas.

Fils de Thomas Cadrin et de Marguerite Corsonnière de St-Pierre de Cordière, évêché de Beauvais. (1)

Né en 1654, il épousa à Ste-Famille, île d'Orléans le 23 octobre 1679, Françoise de Launay, âgée de 15 ans, fille de Nicolas de Launay, de la même paroisse et de Anne Antoinette Durand. (2)

Neuf enfants naquirent de ce mariage. Le dernier vint au monde deux mois après la mort de son père, qui arriva le 13 décembre 1700, à Ste-Famille.

Pendant ce mois de décembre 1700, il y avait une épidémie de grippe qui emporta un grand nombre de vieillards parmi lesquels plusieurs médecins. " Il y eut, dit la mère Juchereau de " l'Hôtel-Dieu, pendant cet hiver 1700, de dangereux rhumes " qui firent mourir quantité de vieillards. " (3)

Cadrin était chirurgien et demeurait à Ste-Famille, I. O. (4) Plus tard il exerça aussi la profession de notaire; il succéda à Paul Vachon qui fut le premier notaire de l'Isle d'Orléans. Il n'oublia pas qu'il avait été médecin et la plume ne lui fit pas désertier le bistouri. (5)

Roy l'appelle Catrin.

Il y avait, à Montréal, vers le même temps un Nicolas Catrin qui fut chirurgien.

**J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p. 90-91**

### 1679 – Nicolas Catrain

25 janvier – Contrat de mariage entre Nicolas Catrain, maître chirurgien, fils de feu Thomas Catrain et de Marguerite Larsonnier, de la paroisse de Notre Dame de Lardierre, évêché de Bauvais en Picardie; et Françoise Delaunay, fille de Nicolas Delaunay et de Antoinette Durand, de la paroisse de la Ste Famille en l'île et comté St Laurens.

#### **Minutier du notaire Paul Vachon**

5 septembre – Vente de terre située en la paroisse de la Scaincte Famille, par Nicolas Delaunay et Antoinette Durand, son épouse, de la paroisse de la Scaincte Famille en la seigneurie de Liret en l'île et comté Scainct Laurens, à Nicolas Catrain, maître chirurgien, de l'île et comté Scainct Laurens, leur prétendu gendre.

*Observation ; L'intitulé stipule acquêt comme type d'acte.*

**Minutier du notaire Paul Vachon**

### 1681 – Nicolas Quatrin

45 – Nicolas Quatrin, chirurgien, 26 ans (1655-1700); Françoise Delauny sa femme, 17 ans ; François, leur fils 1 ans ; 2 bêtes à cornes ; 5 arpents en valeur.

**Les habitants de Ste Famille de l'île d'Orléans - Le bulletin des Recherches Historiques Vol. 54, No 1, Lévis, janvier 1948, p. 17-18**

### 1686 – Nicolas Catrain

7 février – Donation par Marc Bareau, laboureur, et Jacqueline Lauvergnat, sa femme, habitant de la paroisse Sainte-Famille en l'île et comté Saint-Laurent, à Marc-Antoine Canac, ladite donation concernant tous les biens meubles et immeubles desdits donateurs, Jacques Mesnu, sieur de Châteauneuf et Nicolas Catrin, maîtres chirurgiens demeurant à Sainte-Famille, sont témoins, mention d'une ordonnance en date du 5 avril 1686. - 7 février 1686 [Document insinué le 6 juin 1686]

**BAnQ - Cote : CR301,P275**

### 1689 - 25 octobre – Nicolas Quatrain

Deffault au Sr Nicolas QUATRIN chirurgien en ce comte demandeur present dune part a lencontre de Jean HELIE leBreton habitant dudit comte deffendeur et deffailliant adjourne par exploict de Metru huissier du vingt uniesme de ce mois a comparoir ce jourdhuy par devant nous pour ce voir condampne Rendre et livrer au demandeur le nombre de cinq minots de bled par luy prester avec despendis veu ledit exploict pour le profit duquel deffault avons ordonne que le deffendeur et deffailliant sera adjourne a comparoir par devant nous au premier Jour daudiance pour sauver ou amender ledit deffault et au principal voir ordonner ce que de Raison mandons

**André Lafontaine. Les Baillages de l'île D'Orléans, Sherbrooke, 1987, (Cahier III) p.76**

**Nicolas Catrin a pratiqué le notariat au baillage de l'Isle d'Orléans du 11 janvier 1698 au 21 juin 1700.**

## Louis Marceau, (1680-?)

MARCEAU, Louis.

Louis Marceau était chirurgien et demeurait à Ste-Famille, I. O., en 1680. C'était un des premiers habitants de l'île. (46)

46. L'abbé Michel Forgues, *Généalogie des Familles de l'Île d'Orléans*, p. 333  
26

**J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p. 401**

## Pierre Cornellier, maître chirurgien (1700-?)

### 1700 – Pierre Cornellier

28-09  
-1700)

Du mardy vingt huictiesme Septembre 1700 l'audience tenant  
extraordinairement. En la maison de Thomas Asselin habitant dans le Comte  
de St Laurent par mons. le bailly et mons. le Procureur fiscal present  
et Louis l'Emelin que Nous avons Commis Greffier attendu l'absence  
de Jacob Greffier En Chef de Ce bailliage

Est Comparu par devant Nous Jacques ASSELIN habitant dans la paroisse de St  
Francois de Salle soub le Comté de St Laurent demandeur en requeste de nous respondue,  
Nostre ordonnance au bas, lequel par sad<sup>e</sup> req<sup>te</sup> Expose que le vingt septiesme du pre-  
sent mois que la femme de Jean GUION soub pretexte que ses veaux furent sur sa terre,  
Elle singera daller a sa maison qui estoit pour lors a travailler a S<sup>t</sup> Jean pour son  
frere Pierre ASSELIN et sa femme mesme absente lad<sup>e</sup> Guion nayant trouvé personne seulem<sup>t</sup>  
la petite fille, lauroit excessivement mal traitté a Coups de points et de batons Sui-  
vant le Rapport de Pierre CORNELLIER maistre Chirurgien demeurant en Ce Comté lequel  
Certiffie que lad<sup>e</sup> fille gist au lict malade accause de plusieurs coups quelle a Receu  
sur les reins et qui paroissent avoir esté faict avec batons et autres instruments Con-  
venables en foy de quoy il a signé le present Rapport Signé Pierre Cornellier le vingt

(28-09-1700)

huitieme du present mois; Et attendu les torts quil souffre Conclut a Ce que la def-  
fendresse soit Comdamnée a tous les despens, dommages present dune part et Marie PEPIN  
femme de Jean GUION habitant dans lad<sup>e</sup> paroisse de S<sup>t</sup> Francois de Salle deffendresse  
presente d'autre part, la quelle dite deffendresse a dit et declare quelle convient  
avoir donné un soufflet a la fille du demandeur accause que lad<sup>e</sup> fille luy a dit plu-  
sieurs injures contre son honneur

85

Et par le demandeur Repliqué que la deffendresse prouve que sil est vray quil pousse  
et excitte ses enfans a dire des injures aux passants, et par lad<sup>e</sup> deffendresse a es-  
té Repliqué quil estoit impossible de pouvoir prouver que les injures quelle a Receu  
de lad<sup>e</sup> fille sont de bons tesmoins puisquelle est obligée de la Chastier sur ce ouy  
Le Procureur fiscal En ses Conclusions Parties ouyes AVONS CONDAMNÉ la deffendresse de  
payer les fraix de justice et du chirurgien qui se montent a la somme de seize livres  
sept sols scavoir onze livres sept sols pour nous et Cinq livres pour le Chirurgien  
tant pour Seignée que Rapport et transport et medicaments, Et deffense aux parties de  
se dire ny mefaire a peine d'amande Non Compris les presentes, Mandons donné par nous  
Augustin Rouer Escuyer Sieur de la Cardonniere juge bailly Civil et Criminel audit  
Comté St Laurent

Rouer de la cardonniere      Louis l'Emelin Commis Greffier

André Lafontaine. Les Bailliages de Beaupré & de l'île D'Orléans, Sherbrooke, 1987, Cahier III, pp.538-39

### 1722 - 6 septembre – Baptême de Marie-Anne, fille de Pierre Cornellier et de Marie-Anne Lehoux

Girard Desorlay

B. o  
Pierre  
cornellier

Le sixieme jour de septembre de l'année mil sept-  
cent vingt et deux a esté baptisé par moy curé  
sous signé Marie Anne fille de Pierre Cornellier dit  
Grand champ et de Marie Anne Lehoux qui ont  
signé avec moy. (1)

Registre de la paroisse de Ste Famille

## Louis Vernas dit Dufresne, chirurgien (1710-171?)

VERNAS dit FRENET-DUFRESNE, Louis.

Fils de Louis Vernas et de Périne Niver, de St-Etienne-Buzences, diocèse de Bourges, il se marie le 25 février 1710 à St-Pierre, I. O., à Marie-Charlotte Martin, âgée de vingt-et-un ans, fille de Joachim et de Anne-Charlotte Petit, de Québec. Quatre enfants naquirent de ce mariage.

Le docteur Vernas demeura à St-Augustin puis à Québec. Il mourut et fut enterré avant le mois d'octobre 1725, puisque le 14 de ce même mois Madame Vernas épousait Pierre Raté à Québec.  
(3)

J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p. 537

### 1710 – Louis Vernas dit Dufresne

10 février – Quittance de Louis Verné (Vernas) dit Dufresne, chirurgien, de l'île St Laurant, à Gabriel Davaine.

#### Minutier du notaire Louis Chambalon

11 février – Contrat de mariage entre Louis Vernac (Vernas) dit Dufresne, chirurgien, de l'île et comté St Laurent; et Marie-Charlotte Martin, fille de Joachim Martin et d'Anne-Charlotte Petit, de l'île et comté St Laurent.

*Note : Dans l'acte, le notaire n'a pas indiqué la paroisse de résidence de Louis Vernas.*

Acte de Florent de La Cetièrre, notaire royal en la Prévôté de Québec

BAnQ - Cote : TL5,D438

1709 - 9 décembre – Jugement relativement à la succession de feu Jean-Paul Maheu (Maheux), vivant habitant de l'île et du comté de Saint-Laurent, dans la cause opposant René Hubert, premier huissier du Conseil, en son nom et comme procureur des créanciers du défunt Jean Garos, vivant marchand de La Rochelle, et créancier de la succession du dit Maheu, Pierre Haimard (Émard), juge prévôt de Notre-Dame-des-Anges, en son nom et comme syndic des créanciers de la succession vacante du défunt Me Charles Aubert de la Chesnaye (LaChesnaye), et Jean-Étienne Dubreuil, huissier, en son nom et comme curateur à la succession vacante du dit Maheu

Transcription du texte avec orthographe modernisée :

«Vu l'arrêt rendu en ce Conseil le dix-huitième mars dernier entre maître René Hubert premier huissier en ce dit Conseil au nom et comme procureur des créanciers de défunt Jean-Baptiste Garros (Garos) vivant marchand à La Rochelle créancier de la succession de défunt Jean-Paul Maheu (Maheux) vivant habitant de l'île et comté de Saint-Laurent demandeur en requête par lui présentée en ce dit Conseil le vingt-huitième décembre de l'année dernière; d'une part: maître Pierre Haymard

(Haimard, Émard) juge provost de Notre-Dame-des-Anges au nom et comme syndic des créanciers de la succession vacante de défunt maître Charles Aubert de Lachesnaie (Lachesnaye) vivant conseiller en ce Conseil d'autre part; et Jean-Etienne Dubreuil huissier en ce dit Conseil au nom et comme curateur à la succession vacante dudit défunt Jean-Paul Maheu encore d'autre part, ... ..

un mémoire produit par Louis Vernas, chirurgien demeurant en l'île et comté de Saint-Laurent paroisse de la Sainte-Famille pour les remèdes par lui fournis audit défunt Jean-Paul Maheu pendant sa dernière maladie montant à la somme de onze livres signifié à la requête dudit Vernas audit Dubreuil audit nom le vingt-huitième septembre aussi dernier avec déclaration qu'il s'oppose à la délivrance des deniers provenant de la succession dudit défunt Maheu pour être payé par privilège à tous autres créanciers de ladite somme de onze livres; ..... » [suite de la description à la pièce

TP1,S28,P8800(SUITE)] .

**BAnQ – Cote - TP1,S28,P8800**

**1718 - 25 octobre – Procès-verbal de Louis Vernas dit Dufresne, chirurgien de Québec, à propos du cadavre d'un dénommé Gillin.**

**BAnQ - Cote : P1000,S3,D2333 – 3 images**

**1725 – Louis Vernas dit Dufresne (décédé le ...)**

25 novembre - Contrat de mariage passé pardevant maître Dubreuil, notaire royal en la Prévôté de Québec, entre Pierre Raté, demeurant en l'île et comté de Saint-Laurent, paroisse Saint-Pierre, fils de Jean-Baptiste Raté et de Marie-Madeleine Blouard, ses père et mère; et Marie-Charlotte Martin, veuve de feu Louis Vernas dit Dufresne, vivant chirurgien en la ville de Québec, fille d'Anne-Charlotte Lepetit (Petit), sa mère. [Document insinué le 26 février 1726]

**BAnQ - Cote : CR301,P1118 – 5 images**

## Georges Laurent dit Lasonde, chirurgien (1754-1803)

LAURANT, Georges. (Aussi ST-LAURENT ou LAURENT), dit LASONDE.

Fils de Pierre Laurant et d'Ursule Ménard, de Semur, diocèse d'Autun, Bourgogne, il se marie à Québec, le 23 octobre 1752, à

Marie-Jeanne Griau, qui avait 18 ans et qui lui donna six enfants, dont les quatre derniers à Ste-Famille, île d'Orléans, où il alla demeurer en 1755. Sa femme, morte en mai 1761, peu après la naissance de son dernier enfant, fut inhumée à Québec. (103)

Laurant se marie de nouveau, à Ste-Famille, en octobre 1762, à Rose Turcot, âgée de 21 ans, par qui il eut plusieurs enfants.

L'Abbé Ls-J. Gagnon, curé de Ste-Famille, nous écrit que Laurant eut un fils, Jean-Baptiste, baptisé le 29 août 1779, et qu'il fut lui-même (Laurant) parrain, le 21 septembre suivant. Mgr Hubert, V. G. était alors curé de la paroisse.

**J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p.362-63**

### 1762 – Georges Laurent

25 février – Obligation de Jean Frelan, de la Ste Famille de l'île D'orleans, à Georges Laurent, chirurgien, de la paroisse de la Ste Famille.

**Minutier du notaire Antoine Crespin, père**

25 février – Vente de terre située en la seigneurie de Monsieur Mauvide; par Louis Bachand dit Vertefeuille, époux actuel de Marie Asselin, de la rivière de L'Assomption du gouvernement de Montréal, à Georges Laurent, maître chirurgien, de la paroisse de la Ste Famille en l'île et comté de St Laurent.

**Minutier du notaire Antoine Crespin, père**

25 février – Vente de terre relevant de la seigneurie de l'île de St Laurent; par Jean Frelan, de l'île et comté de St Laurent, paroisse de la Ste Famille, à Georges Laurent, chirurgien, de la paroisse de la Ste Famille.

**Minutier du notaire Antoine Crespin, père**

### 1764 – Georges Lauran (Laurent)

26 janvier – Vente d'un terrain relevant de la seigneurie de Monsieur Mauvide; par Georges Laurent, chirurgien et Rose Turcot, son épouse, de l'île et comté de St Laurent, paroisse de la Ste Famille, à Jacques Aveline, cordonnier, de la paroisse de Ste Famille.

**Minutier du notaire Antoine Crespin**

3 mars – Tutelle aux mineurs de Georges Lauran (Laurent), chirurgien de l'île d'Orléans, et de feu Jeanne Grillau (Grillot, Grillaux, Griault, Griau.

BA nQ - Cote : CC301,S1,D3916, 5 images

1760 – Mémoire des remèdes que j'ai fourni pour la maladie de Jean Frelan à commencer du 21 mars jusqu'au 26 mai 1770.

*Mémoire des remèdes que j'ai fournis pour  
L'amaillie de Jean Frelan à commencer  
du 21 mars jusqu'au 26 mai 1770.  
Lauran*

21.	un laeuement purgatif	1 <sup>re</sup> 10
22.	Deux laeuement purgatif	3 <sup>re</sup>
23.	un laeuement et une infusion purgatif	3 <sup>re</sup>
24.	une potion Cordial	1 <sup>re</sup> 10
25.	une potion Cordial	3 <sup>re</sup>
26.	une prise tartre acide	1 <sup>re</sup> 10
27.	Deux Bouteilles tisane vuluamine	1 <sup>re</sup> 4
	le même jour une prise Cordial	1 <sup>re</sup>
28.	une Bouteille tisane voiselle	3 <sup>re</sup>
	le même jour une prise Cordial	1 <sup>re</sup>
29.	une pillule de tartre	1 <sup>re</sup>
30.	Deux Bouteilles tisane pectorale	1 <sup>re</sup> 4
31.	une prise blanc de baleine et une pillule	1 <sup>re</sup> 10
32.	Deux pintes tisane vuluamine	1 <sup>re</sup> 10
33.	une potion sudorifique	2 <sup>re</sup>
34.	une potion huileuse et une prise cordial	2 <sup>re</sup>
35.	une potion sudorifique	1 <sup>re</sup> 10
36.	Deux Bouteilles tisane pectorale	1 <sup>re</sup> 10
37.	une prise blanc de baleine et un lo	1 <sup>re</sup> 10
38.	Deux pillules Cordial	1 <sup>re</sup> 4
39.	Deux gros mercurie doux	1 <sup>re</sup> 4
40.	une prise Cordial	2 <sup>re</sup> 8
41.	une infusion purgatif	1 <sup>re</sup> 10
42.	une prise Cordial	1 <sup>re</sup> 4
43.	Deux pillules tisane	1 <sup>re</sup> 4

*Suite de l'autre par*

18.	un laeuement purgatif	1 <sup>re</sup> 10
20.	une prise Cordial	1 <sup>re</sup> 10
22.	Deux pillules tisane et deux Bouteilles tisane	2 <sup>re</sup>
24.	une prise Cordial et une prise acide	2 <sup>re</sup>
26.	une infusion purgatif	2 <sup>re</sup> 8
27.	une prise Cordial	1 <sup>re</sup>
28.	Deux Bouteilles tisane pectorale	1 <sup>re</sup>
30.	une prise soussuive	1 <sup>re</sup> 10
31.	une prise Cordial	1 <sup>re</sup>
33.	un laeuement purgatif	1 <sup>re</sup> 10
34.	Deux pillules tisane	1 <sup>re</sup> 4
35.	une prise Cordial	1 <sup>re</sup> 10
36.	une prise purgatif	3 <sup>re</sup>
38.	une prise soussuive	1 <sup>re</sup> 10
39.	Deux gros mercurie doux	2 <sup>re</sup> 8
40.	une prise Cordial	1 <sup>re</sup> 10
42.	Deux pillules Cordial	1 <sup>re</sup> 4
43.	un laeuement purgatif	2 <sup>re</sup>
44.	Deux Bouteilles tisane pectorale	1 <sup>re</sup>
45.	une prise huileuse	1 <sup>re</sup>
46.	Deux pillules tisane	1 <sup>re</sup> 4
48.	une prise Cordial	1 <sup>re</sup> 4
49.	une infusion purgatif	2 <sup>re</sup> 8
50.	une prise soussuive	1 <sup>re</sup>
51.	une prise Cordial	1 <sup>re</sup> 4

22.	un laeuement purgatif	1 <sup>re</sup> 10
23.	une prise Cordial	1 <sup>re</sup> 4
24.	Deux pillules tisane	1 <sup>re</sup>
25.	une prise de tartre acide	1 <sup>re</sup>
26.	un lo et une prise Cordial	2 <sup>re</sup> 10
et avoir fourni ces onguents et une once onguent de mer		
pour la fille aine victorinelan le 4 avril 1770		
4.	une prise de bras	1 <sup>re</sup> 4
6.	une prise emétique	2 <sup>re</sup> 8
9.	une prise purgative	2 <sup>re</sup> 10
10.	une prise Cordial	1 <sup>re</sup> 10
4 jours de gantier et la soir traiter hemorrh		
total.		101 <sup>re</sup> 8

*je certifie le present memoire bon et veritable  
en loy des quoy j'en signerai la Ste famille  
le 4 juin 1770  
Lauran*

Fonds de la famille Pouliot

1772 – Georges Laurent

25 février – Vente de terre située en la seigneurie de Monsieur Mauvide; par Benoît Frelan, de la paroisse de Berthier, gouvernement de Montréal, à Georges Laurent, maître chirurgien, de la paroisse de la Ste Famille.

Minutier du notaire Antoine Crespin, père

1774 – Georges Laurent

17 février – Quittance de Benoît Frelan, de la paroisse de Berthier, gouvernement de Montréal, à Marie-Rose Turcot et Georges Laurent, maître chirurgien, son époux, de la paroisse de la Ste Famille, île Dorleans.

Localisation : M173-0282-2229.

Minutier du notaire Antoine Crespin, père

**1775 – Georges Laurent**

4 avril – Compte portant partage des biens meubles de la communauté de Joseph Pacquet, veuf de Louise Filio, de la paroisse de la Ste Famille de l'île Dorleans, entre ledit veuf, tant en son nom que comme tuteur de ses cinq enfants mineurs; et Georges Laurent, maître chirurgien, de la paroisse de la Ste Famille de l'Île Dorleans, subrogé tuteur desdits mineurs, et Louis Asselin et Marie-Louise Pacquet, son épouse, gendre et fille dudit veuf.

*Observation : L'intitulé stipule partage comme type d'acte.*

**Minutier du notaire Antoine Crespin, père**

10 et 11 avril – Procès-verbal de partage d'une terre et de chaînage, lignes et bornes des portions depuis le fleuve Saint-Laurent jusque dans les déserts de la hêtrière ou jusqu'au milieu de l'île d'Orléans, laquelle terre étant située à l'île d'Orléans, sur le fleuve Saint-Laurent, dans la paroisse de la Sainte-Famille, seigneurie de l'Île-d'Orléans. La présente pièce concerne directement: Georges Laurent dit Lasonde, maître chirurgien demeurant en la paroisse de la Sainte-Famille, île d'Orléans; Michel Tramblet (Tremblay), habitant de la paroisse de la Sainte-Famille, île d'Orléans (arpenteur Ignace Plamondon père).

*La présente pièce concerne indirectement un propriétaire voisin: Joseph Paquet. Feu Jean Ferlant (Ferlant) est l'ancien propriétaire de la terre appartenant à Georges Laurent dit Lasonde et à Michel Tremblay.*

**BAnQ - Cote : CA301,S43,P747-3**

7 juin – Obligation de Georges Laurent, maître chirurgien et Marie-Rose Turcot, son épouse, de la paroisse de la Ste Famille, à Marie Gervais, veuve de Joseph Racine, de la paroisse de la Ste Famille.

**Minutier du notaire Antoine Crespin, père**

**1782 – Georges Laurent**

29 septembre – Contrat de mariage entre Pierre Laurent, fils de Georges Laurent, maître chirurgien, de l'île D'orléans, paroisse de la Ste Famille; et Marie-Louise Guérard, fille de Jacques Gierard et de feu Thérèse Ganier, de la paroisse St François de l'île Dorléans.

**Minutier du notaire Louis Miray**

**1788 – Georges Laurent**

21 septembre – Déclaration de Georges Laurent, maître chirurgien et Marie-Rose Turcot, son épouse, de la paroisse de la Ste Famille, île D'orleans.

**Minutier du notaire Antoine Crespin, fils**

### 1789 – Georges Laurent

11 octobre – Vente de terre située en la paroisse de la Ste Famille; par Georges Laurent, maître chirurgien et Marie Turcot, son épouse, de la paroisse de la Sainte Famille sur l'île D'orleans, à Antoine Noël, de la paroisse de St Pierre.

Minutier du notaire Antoine Crespin, fils

### 1792 – Georges Laurent dit Lasonde

12 février – Quittance de Georges Laurent dit Lasonde, maître chirurgien et Marie Turcot, son épouse, de la paroisse de Saint Pierre sur l'île D'orleans, à Antoine Noël, de la paroisse de la Sainte Famille sur l'île D'orleans

Minutier du notaire Antoine Crespin, fils

1803 – 21 février – Décès de Georges Laurent dit Lasonde, ancien chirurgien âgé de 76 ans

Le vingt trois février Mil huit cent trois par nous prêtre  
 Sou signé ci'le' inhumé dans le cimetière de cette paroisse  
 George George Laurent dit La Sonde ancien chirurgien de  
 Laurent. Cette paroisse épouse de Marguerite Turcot, décédé avant  
 hier age de soixante six, apres avoir reçu les sacrements  
 et autres secours de l'église - présents Joseph Bélanger  
 et François Huot sou signés.

J. Huot. J. Belanger. J. Villard<sup>prêtre</sup>

Registre de la paroisse de L'Ange Gardien.

## Conrad Just, chirurgien (1784-1800)

JUST, John, Conrad.

Il épouse à Montréal, en 1781, Marie-Josepha Friesback. Celle-ci a été enterrée dans l'église de Ste-Famille, île d'Orléans, le 17 janvier 1793, ainsi qu'un enfant anonyme ondoyés et décédé aussitôt.

De 1786 à 1793, le docteur Just fit baptiser cinq enfants à Ste-Famille. Le 24 décembre 1805, il poursuit Louis Fortier pour un compte de £6. S 4. D 7. (10)

Just se serait marié à l'église anglicane de Montréal et il aurait fait baptiser ses enfants et enterrer sa femme dans l'église catholique de Ste-Famille, île d'Orléans! C'est un peu compliqué, mais ce n'est pas tout. On voit dans les Registres de la Cathédrale Anglicane, de Québec, que " John Conrad Just, veuf et demeurant à St-Laurent, île d'Orléans, épouse, le 14 août 1795, en cette Cathédrale Anglicane, Thérèse Nolin, de St-Pierre, île d'Orléans".

Thérèse ne savait pas écrire. Comme témoins, Just avait deux compatriotes, allemands comme lui, Fr. Henry Vogeler, musicien, et Aug. Ferd. Kuhne. (11)

Just avait reçu, le 12 novembre 1788, La Licence Provinciale en chirurgie et en pharmacie " qui l'obligeait à appeler des médecins " à son secours dans les cas difficiles ". (12)

Une de ses filles, Dorothée, épousa le Juge Van Felson. Une autre, Josephthe, épousa F. Glackemeyer, le 2 septembre 1813, à Québec.

Just était médecin des Ursulines de Québec, ayant succédé au

docteur Chrétien en 1800. En 1807, il fut remplacé par le docteur Fisher. (13)

**J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p.316-17**

### 1784 – Conrad Just

16 juillet – Bail à ferme de terre située en la paroisse de la Ste Famille; par Joseph Giguere, de la paroisse de la Ste Famille de l'île D'orleans, à Conrad Joust, maître chirurgien, de la paroisse de la Ste Famille de l'île D'orleans.

**Minutier du notaire Antoine Crespin, fils**

## La famille Just

### LA FAMILLE JUST

Dans l'été de 1776, plus de 4.000 hommes de troupes allemandes débarquaient à Québec, sous le commandement du baron de Riedesel. Ces soldats venaient prendre part à la lutte contre les colonies américaines révoltées. Les Brunswickers, comme on les appelait communément, restèrent en Amérique jusqu'à l'été de 1783. On prétend que la moitié des officiers et soldats des régiments du baron de Riedesel s'établirent au Canada et aux États-Unis.

Le chirurgien Jean ou Jehan Conrad Just fut du nombre. Aussitôt licencié, il s'établit à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Ce ne fut, toutefois, que le 12 novembre 1788 qu'il reçut la licence provinciale en chirurgie et en pharmacie. Cette licence l'obligeait à "appeler un médecin à son secours dans les cas difficiles."

C'est le chirurgien Just qui fut appelé auprès de Mgr d'Esgly, évêque de Québec, pendant sa dernière maladie. On sait que Mgr d'Esgly décéda à Saint-Pierre de l'île d'Orléans le 4 juin 1788. La maladie de Mgr d'Esgly était un "cas difficile" prévu par la licence du docteur Just puisqu'il demanda le secours du célèbre docteur Badelard, de Québec. M. Badelard arriva à Saint-Pierre le 29 mai, à huit heures du soir, et resta deux jours auprès du vénérable évêque de Québec. C'est cependant le docteur Just qui resta auprès de lui à ses derniers moments.

Plus tard, le docteur Just s'en vint exercer son art à Québec. En 1800, il succédait au docteur Chrétien comme médecin des Ursulines. Il se créa une excellente clientèle dans la ville.

Le docteur Just décéda à Québec le 24 février 1808. Sa femme et tous ses enfants étaient catholiques, mais le docteur Just qui était probablement luthérien ne voulut pas embrasser la religion catholique. Il fut inhumé au cimetière protestant de la rue Saint-Jean.

Le docteur Just avait épousé à Montréal, en 1781, une de ses compatriotes Marie-Josepha Friesback. Elle décéda à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 15 jan-

vier 1793, à l'âge de trente ans. Si elle était protestante, elle se convertit au catholicisme puisqu'elle fut inhumée dans l'église paroissiale. De plus, son acte de sépulture déclare qu'elle décéda "munie des sacrements".

En secondes noces, à Québec, le 14 août 1795, Just épousa Thérèse Nolin, de Saint-Pierre de l'île d'Orléans. Celle-ci était catholique mais avait été amenée devant le ministre par Just probablement à l'insu de ses parents.

De ses deux unions, le docteur Just eut dix enfants : enfants :

1° Charles-Théodore Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans, le ... août 1783 et décédé au même endroit le 7 septembre 1783.

2° Dorothee-Madeleine Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 5 mars 1785, et mariée, à Québec, le 4 août 1806, à George Vanfelson, avocat, fils de Antoine Vanfelson et de Josephite Monier (?).

3° Brigitte Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 17 mars 1786, et décédée au même endroit en 1793.

4° Marie Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 4 décembre 1787.

5° Marie-Josephite Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 15 mai 1789, et mariée, à Québec, le 2 septembre 1813, à Frederick Glackmeyer.

6° Marie-Catherine Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans, le 14 mai 1790 et décédée à Saint-Pierre de l'île d'Orléans le 24 février 1811.

7° Marie-Catherine Just née à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 3 septembre 1791 et mariée à Thomas Lee.

8° Anonyme Just né et décédé à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 15 janvier 1793.

9° Auguste-François Just né en 1799 et décédé à Saint-Pierre de l'île d'Orléans le 28 février 1820 (20 ans et 10 mois).

10° Adélaïde-Éléonore Just née à Québec le 8 juillet 1801, et mariée, au même endroit, le 20 novembre 1821, à Jean-Baptiste Ponsant, imprimeur.

P.-G. R.

Bulletin de recherches historiques, octobre 1934, pp.39-40

## Jean-Théodore Besferer dit Besserer, chirurgien (1788-1803)

BESSERER, Jean, Théod., Ste-Famille, I. O.

Né en Allemagne en 1755. Pratiqueait à Ste-Famille, I. O. Il reçut le 12 nov. 1788 la *Licence Provinciale* en chirurgie et en pharmacie, qui l'obligeait d'appeler à son secours des médecins dans les cas sérieux. (72a)

Il était calviniste. Il est mort à Ste-Famille, I. O. le 31 mai, 1803, où il a été enterré près du cimetière. (73)

C'était le père du Rév. W. Hilaire Besserer, qui a été curé à Ste-Famille, où il est mort en juin 1865.

**J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p.51**

### 1803 – Jean-Théodore Besferer dit Besserer

27 septembre - Tutelle des enfants mineurs de feu Jean-Théodore Besferer dit Besserer, chirurgien à l'Île d'Orléans de Québec, et de Marie-Anne (Marianne) Giroux.

**BAnQ - Cote : CC301,S1,D9126**

27 septembre - Acte 472 – Inventaire des biens de la communauté de Marie-Anne Giroux, veuve de Jean-Théodore Bezerer, chirurgien, ci-devant de l'île et comté d'Orléans, demeurant au faubourg St Jean de la ville de Québec.

**Minutier du notaire Michel Berthelot**

6 octobre – Autorisation de vendre la moitié des immeubles des enfants mineurs de feu Jean-Théodore Besferer dit Besserer, chirurgien à l'Île d'Orléans du faubourg Saint-Jean à Québec, et de Marie-Anne (Marianne) Giroux.

**BAnQ - Cote : CC301,S1,D9132**

## Edouard Flavien Martineau, médecin (1821-1831)

MARTINEAU, Ed.

Le docteur Martineau était à Ste-Famille, I. O. le 25 novembre 1829, car il y ondoya un enfant ce jour-là.

On rapporte qu'étant allé à la chasse dans les bois de St-Tite avec ses enfants, il fut blessé et mourut pendant qu'on était allé chercher du secours. (49)

On voit dans les Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec que, le 2 mars 1847, Catherine Verreault, âgée de 41 ans et veuve du docteur Ed. Martineau est entrée à l'hôpital et en est sortie le 30 du même mois.

**J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p.403**

### 1821 – Edouard Flavien Martineau

19 juin - Acte 210 – Obligation de Edouard Flavien Martineau, docteur, de Ste Famille, à Antoine Canac dit Marquis, cultivateur, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gagnon**

### 1822 – Edouard Flavien Martineau

26 août - Acte 237 – Bail à loyer d'une maison en bois pour une durée d'une année par Demoiselle Henriette Salgé de Ste Famille, à Edouard Flavien Martineau, docteur, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gagnon**

### 1827 – Edouard Flavien Martineau

24 septembre - Acte – Bail de la moitié d'une maison par Claude Dion, cordonnier de Ste Famille, à Edouard Flavien Martineau, docteur du même lieu.

**Minutier du notaire Alexis Côté**

### 1828 – Edouard Flavien Martineau

14 juin - Acte 3079 – Bail à loier (loyer) pour une durée de cinq années, d'un terrain avec la maison et bâtiments par Pierre Canac dit Marquis, agriculteur de Ste Famille, à Edouard Flavien Martineau, docteur du même lieu.

**Minutier du notaire Louis Bernier**

### 1831 – Edward Martineau, chirurgien, (RC),

**BAnQ – Cote P436,S999**

**1831 – Edouard Martineau**

20 juin - Acte 192 – Protêt de Pierre Canac dit Marquis, habitant de Ste Famille, à Edouard Martineau, médecin du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

29 juin - Acte 194 – Protêt de Edouard Martineau, médecin de Ste Famille, à Pierre Canac dit Marquis, habitant du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

**1831 – Docteur Edouard Martineau, décédé dans les bois du bas de St Tite**

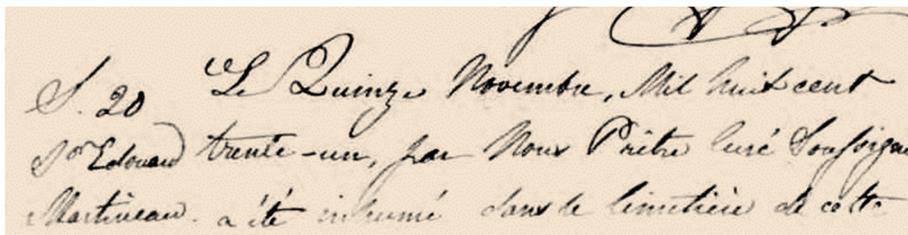
Jeudi dix du courant, le Docteur Edouard Martineau de l'Isle d'Orléans, partit avec son fils âgé d'environ dix ans, des concessions du chemin de communication, pour aller pêcher à un lac éloigné d'environ 30 arpents des maisons. Le bruit de leur absence ne se répandit qu'hier dimanche; plusieurs jeunes gens partirent aussitôt, et trouvèrent le corps du père vers le soir, son fils l'ayant laissé. Aujourd'hui un parti de trente hommes après avoir parcouru les bois pendant tout le jour ont trouvé l'enfant plein de vie et raisonnant très bien, quoiqu'il fût très faible et qu'il eut les mains et les pieds bien enflés. J'étais moi-même à la recherche et voici ce que je tiens de l'enfant lui-même.

Son père se sentit malade dès qu'il fut entré dans le bois; il se coucha sur des branches de sapin et retint son fils près de lui jusqu'à dimanche, où il mourut. Ils étaient partis sans vivres et sans moyen de faire du feu, croyant retourner aux habitations vers midi. L'enfant demeura jusqu'à l'après-midi près de son père mort, et le laissa pour essayer de sortir du bois et ayant aussi peur de son père.

Il a été retrouvé à environ 25 arpents du corps de son père. Il dit avoir eu bien froid, mais n'avoir pas senti le besoin de manger. Il n'avait pas aucune nourriture depuis 5 ½ jours, et avait passé quatre nuits, exposé à la pluie à la neige et au froid.

Il a été appelé un corps de de jurés qui a donné pour déclaration, mort par la visitation de Dieu.

**Le Canadien, mercredi 23 novembre 1831, p.3**



L. 20 Le Quinze Novembre, Mil huit cent  
30 Edouard trente-un, par Nous Pierre Lucé Soufflard  
Martineau. a été inhumé dans le cimetière de St. Tite.

Reçoit le corps de M<sup>r</sup> Edouard Martineau  
 Médecin de St Laurent île d'Orléans, épouse  
 de Dame Catherine Verreau. de ce di  
 par accident le douze du présent mois  
 comme il appert par l'enquête & -  
 annexée. Près Jean Lacombe &  
 Napoléon Bolduc qui n'ont pu signer.  
 un mot rayé, nul, & dix mots ajoutés à la marge.  
 tous.

au registre  
 de la paroisse;  
 age de trente  
 huit ans.  
 g. to. v.

J. H. P.

Note : le curé mentionne qu'il est médecin de St Laurent

Registre de la paroisse de St Joachim

1834 – Edouard Martineau

7 novembre - Acte 913 – Quittance de dame Catherine Verreau(?) veuve du docteur Martineau, à la veuve de Georges Plante, de son vivant pilote, de St Jean.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

## John Clark, médecin (1822-1842)

CLARK, John, M. D. M. R. C. S. E.

John Clark est né à Dunscove, Dumfrieshire, Ecosse, en 1799. Il vint au Canada après avoir passé avec succès les examens du

doctorat en médecine et ceux du Collège Royal des Chirurgiens d'Angleterre.

Il prit sa Licence Provinciale à Québec le 12 juin 1821.

Peu après son arrivée il alla s'établir à St-Jean, Ile d'Orléans, puis traversa l'île pour se fixer à Ste-Famille.

Le 19 septembre 1831, après avoir abjuré le protestantisme, il épousa dans cette paroisse, Adélaïde Turcot, fille de Marc Turcot et de Marie Girard de Ste-Famille. (53)

Six enfants naquirent de ce mariage. Le premier, né le 18 octobre 1833 n'a vécu que quelques minutes. Un seul vit encore, c'est Mr Éd. Clark, ancien épicier de la rue du Pont, Québec, et père du Dr A. Clark de la rue St-François.

A la mort du Dr Mackay de Château-Richer, Clark s'y transporta et y passa le reste de sa vie.

Il était médecin visiteur des *Annexes* de l'Hôpital de la Marine et des *Emigrés*, de Québec, mais il demeurait toujours au Château-Richer où il est mort le 7 novembre 1847, emporté par le typhus qu'il avait contracté pendant l'exercice de sa profession à l'hôpital.

Il était un très gros homme ayant six pieds et quelques pouces de haut.

Médecin instruit et habile il était l'ami du Dr Jos Morrin un des praticiens les plus instruits et les plus estimés de Québec et qui comme Clark était natif d'Ecosse.

Dans la *Liste des abonnés* au *Journal de Médecine*, de Tessier pour l'année 1826, on trouve à la page 190: "John Clark, surgeon, LL. D., Isle of Orleans." (54)

Le 10 juillet 1856, la veuve Clark étant malade entra à l'Hôtel-

Dieu du P. S. de Québec d'où elle sortit le 7 août de la même année.

Plus tard elle se maria avec Moïse Létourneau.

**J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p.103-05**

### 1824 – John Clark

*Note de J.-C. Dionne : Dans l'acte 3192 du 10 juillet 1824 (Vente de la première coupe de bois sur une terre appartenant à François Asselin, cultivateur de Ste Famille, à Louis Poulin, seigneur d'une partie de l'île d'Orléans, demeurant à Ste Famille, Minutier du notaire Antoine Archange Parent), il est indiqué que John Clark, de Ste Famille, est l'un des témoins, s'y trouve, également sa signature.*

### 1827 - 2 février – John W. Clark, Chirurgien

**Bataillon du comté d'Orléans, Isle. – Liste de la milice du Bas-Canada pour, S.l. : s.n. 1828, p.13**

**1831 – John Clark, médecin, (RC)**

**BAnQ – Cote P436,S999**

**1833 – John Clark, Chirurgien de Ste Famille**

**Milice du Bas-Canada de 1833 - Almanach de Québec, p.203**

**1833 – John Clark**

11 mai - Acte 572 – Testament de dame Adélaïde Turcot, épouse de John Clark, médecin de Ste Famille.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

11 mai - Acte 573 – Testament de John Clark, médecin de Ste Famille.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

13 mai - Acte 575 – Vente d'un lopin de terre avec la maison de bois dessus construite et un autre avec la grange, par Pierre Canac dit Marquis, fils, cultivateur de Ste Famille, à John Clark, médecin du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

1 juin - Acte 585 – Constitut par John Clark, médecin de Ste Famille, à François Ratté, bourgeois de St Jean.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

3 juin - Acte 586 – Marché pour la construction d'une maison entre Michel Audet dit Lapointe, ouvrier menuisier de Ste Famille, et John Clark, médecin du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

18 septembre - Acte 649 – Quittance par François Ratté, bourgeois de St Jean, à John Clark, médecin de Ste Famille.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

21 septembre - Acte 654 – Obligation par John Clark, médecin de Ste Famille, à François Turcote, ouvrier menuisier de St Jean.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

**1834 – John Clark, Chirurgien de Ste Famille**

**Milice du Bas-Canada de 1834 - Almanach de Québec, p.217**

**1834 – John Clark**

24 janvier - Acte 747 – Protêt par John Clark, médecin de Ste Famille, versus Michel Audet dit Lapointe, ouvrier menuisier du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

22 octobre – Mgr P.-F. Turgeon à M. le docteur Painchaud, à Québec. Il lui transmet la correspondance entre le docteur Clark, de la Sainte-Famille, île d'Orléans, et le curé de cette paroisse, M. Joseph Gagnon qui aurait laissé échapper en chaire certaines paroles offensantes contre le docteur en question. Il ne croit pas que cette affaire vaille la peine que le bureau médical s'en occupe, officiellement. Il lui laisse le soin de la régler lui-même et de donner au docteur Clark les avis qu'il jugera nécessaires (Cartable : Évêques de Québec, VII-8).

**L'abbé Ivanhoë Caron – Inventaire de la correspondance de Mgr Joseph Signay, archevêque de Québec. Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour l'année 1937-1938, p. 27**

23 novembre – Mgr P.-F. Turgeon à M. Joseph Gagnon, curé de Sainte-Famille, île d'Orléans. Il a remis au docteur Painchaud, président du bureau médical, la correspondance échangée entre M. Gagnon et le docteur Clark. Il lui envoie la lettre que M. Painchaud lui adresse à ce sujet. M. Gagnon verra par cette lettre qu'il n'a rien à craindre de l'issue de cette affaire. Il n'est pas possible que le docteur Clark le poursuive après que le docteur Painchaud lui aura écrit. (Cartable : Évêques de Québec, VII-19. Prince-Edouard, 1-133).

**L'abbé Ivanhoë Caron – Inventaire de la correspondance de Mgr Joseph Signay, archevêque de Québec. Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour l'année 1937-1938, p. 27**

### 1838 – John Clark

21 juillet - Acte 1854 – Obligation de John Clark, médecin, de Ste Famille, à Paul Blouin, maître pilote de St Jean.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

### 1839 – John Clark

**A LOUER OU A VENDRE.**  
**UN TERREIN SPACIEUX**, complanté d'arbres fruitiers de différentes espèces ; avec une grande maison neuve, étable, remises dessus construits, et très commodément et avantageusement situé en la paroisse Ste. Famille, Isle d'Orléans, pour un Médecin, un Notaire ou un Marchand. S'adresser au  
**DR. CLARK,**  
 Québec, 3e Octobre 1839. à St. Michel.

Le Canadien, 4 octobre 1839, p.2

**LE DOCTEUR CLARK,**  
**PREND** la liberté d'informer les habitants de St. Michel et des Paroisses circonvoisines, qu'il demeure dans la Maison ci-devant occupée par les Drs. Blumhart et Hallair, où il sera toujours prêt à répondre à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, comme Médecin, Chirurgien et Accoucheur, à des prix modérés.  
 St. Michel, 26 septembre 1839.

Le Canadien, 7 octobre 1839, p.2

19 novembre - Acte 2186 – Louage de meubles par François Ferland, marchand, et François Turcot, ouvrier menuisier, tous deux de St Jean, à John Clark, médecin, de St-Michel de Bellechasse.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

19 novembre - Acte 2189 – Vente de meubles par John Clark, médecin, de St-Michel de Bellechasse, à François Ferland, marchand, et François Turcot, ouvrier menuisier, tous deux de St Jean.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

1840 – John Clarke

**LE DOCTEUR CLARK.**

**I**NFORME respectueusement les habitants de l'Isle d'Orléans, et ceux du comté de Montmorency, qu'il est maintenant résidant dans sa maison à la Ste. Famille, où il offre de nouveau ses services comme Médecin, Chirurgien et Accoucheur.

Ste. Famille, Isle d'Orléans, 29 Juin 1840.

Le Canadien, 3 juillet 1840, p.2

No. 268—Vente par Pierre Canac dit Marquis et son épouse à John Clarke : 1o. Un circuit de terre à Ste. Famille (Isle d'Orléans) de 4 perches et 6 pieds à un bout et 7 perches perches et 6 pieds à l'autre, sur 11 perches, entre les vendeurs et Pierre Giguère, avec maison, &c. 2o. Un autre circuit à Ste. Famille susdite, de 9 perches sur 9½ entre les dits vendeurs et Pierre Giguère, avec grange à la charge d'une rente viagère de £13.3.8, envers Dame Veuve Prémont. L'application pour sentence de ratification sera faite le 1er Février.

Le Canadien, 31 octobre 1840, p.2

1842 – John Clark (médecin à Château Richer)

2 février - Acte 2724 – Procuration de Paul Blouin, maître pilote de St Jean, à Jean Baptiste Turcote, agriculteur de Ste Famille, de recevoir et toucher la somme de 25 livres que John Clark, médecin du Château Richer doit à Paul Blouin.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

1846 – John Clark

**ALIAS FIERI FACIAS.**

**N° 591. Pierre Canac dit Marquis, le jeune, ci-devant cultivateur et agriculteur de la paroisse de la Ste-Famille, et actuellement de la cité de Québec, charpen-**

tier, et Marie Cantin, son épouse, contre John Clark, ci-devant de la paroisse de Ste-Famille, île d'Orléans, et actuellement de la paroisse du Château-Richer, médecin. à savoir : 1° Un circuit ou compeau de terre, situé en la paroisse Ste-Famille, île d'Orléans, du côté nord du chemin de la Reine maintenant usité, contenant quatre perches et six pieds de terre de front par le bas, et par le haut contient sept perches et six pieds de front. 2° Un autre circuit ou compeau de terre situé en cette dite paroisse Ste-Famille, vis-à-vis de celui plus haut désigné, du côté sud du chemin de la Reine, contenant neuf perches de terre de front sur neuf perches et demie de terre de profondeur. Pour être vendus à la porte de l'église de la dite paroisse de la Ste Famille, île d'Orléans, le sixième jour d'octobre prochain, à dix heures du matin.

Le Canadien, 17 août 1846, p.4

**Ventes par le Sheriff**

No. 591. Pierre Canac dit Marquis, le jeune, ci-devant cultivateur et agriculteur de la paroisse de la Ste-Famille, et actuellement de la cité de Québec, charpentier, et Marie Cantin, son épouse, contre John Clark, ci-devant de la paroisse de Ste-Famille, île d'Orléans, et actuellement de la paroisse du Château-Richer, médecin, à savoir : 1. Un circuit ou compeau de terre, situé en la paroisse Ste-Famille, île d'Orléans, du côté nord du chemin de la Reine maintenant usité, contenant quatre perches et six pieds de terre de front par le bas, et par le haut contient sept perches et six pieds de front. 2. Un autre circuit ou compeau de terre situé en cette dite paroisse Ste Famille, vis à-vis de celui plus haut désigné, du côté sud du chemin de la Reine, contenant neuf perches de terre de front sur neuf perches et demie de terre de profondeur. Pour être vendu à la porte de l'église de la dite paroisse de la Ste-Famille, île d'Orléans, le sixième jour d'octobre prochain, à dix heures du matin.

Le Journal de Québec, 25 août 1846, p.3

9 septembre - Acte 3727 – Reconnaissance John Clark, médecin de Ste Famille, envers les Seigneures Drapeau.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

1847 – Décès de John Clark (48 ans) médecin au Château Richer

Décès de John Clark (48 ans) médecin au Château Richer

**DÉCÈS.**

Hier, au Château Richer, du Typhus, le Dr. John Clark, âgé de 48 ans, M. R. C. S. E. l'un des docteurs attachés à l'un des abris de l'Hôpital de la Marine; durant toute la saison qui vient de s'écouler il s'est acquis l'approbation la plus entière de ses collègues pour le zèle et le courage qu'il a déployés auprès des malades. Ses funérailles auront lieu au Château Richer, demain matin.

Le Canadien, 8 novembre 1847, p.3

## Janvier Godefroy Miville Dechêne, médecin (1840-1844)

### 1840 – Janvier Godefroy Miville Dechêne

1840 – 30 décembre – Acte 2470 – Obligation de Godefroy Miville Dechêne, médecin de Ste Famille, à Philippe Augustin Parent, curé de St Pierre et Antoine Gosselin, curé de St Jean.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

31 décembre – Acte 933 – Quittance, d'une somme de vingt livres courant, par Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, de St Jean, à Godefroy Miville Dechêne, médecin, et son épouse, de Ste Famille.

Minutier du notaire Pierre Gagnon

### 1841 – Miville Dechêne

**A VENDRE OU A LOUER.**

**U**N emplacement très agréablement situé sur le bord de la Rivière à Lafleur, à St. Jean Isle d'Orléans, contenant sept perches environ de large sur la profondeur qu'il y a du chemin nouvellement verbalisé jusqu'au fleuve St. Laurent, étant environ 18 perches de long, sur lequel est bâtie une superbe Maison (de bois) de 36 pieds de longueur sur 26 de largeur, bien finie en dedans et en dehors, ainsi qu'une écurie ; le tout neuf et en bon ordre. Cet emplacement est le plus avantageusement et le plus agréablement situé quant à la vue, de tous ceux de la Paroisse, pour un Marchand, Pilote, ou autres.

Pour autres informations et conditions, s'adresser à ce bureau ou au Propriétaire  
**MIVILLE DE CHENE, M. D.**  
Ste Famille 26 Avril 1841.

Le Canadien, 31 mars 1841, p.2; 5, 12, 21, 26, avril.

**A VENDRE OU A LOUER.**

 **U**N superbe emplacement, maison et écurie, à la Rivière à Lafleur, St. Jean d'Orléans. Pour autres informations et conditions, voir les numéros précédent du Canadien, ou le Propriétaire à la Ste. Famille. **MIVILLE DE CHENE, M. D.**

Le Canadien, 3 mai 1841, p.4; 14, 19, 24, 31 mai; 7, 18, 23, 28 juin; 5, 12, 19, juillet

### 1842 – Godefroy Miville Deschenes

2 mars – Acte 7 – Obligation par Godefroy Miville Deschenes, médecin, de Ste Famille, à Nazaire LaRue, notaire, de St Jean.

Minutier du notaire Gabriel Dick

10 juin - Acte 2805 – Ratification par Luce Turcote, épouse de G. Miville Deschenes, médecin, de Ste Famille.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

### 1843 – Godefroy Miville Deschenes

4 juillet - Acte 2987 – Quittance Pierre Gagnon, notaire à Charles Pouliot et Godefroy Miville Deschenes.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

4 juillet - Acte 2988 – Vente à faculté de réméré par Janvier Godefroy Miville Dechène, médecin de Ste Famille, et son épouse, à Charles Pouliot, son beau-frère, maître pilote, de St Jean.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

### 1844 – Janvier Godefroy Miville Dechène

8 février - Acte 173 – Obligation portant cautionnement par Janvier Godefroy Miville Dechène, médecin de Ste Famille, à Jean Gaulin, fils, maître pilote, de St François.

**Minutier du notaire Pierre Plante**

### 19 juin – Lettre de remerciement envers Janvier Godefroy Miville de Chêne, médecin

*St.-Jean, île d'Orléans, le 19 juin 1844.*

MONSIEUR L'ÉDITEUR DU *Canadien*,

Veillez avoir la bonté d'insérer dans le prochain numéro de votre journal l'article suivant :

A Janvier Godefroy Miville de Chêne, écuyer, médecin, ci-devant résidant en la paroisse Ste.-Famille, maintenant résidant en la paroisse de St.-Henry de Lauzon.

MONSIEUR,

Veillez permettre que nous vous témoignions publiquement les vifs regrets que nous éprouvons pour votre éloignement de nous. Les 4 années que vous avez exercé la profession médicale dans cette île sont un gage assuré que nul ne peut vous surpasser dans l'exercice de cette profession ; mais, si d'un côté, nous déplorons votre absence, de l'autre, les circonstances où vous vous trouvez placé, font que nous cédon's très-volontiers à notre intérêt particulier, pour votre plus grande prospérité, et permettez que nous vous souhaitions une clientèle croissante et prospère dans votre nouvelle demeure. Nous sommes avec estime

Vos très-humbles et

Obéissants serviteurs,

ANT. GOSSELIN, ptre., curé de St.-Jean, île d'Orléans,  
 N. LARUE, N. P.,  
 JOS. TARDIF, ptre., curé de St.-Pierre, île d'Orléans,  
 FRs. FERLAND, marchand.  
 JOSEPH BENONI PLANTE,  
 SIM. BELLEAU, ptre., curé de Saint-François de l'île d'Orléans,  
 J.-B. CAZEAU, J. P.,  
 IGNACE LETOURNEAU, cultivateur et huissier,  
 JEAN CANAC DIT MARQUIS, } com-  
 JOSEPH HEBERT, } mis,  
 ALEXANDRE POULIN, seigneur,  
 ANTOINE CANAC, sergent, habitant,  
 PAUL DEBLOIS, habitant,  
 S. MICHEL AUDET, instituteur.

Messieurs,

L'adresse dont vous m'honorez aujourd'hui publiquement est certainement un gage assuré de votre estime pour moi ; aussi la regarde-je comme un souvenir des plus précieux et ne la mettrai-je jamais en oubli. Les quatre années que j'ai passées parmi vous ont été heureuses, car elles ont été passées au milieu de personnes dont la politesse et l'hospitalité particulière, certes, ne peuvent qu'adoucir le sort de la vie. Aussi soyez bien assurés que nulle autre raison que l'incommodité pour moi d'être sur une île et l'espoir d'avoir une plus forte clientèle dans ces endroits-ci, où j'ai été appelé et qui présentent un plus vaste champ à parcourir que n'est celui que présente votre île, n'aurait pu m'engager à m'éloigner de vous encore. Ce n'est qu'à regret : car peut-être, dois-je le dire ? fais-je une folie que je regretterai un jour.

Veillez bien, messieurs, agréer mes souhaits les plus sincères pour votre longue et heureuse conservation et prospérité, et me croire,

Avec la plus vive reconnaissance,  
 Votre très-respectueux serviteur et ami,  
 J. G. MIVILLE DE CHENE, M. D.

Le Canadien, 15 juillet 1844 p.3

### **1847 – J. G. Miville Dechêne**

23 septembre - Acte 3880 – Vente d'un emplacement, situé à Ste Famille, avec la maison, hangar et autres bâtisses par J. G. Miville Dechêne, médecin de St-Henri à Joseph Poulin, père, ancien cultivateur, de Ste Famille.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

23 septembre – Acte 3881 – Vente par J. G. Miville Dechêne, médecin de St-Henri à Charles Pouliot, de St Jean, son beau-frère, maître pilote, de St Jean.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

### **1849 – Janvier Godfroi Miville Dechêne**

10 mars - Acte 4031 – Obligation de Charles Pouliot, maître pilote, et Marguerite Turcotte, son épouse, de St Jean, à Janvier Godfroi Miville Dechêne, médecin de St Henry.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

### **1863 – 4 novembre – Lettre de G. Miville de Chene (Dechesnes) à un destinataire inconnu**

Ce dossier contient une lettre à un destinataire inconnu: Miville de Chêne lui dit de signer la procuration qu'il lui envoie pour toucher son argent.

**BAnQ - Cote : P1000,S3,D1454**

*Note de J.-C. Dionne : De 1840 à 1844, Janvier Godfroi Miville Dechêne s'est impliqué au niveau municipal à titre de greffier et de président de la commission scolaire. On trouvera à l'annexe 1 plusieurs de ses écrits à ce sujet.*

## William Alexander Stewart, médecin (1854-1861)

William-Alexander, fut médecin, et pratiqua à l'Île d'Orléans où il mourut le 3 juin 1861, âgé de 43 ans.

J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p.522

1861 – William Stewart (40 ans), (RC)

1861 – William Alexander Stewart

30 mai - Acte 2920 – Testament de William Alexander Stewart, médecin, de Ste Famille.

Minutier du notaire Gabriel Dick

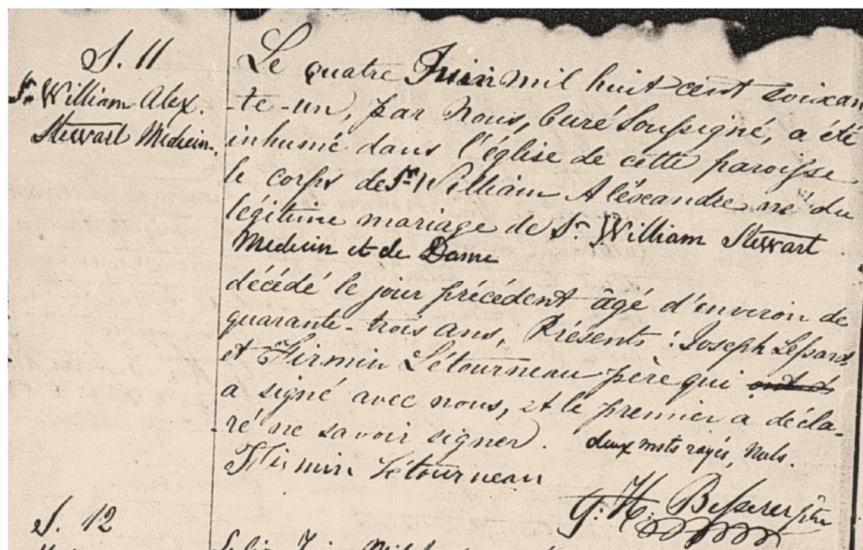
1 juin – Décès de William Alexander Stewart

### Décès

Samedi, le 1<sup>er</sup> juin courant, en la paroisse de Ste-Famille, Isle d'Orléans, après neuf jours de maladie soufferte avec résignation et entouré des soins de la religion, William Alexander Stewart, écuyer, médecin et chirurgien, à l'âge de 38 ans. Ses parents et amis sont priés d'assister à ses à ses funérailles qui auront lieu mardi matin.

Le Courrier du Canada, 3 juin, p.3

4 juin – Sépulture de William Alexander Stewart



Registre de la paroisse de Ste Famille

1861 - 17 juin – Acte 5183 – Quittance par François Canac dit Marquis, ouvrier menuisier, de Ste Famille, et légataire particulier de feu William Alexander Stewart de son vivant médecin, de Ste Famille, à Charles Eugène Panet, coroner de Québec, l'exécuteur testamentaire.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

1861 - 17 juin – Acte 5184 – Délivrance par Eugène Panet, coroner du district de Québec, l'exécuteur testamentaire de feu William Alexander Stewart de son vivant médecin, de Ste Famille, à Athanase Asselin, cultivateur, de Ste Famille, l'un des légataires particuliers.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

1861 – 17 juin – Acte 5185 – Inventaire des biens de feu William Alexander Stewart médecin de Ste Famille, par Eugène Panet, coroner du district de Québec, exécuteur testamentaire.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

1861 - 5 juillet – Acte 5189 – Délivrance par Eugène Panet, coroner du district de Québec, exécuteur testamentaire de feu William Alexander Stewart, à Messire George-Hilaire Besserer, prêtre curé de la paroisse Ste Famille.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

1861 - 22 juillet – Acte 5198 – Délivrance par Eugène Panet, coroner du district de Québec, exécuteur testamentaire de feu William Alexander Stewart, à Marie Paré, fille majeure, de Ste Famille, la légataire universelle.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

1862 - 30 mai – Acte 5247 – Reddition de compte et décharge par Eugène Panet, coroner du district de Québec, exécuteur testamentaire de feu William Alexander Stewart, à Marie Paré, fille majeure, de Ste Famille, la légataire universelle.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

1862 - 25 juin – Acte 5251 – Délivrance par Eugène Panet, coroner du district de Québec, exécuteur testamentaire de feu William Alexander Stewart, à Delphine Turcotte, fille majeure, de Ste Famille, une légataire particulière.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

1862 - 18 août – Acte 5272 – Délivrance par Eugène Panet, coroner du district de Québec, exécuteur testamentaire de feu William Alexander Stewart, à Messire George-Hilaire Besserer, prêtre curé de la paroisse Ste Famille.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

## Charles Errol Lemoine, médecin (1862-1864)

### 1862 – Charles Errol Lemoine

7 avril - Acte 914 – Donation, de la moitié indivise d'un lot de terre (lot numéro 23) situé dans le huitième rang du township de Nelson, par Charles Errol Lemoine, médecin, de Ste Famille, à Willam Moore Lemoine, fils mineur de William Henry Lemoine, junior, du département de l'Assemblée législative de cette province.

**Minutier du notaire Louis-Octave Bernier**

### 1864 – Charles Errol Lemoine

17 juin - Acte 3695 – Obligation, d'une somme de cinquante livres courant, par Charles Errol Lemoine, médecin, et Marie Sophie Adéline Cadorette, son épouse, de Ste Famille, en faveur de François Canac dit Marquis, menuisier, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

## A. E. Grenier, médecin (1863)

### A.-E. Grenier

A.-E. Grenier, médecin pratiquant son art en 1863 et la même année, il est élu président de l'Association d'éducation agricole.

**Référence : Raymond Létourneau, 1984, p. 618**

## Pierre Alexandre Imbleau, médecin (186?-1895)

Il a étudié à l'Université Laval et il a obtenu sa licence provinciale de pratique le 13 mai 1863.<sup>2</sup>

### 1868 – Pierre Alexandre Imbleau

6 juillet – Acte 5818 – Contrat de mariage entre Pierre Alexandre Imbleau, médecin, de Ste Famille; et Virginie Poulin, fille mineure âgée de dix-neuf ans, fille d'Alexandre Poulin, seigneur de la moitié de l'île d'Orléans.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

### 1869 – Pierre Alexandre Imbleau

30 octobre - Acte 5910 – Testament de Pierre Alexandre Imbleau, médecin, de Ste Famille.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

26 novembre - Acte 5916 – Quittance, d'une somme de trente louis, courant de la province, par Pierre Alexandre Imbleau, médecin, et son épouse, de Ste Famille, à Stanislas Paquet, agriculteur, du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

### 1881 – Pierre Imbleau (41 ans), médecin, (RC)

### 1883 – Pierre Alexandre Imbleau

14 mai - Acte 2278 – Vente, d'un emplacement faisant partie du Lot No 128 avec les bâtisses dessus construites, par François-Xavier Létourneau, navigateur, de Ste Famille, à Pierre Alexandre Imbleau, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Augustin Nicolas Vézina – R.F.- Bureau d'enregistrement, Registre 8 No 1378**

14 mai - Acte 2279 – Obligation, d'une somme de deux cent cinquante piastres portant intérêt à six pour cent, par Pierre Alexandre Imbleau, médecin, de Ste Famille, à Narcisse Asselin, journalier, du même lieu.

**Minutier du notaire Augustin Nicolas Vézina – R.F.- Bureau d'enregistrement, Registre 8 No 1379**

---

<sup>2</sup> Liste alphabétique des membres, gouverneurs et officiers du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, Canada, et aussi de tous licenciés du même collège depuis sa fondation en 1847 jusqu'en mai 1868. Montréal : des presses à vapeur de la Minerve, 16 rue St Vincent, 1868, p. 19

14 mai - Acte 2280 – Obligation, d'une somme de quatre cent cinquante piastres portant intérêt à six pour cent, par Pierre Alexandre Imbleau, médecin, de Ste Famille, à L'œuvre de la Fabrique de la Paroisse de Ste Famille représentée par Basile Canac Marquis, cultivateur et marchand, du même lieu, agissant en sa qualité de procureur.

**Minutier du notaire Augustin Nicolas Vézina – R.F.- Bureau d'enregistrement Registre 8 No 1380**

**1888 - Dr. Pierre A. Imbleau - Ste. Famille, Île d'Orléans, Québec**

13 septembre – Frais de (25.00\$) pour prise en charge médicale et médicaments administrés à Joseph Derouin, 87e Bataillon, Compagnie No. 6, souffrant d'une inflammation de l'œil droit, provoquée par un accident survenu au camp.

*J'ai l'honneur de transmettre mon compte au gouvernement*

*Le Département de la Milice de la Puissance du Canada doit au Docteur Pierre Alexandre Imbleau, pour soins médicaux donnés à Joseph Derouin, soldat de du 87<sup>e</sup> Bataillon, Compagnie No 6, capitaine Joseph Blouin. Le dit soldat Joseph Derouin a eu mal à l'œil droit suite d'un accident arrivé au camp de St Thomas, Montmagny, L'œil droit était très équimosé et une petite déchirure au contour int., suivit d'inflammation. Le malade a été sous mes soins chaque jour du 12 juillet au 24 du même mois inclusivement. Consultation, examen, application de remède par le médecin même et pour prescription 25 piastres.*

*J'ai l'honneur d'être, etc.*

*Dr. Pierre A. Imbleau, Ste Famille, Île d'Orléans, P.Q. Canada*

*Dr. P. A. Imbleau,*

*Ste Famille île d'Orléans*

*18 septembre 1888*

*Monsieur,*

*Après avoir examiné les papiers qui concernent le soldat Joseph Derouin, il appert que l'accident dont vous parlez a eu lieu pendant que ce soldat et l'un de ses camarades jouaient avec des armes. Comme il n'était pas, alors, de service, il n'y a rien dans les règlements qui autorise le ministre a prendre l'affaire en considération.*

*J'ai l'honneur d'être,*

*Monsieur,*

*Votre obéissant serviteur*

*C.E. Panet*

*Colonel, Député Ministre de la Milice et de la Défense*

**BAC - RG9-II-A-1. No de volume : 218. No de dossier : A8325. No d'instrument de recherche : 9-14**

**1891 - Pierre Imbleau (50 ans), médecin (RC)**

**1895 - Pierre Imbleau (54 ans), médecin (décédé)**

Jeudi dernier le 7 courant, est décédé à la Ste-Famille, île d'Orléans, le docteur P. A. Imbleau, après une maladie de trois mois.

Le docteur Imbleau est né à Joliette, en 1840, et après un cours classique au collège de cette ville, il vint étudier la médecine à l'Université Laval, puis alla se fixer à Ste-Famille.

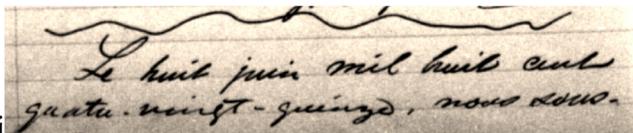
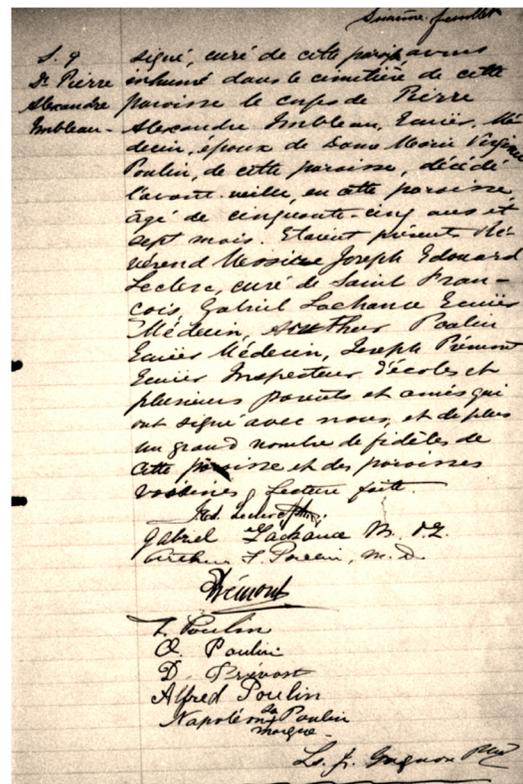
Par sa foi vive, son exemplaire piété, son inaltérable charité pour les pauvres auxquels il donnait ses soins avec autant de dévouement qu'aux riches, ce digne médecin s'était acquis la confiance et l'estime de tous.

Ses funérailles ont eu lieu à Ste-Famille, samedi, au milieu d'un grand concours de fidèles venus de toutes les paroisses de l'île.

Le docteur laisse une épouse éplorée et tous ceux qui l'ont connu le regrettent toujours.

Journal des campagnes, 20 juin 1895, p.4

**1895 - Pierre Imbleau (décédé le 7 juin)**



**Registre de la paroisse de Ste Famille**

1901 - 15 juillet – Acte 8321– Dation en paiement, d'un emplacement faisant partie du lot numéro 128 du cadastre de Ste Famille, avec les bâtisses dessus construites, une somme de quatre cents piastres plus les intérêts, et une somme de cent cinquante piastres, par Dame Marie Virginie Poulin, veuve en premières noces de feu P. A. Imbeau, en son vivant médecin, épouse actuelle de Michel Boulet, commerçant de lard, de Québec, à L'œuvre de la Fabrique de Ste Famille.

Note : Pour le paiement des dettes de C.A. Imbleau

Minutier du notaire Cyprien Labrègue – R.F.- Bureau d'enregistrement, Registre RB8, no 3460

## Pierre George Masse, médecin (1896-1896)

### 1896 – George Masse, médecin

*Note de J.-C. Dionne : Il agit à titre de témoin dans l'acte suivant :*

*27 septembre – Acte 1528 – Testament d'Alphonse Létourneau, cultivateur, de Ste Famille.*

*Minutier du notaire Georges Émile LaRue.*

### 1897 – George Masse

3 octobre - Acte 1650 – Vente, d'un emplacement faisant partie du lot 128, avec les bâtisses dessus construites, par Dame Marie Virginie Poulin, de Ste Famille, veuve de feu Pierre Alexandre Imbeau, en son vivant médecin, du même lieu, à George Masse, médecin du même lieu.

**Minutier du notaire Georges Émile LaRue**

## Joseph Philippe Paradis, médecin (1899-19??)

### 1899 – Joseph Philippe Paradis, médecin

10 septembre - Acte 2277 – Contrat de mariage entre Joseph Philippe Paradis, médecin de Ste Famille, fils majeur de Firmin Paradis, industriel, de Chicoutimi, et de feu Marie Royer; et Demoiselle Marie Cédulie Azilda Grenier-Rouleau, de St Roch de Québec, fille majeure issue du mariage de Louis Grenier, de St Félicien du Lac St Jean, et de feu Sara Giroux, et fille adoptive de feu François Rouleau, en son vivant menuisier, de St Roch de Québec.

**Minutier du notaire Jacques Edouard Plamondon – R.F - Bureau d'enregistrement, Registre RB8, no 3256**

### 1901 – Joseph Paradis (25 ans), médecin (RC)

## Guillaume George Poulin, médecin (1907-19??)

### 1907 – Guillaume George Poulin, médecin

*Note de J.-C. Dionne : Il agit à titre de témoin dans l'acte suivant - 10 septembre – Acte 1269 – Testament de Demoiselle Luce Morency, fille majeure, de Ste Famille. Notes : Louis Joseph Gagnon, prêtre-curé, et Guillaume George Poulin, médecin, tous de Ste Famille agissent comme témoins.*

**Minutier du notaire Henri Delage – R.F.- Bureau d'enregistrement, Registre RB, no 4179**

## Aimé Perrier, médecin (1926-1934)

### 1926 – Aimé Perrier, médecin

13 août - Acte 6715 – Vente, d'un emplacement connu sous le numéro 111 du cadastre de Ste Famille avec les bâtisses dessus construites, par Dame Marie Éloïde Pepin dit Lachance, de Ste Famille, veuve de François-Xavier Pepin dit Lachance, à Aimé Perrier, médecin, du même lieu.

Minutier du notaire J. Alfred Pouliot – R.F.- Bureau d'enregistrement, Registre RB, no 6563

Québec, Le Soleil, samedi 18 août 1984

# Un médecin de l'île fête 50 ans de pratique

par Jacques DRAPEAU

Les insulaires rendront un vibrant hommage à leurs aînés, à l'occasion des fêtes du tricentenaire de Sainte-Famille, et Robert Gaulin sera de la fête, bien sûr. Un demi-siècle de loyaux services à la communauté, ça se souligne en grand.

**La vocation**

Le Dr Gaulin s'est donc installé à l'île en 1934, un an avant le pont... Il prenait la succession d'un médecin partant, ce qui lui assurait une clientèle bien établie.

Mais Robert Gaulin était jeune et surtout... célibataire. Une femme qui allait accoucher, n'en voulait point comme médecin parce qu'il n'avait pas encore pris épouse. Elle préféra l'autre médecin de l'île, marié celui-là. Un peu plus d'une année plus tard, quand la même femme accoucha d'un autre enfant, le Dr Gaulin était à ses côtés. Il avait pris femme entre-temps.

C'était l'époque du pont de glace, des routes mal entretenues, des visites aux malades qui débutaient à 9h le matin pour se terminer tard en soirée. C'était au temps des longs voyages en voiture tirée par des chevaux ou en conduisant un Bombardier. Par forte tempête, cet engin-là faisait du trois milles au gallon, pas plus. A \$1 la visite, il n'y avait rien pour se mettre riche.

"Les gens étaient robustes et résistants, raconte-t-il. On arrivait à se débrouiller. Rarement, j'ai dû envoyer des malades dans les hôpitaux de Québec. Quand on avait des colles, on les envoyait à des spécialistes qui restaient collés avec... Ils n'arrivaient pas à les guérir."

Semaine après semaine, le Dr Gaulin passait une couple de nuits blanches en moyenne. C'était pour des accouchements surtout. Les familles étaient nombreuses à l'époque.

"Je me souviens de cette femme qui mettait au monde son 19e enfant. J'avais l'habitude d'entendre des supplications du genre: maman ou Mon Dieu. Mais pour elle, ce fut différent. Le bébé retardant sa sortie, la mère hurla soudain: "Vas-tu sortir, mon petit Christ!" Et le bébé apparut aussitôt.

Le Dr Gaulin eut aussi, un jour, affaire à un mari jaloux qui refusait de voir le médecin toucher à sa femme au moment de l'accouchement.

Quand le disciple d'Esculape menaçait de quitter les lieux et de laisser le travail entre les mains du mari jaloux, ce dernier se calma net.

Le médecin de Sainte-Famille eut aussi grand peine à sauver un client qui, un jour, décida d'absorber d'un trait les doses prescrites de médicaments qu'il avait oublié de prendre au cours des quatre derniers jours...

**Médecine moderne**

Le Dr Robert Gaulin n'est pas tendre à l'endroit de la médecine moderne, de ses exigences bu-reaucratiques, de toute cette paperasse qu'il faut remplir.

"Aujourd'hui, dit-il, le secret professionnel n'existe plus. La médecine d'aujourd'hui est plus ou moins intéressante et intéressante."

Le Dr Gaulin a mis la pédale douce dans sa profession après... son rapport d'impôt de 1970. Cette année-là, il remit \$20.000 au Trésor public. "Je n'avais jamais gagné autant d'argent durant toute une année auparavant", fit-il observer.

Maintenant, Robert Gaulin prend un peu plus le temps de contempler ses arbres majestueux et ses 250 pommiers qu'il a lui-même transplantés. Il goûte davantage au calme dans sa vieille maison de cèdre qu'il a fait bâtir il y a 47 ans.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve



Devant la maison des Gaulin à Sainte-Famille, une plaque commémorative rend hommage aux ancêtres. Robert Gaulin ne veut rien oublier de son passé.

**LE BAHUTIER**  
Territoire disponible

Fabricant québécois de meubles massifs recherche un investisseur agressif possédant un minimum d'expérience de la vente au détail pour ouvrir une boutique ou pour compléter une boutique existante dans le territoire de la région du Québec métropolitain.

- Investissement minimal de 20 000\$ requis.
- Bonne marche de contribution.
- Dépenses d'exploitation peu élevées.

Personne intéressée, veuillez communiquer au:

**(514) 773-6000**

SERVICE de CURRICULUM VITAE et d'ORIENTATION de Québec en

## Liste chronologique descriptive des chirurgiens et des médecins à Saint-Jean (1726-1921)

### Gervais Beaudoin (168?-170?) vivant chirurgien de Québec, de Saint-Jean, île d'Orléans

1707 - 2 au 18 novembre – Procédures criminelles contre Urbain Beaulieu (alias Urbain Moreau dit Laviolette) et ses complices Lamarche et Dupuy, soldats, pour vol de marchandises dans le magasin d'Anne Aubert, marchande de Québec, veuve du sieur Gervais Beaudoin, vivant chirurgien de Québec, de Saint-Jean, île d'Orléans, qui a élu domicile à Québec, rue Saint-Jean.

Ce dossier en matières criminelles provient de la Prévôté de Québec et contient les interrogatoires ou les dépositions des personnes suivantes : Pierre Saint-Yves (Sainctive) garçon voyageur, habitant de Ville-Marie, en l'île de Montréal, 24 ans, journalier de profession; Pierre Millet, habitant de Québec, 48 ans; Thomas Ferret, charretier de Québec, demeurant rue Champlain, 34 ans; Marie-Madeleine Mondin, femme d'Étienne Bourbon, couvreur de bardeau, demeurant à Québec, 33 ans; Urbain Beaulieu, natif de Saint-Thomas de la flèche en Anjou, 22 ans, drapier de profession qui fait de la toile en ce pays, demeurant ordinairement à Saint-Nicolas, seigneurie de Lauzon chez le nommé Demers, fils de Demers de Québec, mais qui avait pris le nom d'Urbain Moreau, en s'engageant dans les troupes de ce pays où il était soldat de la compagnie de Saint-Ours, de laquelle il a déserté, il y a environ 3 ans et qu'il avait pris pour nom de guerre celui de Laviolette, lequel nom il a changé depuis sa désertion, de crainte d'être retrouvé; Jacques Jahant (Jahain) dit La Violette (Laviolette), tanneur, demeurant à Saint-Jean, 45 ans; Anne Trépagny, femme de Jacques Jahant, tanneur, demeurant en la côte Saint-Jean, 38 ans; Marie Thibierge, veuve de Jacques Genaple de Bellefond, demeurant à Saint-Jean, chez Jacques Jahan dit La Violette, tanneur, 26 ans. Ce dossier comprend une assignation à comparaître; un extrait des registres de la geôle des prisons royales de Québec; des requêtes de la veuve Beaudoin adressée à la Prévôté de Québec; des exploits de signification et d'assignation; l'information, les dépositions des témoins et les interrogatoires; une addition d'information; les conclusions du procureur du Roi; la sentence rendue à la Prévôté de Québec à l'encontre d'Urbain Moreau dit Laviolette, se disant Urbain Beaulieu.

**BAnQ - Cote : TL5,D409**

Je n'ai pas trouvé d'autre information concernant la période de temps durant laquelle Gervais Beaudoin a exercé à St-Jean. Dans les documents qui suivent, il est indiqué qu'il est chirurgien de Québec :

1688 - 19 juillet – Appel de Gervais Beaudoin, chirurgien de Québec, contre Isaac Hervieux, cloutier, mis à néant; acte à l'appelant de la déclaration de l'intimé, à savoir qu'il ne se souvient pas d'avoir rien dit qui puisse faire tort à la réputation de l'appelant, lequel il reconnaît pour homme d'honneur et habile en sa profession; le dit Hervieux est condamné aux dépens taxés à 50 sols.

BAnQ - Cote : TP1,S28,P3667

1689 - 4 juillet – Appel de Gervais Beaudoin, maître chirurgien de Québec, contre André Dechaune, tailleur d'habits, mis à néant; et le dit Dechaune est condamné aux dépens des deux instances.

BAnQ - Cote : TP1,S28,P3932

1691 - 15 janvier – Appel de Gervais Beaudoin, maître chirurgien de Québec, contre Antoine de Lamothe, écuyer et sieur de Cadillac, mis à néant; le dit Beaudoin est condamné aux dépens des deux instances.

BAnQ - Cote : TP1,S28,P3762

1695 - 29 août – À la requête de Gervais Beaudoin, chirurgien à Québec, assignation de Jean Clouet, de Québec, afin qu'il paie 40 livres pour des pansements et des médicaments qui lui ont été fournis.

BAnQ - Cote : TL1,S11,SS2,D76

1696 - 18 août – Certificat de décès produit par Gervais Beaudoin, lieutenant chirurgien à Québec, et par le sieur Bélisle, aussi chirurgien, attestant qu'un nommé Saint-Germain s'est bien pendu dans son cachot.

BAnQ - Cote : TL1,S11,SS2,D122

## Jean Mauvide, chirurgien (1726-1756)

MAUVIDE, Jean.

Jean Mauvide était à St-Jean, île d'Orléans, en 1732, où il épousa, en 1733, Marie-Anne Genest, âgée de 26 ans, fille de Charles Genest et de Marie Mourier. (73)

D'après Tanguay ils auraient eu quatre enfants, tandis que dans la "Généalogie des familles de l'île d'Orléans" de l'abbé Michel Forgues, page 225, on n'en trouve que trois. Ils sont tous nés à St-Jean.

Mauvide soigna Jean Bilodeau, de St-François, qui mourut chez le charlatan Phlem à Ste-Anne de la Pérade.

Il n'avait qu'un fils, Laurent, qui se noya, le 21 mai, 1792, avec M. Augustin-David Hubert, curé de Québec. Ce fils fut le dernier seigneur de St-Jean de l'Île. Il était devenu propriétaire de cette seigneurie par son mariage avec une demoiselle Marianne Durocher, sœur du sieur Amable Durocher et de M. Benjamin Durocher. (74)

Mauvide assista et signa au mariage de Bernard Dubergès à St-Pierre, I. O., le 14 février 1746. Sa maison existe encore à St-Jean. Son pilon est chez le docteur Dufresne, à St-Jean et sa longue-vue est en la possession de M. L.-Denis Hudon de Québec.

Un Jean Mauvide était propriétaire de l'île Madame qu'il vendit en 1779 à René-Amable Durocher. C'était probablement notre chirurgien, et ce Durocher devait être le beau-père de Laurent Mauvide dont nous avons parlé plus haut.

Voici, au sujet de cette vente, l'annonce qui parut dans la "Gazette de Québec", en 1782: "Tous ceux qui prétendent à quelques droits de propriété, de servitude, d'hipoteque ou autrement contre les successeurs de M. Jean Mauvide et de defunte Dame Marie-Anne Genest, son épouse, notamment sur la moitié

" du total de la seigneurie et comté St-Laurent, la dite moitié composée des paroisses St-Pierre et St-Laurent en l'Isle d'Orléans près Québec, sur l'Isle Madame, Fief que le Sieur René-Amable Durocher et Dame Marie-Anne Mauvide son épouse ont acquis, sont requis de faire déclaration de leurs prétentions avant ou le 12 décembre prochain par écrit signifié au dit sieur Durocher, en sa demeure à St-Jean ou à l'avocat soussigné en son étude à Québec, passé lequel temps le dit sieur Durocher et la dame son épouse, payeront le prix de leur acquisition, et se prévaudront du présent avertissement contre la négligence des prétendants." (75)

A. Panet.

Voici une autre annonce dans le même journal au sujet de Mauvide.

" Tous ceux à qui il est du par M. Mauvide (Jean), absent de cette province, sont requis de produire leurs comptes ou billets d'ici au 1er jour de janvier prochain chez M. Laurent Labarre, son curateur, demeurant en la paroisse St-Jean de l'Isle d'Orléans, ou chez l'avocat soussigné à Québec, après lequel temps il sera fait entre les créanciers du dit sieur Jean Mauvide un dividende dans le cas où ses biens ne seroient point suffisants pour remplir le montant des créances qui seront alors connues."

" Québec, 13 octobre 1782.

Berthelot d'Artigny, avocat. (76)

Une partie du "Journal de Joseph Gaspard Chaussegros de Léry, Lieutenant des troupes", a trait à l'expédition de 1754-55 au Fort Duquesne, et le nom de Mauvide y est mentionné à plusieurs endroits, comme chirurgien accompagnant l'expédition.

Ainsi on y dit que le sieur Péan étant malade, il est soigné par les Sieurs Vigée et Mauvide. (77)

**J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p.410-12**

## 1726 – Jean Mauvide (Movide)

19 octobre - Ordonnance de l'intendant Dupuy qui règle les contestations entre Jean Mauvide (Movide), chirurgien, et Pierre Asselin, habitant de l'île et comté de Saint-Laurent (île d'Orléans), au sujet de soins et médicaments fournis à la famille dudit Asselin

19. 8. 1726.  
*Ordonnance qui règle les contestations mises entre Jean Mauvide Chirurgien et Pierre Asselin habitant*

*Claude Thomas Dupuy* Es.  
 Jean Mauvide Chirurgien ayant fait venir pardevant  
 M. le Sieur Asselin habitant de l'île et comté de Saint-Laurent et l'Espe-  
 que l'Asselin a plu regier la contestation qui est entre luy et le dit Asselin  
 ensemble, le dit Mauvide demandant audit Asselin la  
 somme de Quarante Livres pour les Médicaments et  
 Traitemens qu'il luy a fait et a sa famille d'une part et l'Asselin de  
 vingt Livres pour sesdits médicaments et Traitemens qu'il a  
 fait et sa famille d'autre part le dit Asselin d'autre part  
 demandant a faire compensation desdites deux sommes montant  
 ensemble a celle de Quarante Livres sur ce qu'il peut avoir rendu  
 Asselin pour son port et loyer de maison occourus qu'il n'a  
 plu visidonné que le dit Asselin luy remettra en telle sorte de

Cherch. avec une Casuelle, ses Menoirs et chaine et deux Minots d'avoine  
 qu'il luy retient mal a propos a quoy le dit Asselin a repliqué qu'il n'a  
 lesd' attelages de cheval, Casuelle, menoirs et chaine et deux Minots  
 d'avoine pour sesdits de ce que le dit Mauvide pour a luy devoir  
 Compensation faite de la somme de quarante Livres qu'il doit  
 luy avoir pour luy et sa famille, ne devant nullement luy  
 tenir compte de la somme de vingt Livres qu'il demande pour  
 les médicaments et Traitemens qu'il a fait a la dite Marie  
 Dalleret qu'il a une fille qu'il la retient chis luy pour charrue et  
 laquelle ne luy est parvenue ni, Domestique, se referant En et  
 l'autre a ce qu'il n'aurait plu regier, a Quoy d'autre l'ord. M. le  
 avant faire droit sur la demande dudit Mauvide Chirurgien  
 l'endant a fait de compensation de la somme de vingt Livres  
 pour rendre pretant fourni a la M. le Sieur Dalleret de  
 l'ord. dudit Asselin, Connu l'un de la somme de quarante  
 Livres d'une part et de Asselin pour Remede et medicamens  
 a luy fournis personnellement la dite Compensation a faire  
 sur ce que le dit Mauvide peut avoir audit Asselin pour port  
 et loyer de maison occourus d'autre part que le dit Mauvide  
 et Asselin comptent ensemble tant desdites sommes que  
 des Remedes fournis audit Asselin personnellement par le dit  
 Mauvide et que cependant et a provision le dit Asselin rendra  
 audit Mauvide le dit attelage de cheval, Casuelle, Menoirs,  
 et chaine et le dit deux Minots d'avoine qu'il a a luy a quoy  
 faire pl. sera Contain par toutes copies de l'ord. et de l'ordonnance  
 Mauvide Es. fait le 19. Octobre l'an 1726.  
 le 19. neuf octobre mille sept cent vingt Es.  
*Dupuy*

BAHQ - Cote : E1,S1,P1767

## 1731 – Jean Mauvide

11 août – Sentence dans le procès de Pierre Léger et de sa femme Marguerite Forestier contre un nommé Mauvide, de l'Île d'Orléans, au sujet d'un mémoire dont le procureur de Mauvide, le sieur de Courbuisson, nie la dette, et ordonnance à l'effet que le sieur Mauvide comparâtra en personne, suivies de trois significations et assignations au sieur Mauvide, et d'un refus de procuration par le sieur de Courbuisson après la seconde signification. 22 mars 1732

BAHQ - Cote : T11,S11,SS2,D818

**1732 – Jean Mauvide**

10 janvier – Requête de Jean Mauvide, chirurgien de l'île d'Orléans, résidant à la paroisse Saint-Jean de ladite île, pour l'obtention d'une autorisation pour la tenue d'une loterie de 1500 livres de marchandises, avec 2000 billets de 15 sols, et pour la nomination d'arbitres pour procéder à l'estimation des marchandises; un projet détaillé de ladite loterie est joint à cette requête.

**BAnQ - Cote : TL5,D941**

22 mars – Exploit de signification d'un mémoire (copie incluse dans la signification) au sieur Mauvide, maître chirurgien de l'île d'Orléans, à la requête de Pierre Léger et Marguerite Fortier, sa femme, concernant les effets que ledit Mauvide a reçus le 15 avril 1729, dudit Léger et assignation à comparaître à la Prévôté de Québec donné au sieur Mauvide, afin de se voir condamner à payer la somme de 172 livres et 3 sols, telle que portée sur le mémoire.

**BAnQ - Cote : TL5,D4229-32**

23 janvier – Réponses produites par Adrien Leclerc (Leclair), forgeron, habitant de l'île Saint-Laurent, paroisse Saint-Pierre, suivant la signification qui lui fut faite à la requête de Joseph Fortier, huissier audiencier de l'île et comté de Saint-Laurent, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de feu Pierre-Noël Fortier, son frère, relativement aux comptes respectifs qu'ils ont entre eux.

**BAnQ - Cote : TL5,D934**

22 – mars – Sentence dans le procès de Pierre Léger et de sa femme Marguerite Forestier contre un nommé Mauvide, de l'Île d'Orléans, au sujet d'un mémoire dont le procureur de Mauvide, le sieur de Courbuisson, nie la dette, et ordonnance à l'effet que le sieur Mauvide comparaitra en personne, suivies de trois significations et assignations au sieur Mauvide, et d'un refus de procuration par le sieur de Courbuisson après la seconde signification. 11 août 1731 - 22 mars 1732

**BAnQ - Cote : TL1,S11,SS2,D818**

1-4 juillet – Sentence dans le procès de Pierre Léger dit Lajeunesse et de Marguerite Forestier, sa femme, contre Jean Mauvide, chirurgien de l'Île d'Orléans, condamnant le sieur Mauvide à comparaître en personne.

*Ce dossier comprend une sentence dans le procès de Pierre Léger dit Lajeunesse et de Marguerite Forestier contre Jean Mauvide; une procuration de Pierre Léger à sa femme pour le représenter dans sa cause contre Jean Mauvide; un exploit de signification de la sentence audit Mauvide et une assignation à comparaître.*

**BAnQ - Cote : TL1,S11,SS2,D871**

20 juillet – Document officiel authentifiant que Jean Mauvide exerce la profession de chirurgien sur l'Île d'Orléans / Michel Sarrazin.

*Je soussigné médecin Juré en Canada Certifié que le Sr Jean —  
 mauid exerce la profession de Chirurgien dans l'Isle d'Orléans  
 proche de Québec, Il y a plus de dix ans, avec un grand succès de  
 tout le monde, et même de notre. Il est d'ailleurs un honnête homme,  
 et de la même qualité de l'Isle, et a beaucoup de religion, ce en foi  
 de quoi je lui ai déclaré le present Certificat pour lui servir en  
 Le que de sainte et que bec les 20<sup>me</sup> 7<sup>me</sup> 1732*

 *Sarrazin*

BAnQ - Cote : P436,S8,P1

1732 – Loterie de Jean Mauvide chirurgien

**LOTERIE DE JEAN MAUVIDE, CHIRURGIEN (1732)**

A Monsieur le lieutenant général civil et criminel de la Prévôté de Québec.  
 Supplie très humblement Jean Mauvide, chirurgien de l'île d'Orléans, résidant à  
 la paroisse de Saint-Jean de la dite île, et vous prie, Monsieur, de luy permettre faire,  
 s'il vous plait, la grâce de luy permettre de faire faire une loterie de quinze cents livres  
 de marchandises, où il y aura deux mille billets de quinze sols pièce et que tous les

(1) Archives de la province de Québec.

billets seront bons selon le plan ci-joint, et pour cet effet le suppliant vous prie, Monsieur, de nommer tels marchands qui entendent le détail de la clincaillerie (sic) et mercerie afin que le tout soit fait et réglé dans les formes et selon les règles ordinaires, et comme le suppliant ne réside pas en cette ville à cause des malades qu'il a dans l'île d'Orléans, il vous prie, Monsieur, d'avoir la bonté d'agréer que le suppliant confie la distribution de la dite loterie à Monsieur et à mademoiselle Baraguet, sa fille, vu que ce sont des personnes que le suppliant et le public peuvent en toute sûreté s'en rapporter à leur droiture et bonne foi.

Ce considéré, Monsieur, il vous plaise nommer telles personnes qu'il vous plaira pour faire l'estimation des dites marchandises sur le pied du détail et de faire le détail et l'arrangement des dits lots et billets à tels jour et heure qu'il vous plaira, et permettre au suppliant de faire battre un ban pour l'ouverture de la dite loterie que le dit sieur Baraguet et la demoiselle, sa fille, continueront. C'est la grâce qu'espère de vous, Monsieur, celui qui continuera d'offrir ses vœux au ciel pour votre conservation, prospérité et santé.

MAUVIDE.

Ve la présente requête nous permettons au sr Mauvide, chirurgien établi en l'île et comté de St-Laurent, paroisse de St-Jean, de faire la loterie dont il est fait mention cy-devant, en la manière qu'il nous l'a proposé, à condition que les lots dont elle sera composée soient vus, visités et estimés en notre présence et en celle du procureur du Roy de la Prévôté et du greffier d'icelle, par les sieurs Drizy et Roussel, marchands en cette ville, que nous avons nommés d'office à cet effet; ordonnons en outre que le dit Mauvide fera écrire tous les effets de la dite loterie dans un registre qui sera par nous préalablement cotté et paraphé, desquelles marchandises et effet sera par nous dressé procès-verbal au bas de l'état d'estimation qui en sera faite par les dits Drizy et Roussel. Fait et donné par nous conseiller du Roy et son lieutenant général civil et criminel au siège de la Prévôté de Québec le dix. janvier 1732.

ANDRÉ DE LEIGNE.

Projet d'une loterie de quinze cents livres de marchandises où il y aura deux mille billets de quinze sols et tous les billets seront bons. Il n'y aura point de billet blanc.

Et pour y parvenir les estimateurs qui seront nommés par les Messieurs de la justice estimeront les marchandises sur le pied du détail et après être estimées on dressera l'état des lots par numéros depuis numéro un jusqu'au numéro deux mille et à la ligne de chaque numéro on écrira ce qu'il doit avoir, par exemple, no 1, une pièce d'étamine vinée de 20 l.; No 2, 4 aunes de cadix drapé à 5 l. l'aune plus ou moins; No 3, 4 aunes de calmande à fleurs à 3 l. l'aune; No 4, une paire de bas de laine de Paris pour homme à 6 l., et sur le paquet des dits bas il y aura le prix et la calité (sic), et le premier qui gagnera une des dites paires de bas choisira la couleur dans le dit paquet selon son goût.

Et pour qu'on sache ceux qui auront eu les bons lots il y aura un état en blanc de tous les nos depuis No 1 jusqu'au no 2000 et celui qui aura eu le no 1 mettra son nom, son métier et sa paroisse.

Nota que tous les bons lots seront composés de quoi faire quelque habillement d'hommes et de femmes, et d'une paire de souliers ou de bas ou de chapeau, et les petits lots seront d'épingles, d'éguilles, clincaillerie (sic), de souliers sauvages, de tabac (1).

(1) Archives de la province de Québec.

Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1923, 1923-24, page 156-57  
BANQ – Cote : TL5,D941

### 1736 – Jean Mauvide

7 novembre – À la requête de Jean Mauvide, maître chirurgien demeurant en la paroisse de Saint-Jean, déclaration à Barthélemi Therrien, habitant du même lieu, que l'assignation du 23 avril sera continuée.

BAnQ - Cote : TL1,S11,SS2,D1132

**1743 – Jean Mauvide**

5 juin – Echange de parts de terre situées au comté St Laurent, paroisse St Jean entre Jean Mauvide, chirurgien, du comté St Laurent, paroisse St Jean, et Antoine Fontaine, du comté St Laurent, paroisse St Jean.

**Minutier du notaire Joseph Fortier**

21 juillet – Procès-verbal de sommation sur requête du sieur Mauvide, chirurgien en l'île d'Orléans, à l'endroit de Pierre Genest dit Labarre au sujet du mesurage et du partage de la terre, et de ses améliorations, appartenant aux héritiers de sa défunte épouse, et déclaration dudit Genest dit Labarre quant à son refus de participer à l'arpentage projeté, laquelle terre étant située à l'île d'Orléans, dans la paroisse de Saint-Jean, seigneurie de l'Île-d'Orléans. La présente pièce concerne directement: Pierre Genest dit Labart (Labarre), époux de feu Marie Morier; les héritiers de feu Marie Morier, de son vivant, épouse de Pierre Genest dit Labarre; le sieur Monvide (Mauvide), chirurgien en l'île d'Orléans (arpenteur Ignace Plamondon père).

**BAnQ - Cote : CA301,S43,P57**

**1744 – Jean Mauvide**

28 mars – Procès-verbal de l'enquête faite à la requête de Jean Mauvide, habitant de l'île d'Orléans, devant le conseiller Nicolas Lanouillier (Lanouillier, Lanoullier), commissaire ad hoc, au sujet de fournitures de farine, moutons et beurre, contre René de Couagne, marchand à Québec.

**BAnQ - Cote : TPI,S37,D202**

**1751 – Jean Mauvide**

26 février – Vente d'une part de terre située en la paroisse de St Jean Baptiste du comté de St Laurent; par François Lemaitre dit Lamorille, bourgeois, de la ville de Québec, rue Nôtre Dame, à Jean Mauvide, maître chirurgien, de l'île et comté de St Laurent, paroisse de St Jean.

**Minutier du notaire Claude Barolet**

**1752 – Jean Mauvide**

21 novembre - Vente des terres et héritages composant les deux paroisses de St Pierre et de Saint Laurent en l'île Dorleans érigée sous le nom de comté Saint Laurent; par Joseph-Ambroise Gaillard, prêtre chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame de Québec, seigneur primitif du comté de St-Laurent, demeurant à Quebec, rue de la Montagne, à Jean Mauvide, négociant, du comté de St Laurent en la paroisse de St Jean.

**Minutier du notaire Claude Barolet**

**1753 – Jean Mauvide**

4 janvier - Vente de terre située en la paroisse de St Jean; par François Vignaux, menuisier et Marie-Elisabeth Gendron (majeure), son épouse, de la ville de Québec, à Jean Mauvide, négociant, de l'île et comté de St Laurent, paroisse de St Jean.

**Minutier du notaire Claude Barolet**

11 mai - Document signé par l'intendant François Bigot nommant Jean Mauvide Chirurgien Major

Québec, II may 1753  
 Commission de  
 François Bigot,  
 Intendant,  
 nommant  
 le Dr. Jean Mauvide,  
 Chirurgien Major

François Bigot <sup>Royal</sup>  
 Conseiller du Roy en ses Conseils  
 Intendant de Justice, Police,  
 Finances et de la Marine en  
 toute la Nouvelle France.

Je  
 L'ayant nécessaire de commettre une  
 personne capable de remplir les fonctions  
 de Chirurgien Major à la suite du party  
 commandé par M. Marin Capitaine  
 d'Infanterie et qui va à la Belle Rivière,  
 et l'ayant informé de la bonne conduite et  
 expérience de M. Morice, Nour l'ay  
 commis et commette en la dite qualité  
 de Chirurgien Major à la suite du  
 détachement pour servir sous les ordres  
 de ce Commandant ou de celui avec lequel  
 il sera détaché aux gages qui seront payés  
 pour régler. Fait à Québec le 11 May 1753.

*[Signature]*

**BAnQ - Cote : P436,S8,P2**

8 juillet – Vente de terre située au comté St Laurent, paroisse St Pierre ; par Joseph Chabot, major de la milice dans toute l'étendue du comté St-Laurent, à Marie-Anne Genest, épouse actuelle de Jean Mauvide, seigneur en partie de l'île et comté St Laurent et chirurgien major son époux, présentement dans les Pays d'en Haut.

**Minutier du notaire Louis Pichet**

**1755 – Jean Mauvide**

27 octobre – Procuration de Jean Mauvide, négociant, de l'île et comté Saint Laurent, à ? Olivier, négociant, du fort Saint Pierre de la Martinique.

**Minutier du notaire Jean-Claude Panet**

27 octobre – Procuration de Jean Mauvide, négociant, de l'île et comté Saint Laurent, à Fleurie de Lagorgandiere, commissaire de la Marine à St-Domingue.

**Minutier du notaire Jean-Claude Panet**

30 octobre - Procuration de Jean Mauvide, négociant, de l'île et comté Saint Laurent, à Foucher, capitaine du Beauharnois.

Minutier du notaire Jean-Claude Panet

### 1756 – Jean Mauvide

14 février – Dépôt d'une obligation de Catherine Gravale, à Movidé, chirurgien, de la paroisse de Saint Jean.

*Note de J.-C. Dionne : à Movidé – à Jean Mauvide.*

Minutier du notaire Antoine Crespin

30 septembre – Prestation de serment par Lemaître dit Lamorille, à la requête de Mauvide, seigneur de Saint-Laurent (île d'Orléans).

BAAnQ - Cote : CC301,S1,D3249

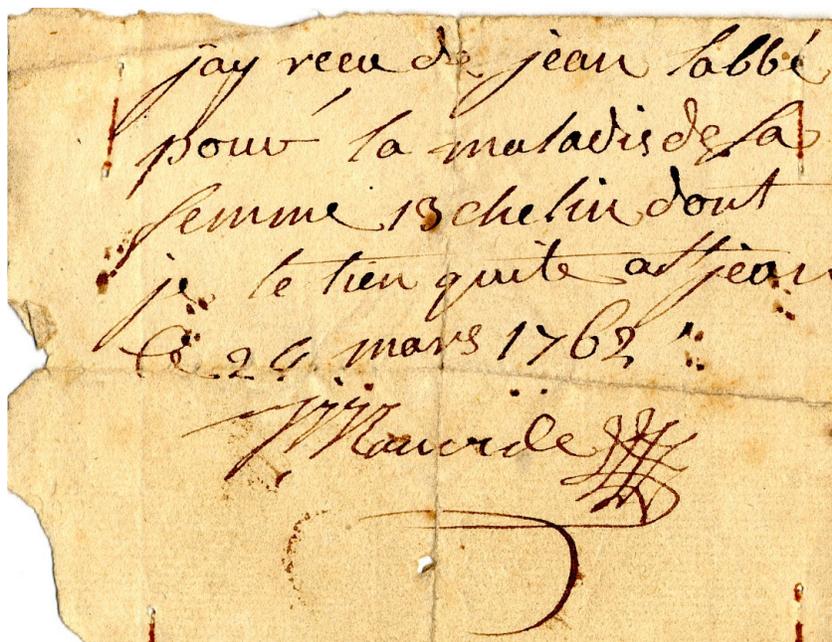
### 1757 – Jean Mauvide

31 mars – Obligation de Jean Mauvide, seigneur en partie de l'île et comté St-Laurent, à Chalon, maître boulanger, de la ville de Québec.

Minutier du notaire Jean-Claude Panet

### 1762 – Jean Mauvide

26 mars – Reçu de Jean Labbé



J'ay veu de Jean Labbé  
pour la malade de sa  
femme 18 chelie dont  
je te tien quitte a Jean  
le 26 mars 1762  
Mauvide

BAAnQ Québec Cote : P436,S999,P52 - Fonds Famille Pouliot-

## François-Xavier Drolet, médecin (1833-)

### 1833 – François-Xavier Drolet, médecin

31 décembre - Acte 736 – Bail à loyer pour une année du second étage d'une maison en bois près de l'église, par Michel Robitaille, ouvrier charron de St Jean, à François-Xavier Drolet, médecin du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

## Gabriel Pépin dit Lachance, médecin (1838-1860)

Gabriel Lachance : Né à St-Jean le 8 janvier 1813, fils de Gabriel Pépin dit Lachance et de Marguerite McQuinal. Selon *le Canadien* du 29 octobre 1832, il aurait été admis à l'étude de la médecine lors de la séance d'octobre tenue par le Bureau de la médecine de Québec. Établi à St-Jean vers 1836 ou 1837, il a épousé la veuve de Moïse Lachance dont le mari avait péri dans le naufrage de 1839, en face du Pot-à-l'eau-de-vie. Il a pratiqué la médecine à St-Jean jusqu'en 1859, qu'il quitte pour St-Pierre-les-Becquets. Il décède à St-Pierre-les-Becquets en 1862.

Raymond Létourneau. *Un visage de l'île d'Orléans, Saint Jean*. Corporation des Fêtes du tricentenaire de St-Jean I.O., 1979, p. 171

### 1838 – Gabriel Pépin dit Lachance

30 juillet - Acte 1863 – Obligation de Antoine Barthélémy Rosa, agriculteur, de St Jean, à Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

### 1839 – Gabriel Pépin dit Lachance

30 novembre - Acte 2197 – Obligation de Luce Turcote, veuve de feu Jean Pouliotte, de St Jean, à Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, du même lieu.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

### 1840 – Gabriel Pépin dit Lachance

21 mars - Acte 2276 – Obligation de Michel Turcote, père, capitaine de milice et cultivateur, de St Jean, en faveur de Gabriel Pepin dit Lachance, fils, médecin, du même lieu.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

31 décembre - Acte 933 – Quittance, d'une somme de vingt livres courant, par Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, de St Jean, à Godfroi Miville-Deschênes, médecin, et son épouse, de Ste Famille.

Minutier du notaire Pierre Gagnon

### 1841 – Gabriel L. Lachance

18 janvier - Acte 143 – Bail à loyer pour une durée de neuf années d'un emplacement avec maison par François Blouin, marchand, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

Minutier du notaire Pierre Gosselin

18 janvier - Acte 144 – Transport d'une somme d'argent par Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean, à François Blouin, marchand, du même lieu.

Minutier du notaire Pierre Gosselin

12 mars - Acte 160 – Transport par Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean, à François Bouin, marchand, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

12 mars - Acte 161 – Transport par Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean, à François Bouin, marchand, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

15 juin - Acte 184 – Vente d'un compeau de terre par Marguerite Labrecque, veuve de feu Pierre Lachance, pilote, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

28 juin - Acte 188 – Obligation, d'une somme de six livres et cinq chelins courant, par Pierre Demeule, cultivateur, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

16 septembre - Acte 208 – Quittance, d'une somme de trente et une livres et cinq chelins courant, par Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean, et son épouse Émilie Pouliot, à Alexis Delisle, pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

16 septembre - Acte 209 – Obligation, d'une somme de trente-sept livres et dix chelins courant avec l'intérêt légal, par Antoine Vaillancourt, cultivateur, de Ste-Famille, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

### **1842 – Gabriel L. Lachance**

24 janvier - Acte 226 – Obligation, d'une somme de treize livres courant avec l'intérêt légal, par Antoine Barthélémy Rosa, cultivateur, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

24 janvier - Acte 227 – Obligation, d'une somme de dix livres et dix chelins courant avec l'intérêt légal, par Jean Plante, cultivateur, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

24 janvier - Acte 228 – Obligation, d'une somme de onze livres et cinq chelins courant avec l'intérêt légal, par Joseph Dick, maître pilote, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

9 avril - Acte 18 – Quittance par François Blouin, marchand, de St Jean, à Gabriel Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

4 juin - Acte 23 – Obligation par Jean-Baptiste Audet dit Lapointe, agriculteur, de St Laurent, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

9 juillet - Acte 243 – Obligation, d'une somme de huit livres et quinze chelins courant avec l'intérêt légal, par dame (veuve) Geneviève Laisné dit Laliberté, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

9 juillet - Acte 244 – Obligation, d'une somme de cinq livres courant avec l'intérêt légal, par dame (veuve) Marguerite Baillargeon, de St-Laurent, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

19 juillet - Acte 35 – Obligation par Hyacinthe Jolicoeur, agriculteur, de St Antoine de l'île aux Grues, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

15 août - Acte 37 – Obligation par Pierre Pepin dit Lachance, maître pilote, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

21 août - Acte 38 – Obligation par François Dupuis dit St Michel, agriculteur, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

23 août - Acte 253 – Obligation, d'une somme de six livres et cinq chelins courant avec l'intérêt légal, par Edouard Audibert dit Lajeunesse, cultivateur, de St Laurent, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

27 septembre - Acte 47 – Somation par François-Xavier Pepin dit Lachance, maître pilote de St Jean, en sa qualité de tuteur de Moyse Pepin enfant mineur, versus Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

4 octobre - Acte 260 – Signification par Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean, à François-Xavier Pépin dit Lachance, pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

**1843 – Gabriel L. Lachance**

13 janvier - Acte 59 – Somation par François-Xavier Pepin dit Lachance, maître pilote de St Jean, en sa qualité de tuteur de Moyse Pepin enfant mineur, versus Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

3 mars - Acte 64 – Quittance par Dame Marguerite Labrecque, veuve de feu Pierre Pepin dit Lachance, de son vivant maître pilote, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

19 mai - Acte 2964 – Transport d'une rente mensuelle par Pierre Forgues, ouvrier cardeur, et son épouse, de St Jean, à Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

11 juin - Acte 74 – Vente d'un emplacement par François Blouin, bourgeois, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

21 juin - Acte 76 – Résiliation d'un acte de bail entre François Blouin, bourgeois, de St Jean, et Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

16 juillet - Acte 90 – Titre nouvel de Eméry Blouin, agriculteur, de St Jean, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

17 juillet - Acte 91 – Titre nouvel de Joseph Jahan dit Laviolette, agriculteur, de St Jean, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

17 juillet - Acte 92 – Titre nouvel de Laurent Fortier et Antoine Fortier, son fils, agriculteurs, de St Jean, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

21 juillet - Acte 94 – Obligation par Jean Blouin, fils, agriculteur, de St Jean, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

22 juillet - Acte 95 – Titre nouvel de Antoine Vaillancourt, cultivateur, de Ste Famille, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

23 juillet - Acte 96 – Titre nouvel de Michel Morin, agriculteur, de Ste Famille, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

23 juillet - Acte 97 – Titre nouvel de Jean-Baptiste Turcotte, agriculteur, de St Jean, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

14 septembre - Acte 108 – Titre nouvel de Pierre Curodeau, maître pilote, de St Jean, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

21 septembre - Acte 3024 – Titre nouvel de Étienne Marceau, cultivateur, de St François, envers Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

12 octobre - Acte 116 – Titre nouvel de Joseph Paquet, agriculteur, de St Jean, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

20 décembre - Acte 135 – Obligation par François-Xavier Cottin dit Dugal, navigateur, de St Jean, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

28 décembre - Acte 136 – Quittance générale par Gabriel L. Lachance, médecin, et son épouse Émilie Pouliotte, de St Jean, à François-Xavier Pepin dit Lachance, maître pilote, en qualité de tuteur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

## **1844 – Gabriel L. Lachance**

10 janvier - Acte 139 – Obligation par François Fortier, ouvrier menuisier, de St Jean, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

5 mai - Acte 183 – Obligation par James McKenna, agriculteur et ancien cordonnier, de St François, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

15 juin - Acte 198 – Obligation par Joseph Paquet, fille majeure, de St Jean, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

20 juillet - Acte 215 – Obligation par Joseph Blouin, marchand, de St Jean, en faveur de Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

6 octobre - Acte 230 – Procuration par Dame Émilie Pouliotte, épouse de Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean, à François-Xavier Pepin dit Lachance, maître pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

2 décembre - Acte 3187 – Quittance de Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean, à François Pepin dit Lachance, pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

3 décembre - Acte 3188 – Acte d'offre par Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean, à Émilie Pouliot, son épouse.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

### **1845 – Gabriel L. Lachance**

13 janvier – Acte 252 – Quittance par Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean à Hyacinthe Jolicoeur, agriculteur, de St Antoine de l'île aux Grues.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

9 mars - Acte 276 – Donation de trois lots de terre dont l'un avec une maison en bois, la grange, l'étable, la remise, et autres bâtisses, par Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean à Gabriel Pepin dit Lachance, son père, maître pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

31 mai - Acte 3246 – Quittance de Émilie Pouliot à son mari Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

4 juin - Acte 3248 – Sommotion de Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, de St Jean, à de Émilie Pouliot, son épouse, du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

6 juin - Acte 3250 – Inventaire des biens de Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, de St Jean, en présence de Jean Blouin, cordonnier, de St Jean, procureur d'Émilie Pouliot.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

28 juillet - Acte 339 – Quittance par Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, et Émilie Pouliot, son épouse, de St Jean, à Joseph Jahan dit Laviolette, agriculteur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

### **1846 – Gabriel Pepin dit Lachance**

16 avril - Acte 3402 – Vente d'un emplacement, près de la rivière Lafleur, par François-Xavier Pepin, maître pilote, et Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, tous deux de St Jean, à Maxime Pepin, maître pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

### **1847 – Gabriel Pepin alias Lachance**

2 mars - Acte 3817 – Donation par Gabriel Pepin alias Lachance, père, maître pilote, de St Jean, à Gabriel Pepin alias Lachance, son fils, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

8 avril - Acte 576 – Obligation de Jean Canac dit Marquis, de Ste Famille, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

9 août - Acte 635 – Obligation de Jean Canac dit Marquis, de Ste Famille, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

17 août - Acte 639 – Obligation de François-Xavier Mercier, ouvrier menuisier et charron, de St Michel de Bellechasse, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

### **1848 – Gabriel L. Lachance**

23 janvier - Acte 684 – Obligation de Prisque Camerone, fils, agriculteur, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

23 janvier - Acte 685 – Quittance générale par Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean, à Jean-Baptiste Turcotte, agriculteur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

23 janvier - Acte 686 – Quittance générale par Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean, à Jean Canac dit Marquis, agriculteur, de Ste Famille.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

26 mars - Acte 715 – Obligation par François Martineau, agriculteur, de Ste Famille en faveur de Gabriel Pépin, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

14 juin - Acte 746 – Obligation de Jacques Martineau, agriculteur, de Ste Famille, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

10 juillet - Acte 52 – Obligation de Georges Octave Mercier, cultivateur, de St Michel de Bellechasse, à Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Wilfrid Launière**

16 juillet - Acte 760 – Obligation de Laurent Montigny, agriculteur, de St Pierre, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

7 août - Acte 766 – Quittance générale par Gabriel L. Lachance, médecin, et Émilie Pouliotte, son épouse, de St Jean, à Charles Blouin, père, agriculteur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

7 août - Acte 767 – Obligation de Louis Pepin dit Lachance, agriculteur, de Ste Famille, à Gabriel L. Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

12 septembre - Acte 785 – Titre nouvel de Jean Phillipon dit Picard, agriculteur et ouvrier menuisier, de St Jean, et son épouse, en faveur de Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

2 octobre - Acte 790 – Obligation par Pierre Royer, maître meunier, de St Jean, en faveur de Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

### **1849 – Gabriel Pépin dit Lachance**

29 juin - Acte 849 – Obligation par Jean Émond, cultivateur, et son épouse, de St Jean, en faveur de Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

4 novembre - Acte 904 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, et son épouse de St Jean, et autres, Joseph Pouliot, maître pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

5 novembre - Acte 909 – Obligation par Jean Nadeau, cultivateur, de St Jean, en faveur de Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

16 décembre - Acte 919 – Obligation par Barthélémy Antoine Rosa, agriculteur, et son épouse, de St Jean, en faveur de Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

### **1850 – Gabriel Pépin dit Lachance**

22 avril - Acte 967 – Obligation par Cyprien Langlois, maître pilote, et son épouse, de St Jean, en faveur de Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

5 juin - Acte 977 – Obligation par Marguerite Audete dit Lapointe, veuve de Abraham Royer, de St Jean, en faveur de Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

23 juillet - Acte 914 – Obligation par Joseph Dick, père, maître pilote, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

28 juillet - Acte 1003 – Obligation par François-Xavier Mercier, ouvrier menuisier et charron, de St Michel de Bellechasse, en faveur de Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

22 décembre - Acte 4192 – Obligation par Joseph Blouin, cultivateur, de St Jean, à Gabriel L. Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

### **1851 – Gabriel Pépin (39 ans), médecin, (RC)**

#### **1851 – Gabriel Pépin dit Lachance**

19 janvier - Acte 1064 – Obligation par Augustin Langlois, navigateur, et son épouse de St Jean, en faveur de Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

24 mars - Acte 4209 – Obligation de Jean-Marie Pépin dit Lachance, ouvrier cordonnier, et son épouse, de St Jean, à Gabriel Pépin alias Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

13 juin - Acte 1126 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, en faveur de Louis Nadeau, cultivateur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

15 août - Acte 1161 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, et son épouse, de St Jean, en faveur de Maurice Pepin dit Lachance, maître pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

28 septembre - Acte 1174 – Obligation par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, et son épouse, de St Jean, en faveur de François-Xavier Pepin dit Lachance, leur beau-frère, maître pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

#### **1852 – Gabriel Pépin dit Lachance**

12 février - Acte 1216 – Obligation par Paul Blouin, maître pilote, de St Jean, en faveur de Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

24 mars - Acte 1230 – Obligation par Augustin Langlois, navigateur, et son épouse, de St Jean, en faveur de Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

28 mars - Acte 1239 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, en faveur de Augustin Langlois, navigateur, et son épouse, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

28 mars - Acte 1241 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, es-qualité, de St Jean, en faveur de Nazaire LaRue, notaire, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

19 juillet - Acte 1294 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, en faveur de François Dupuis dit St Michel, agriculteur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

19 juillet - Acte 1295 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, en faveur de Jean Émond, agriculteur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

16 août - Acte 1306 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, et son épouse, de St Jean, en faveur de Pierre Curodeau, fils, maître pilote, de St Laurent.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

### **1853 – Gabriel Pepin dit Lachance**

20 mars – Acte 1310 – Quittance par Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, de St Jean, à François Canac dit Marquis, cultivateur, de Ste Famille.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

23 mars - Acte 1436 – Vente du brigantin «  » au havre de la rivière Lafleur, par Gabriel Pépin dit Lachance, père, maître pilote de St Jean, à Gabriel Pepin dit Lachance, fils, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

19 août - Acte 1487 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, en faveur de François-Xavier Mercier, fils, menuisier, de St Michel de Bellechasse.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

28 octobre - Acte 1509 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, et son épouse, de St Jean, en faveur de Laurent Vaillancourt, cultivateur, de Ste Famille.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

### **1854 – Gabriel Pépin dit Lachance**

25 mars - Acte 1591 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, en faveur de Jean Plante, cultivateur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

31 mars - Acte 1600 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, en faveur de Pierre Pouliotte, es-qualité, agriculteur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

7 septembre - Acte 4797 – Quittance Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, à Joseph Blouin, cultivateur, du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

### **1855 – Gabriel Pépin dit Lachance**

13 mars - Acte 1816 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, en faveur de Marguerite Audet dit Lapointe, veuve d'Abraham Royer, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

16 mars - Acte 1819 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, en faveur Prisque Cammeronne, cultivateur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

20 mars - Acte 1822 – Quittance générale par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, en faveur Jean Blouin, cultivateur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

14 mai - Acte 1854 – Quittance générale par Gabriel Pépin, médecin de St Jean, à François Martineau, agriculteur, de Ste Famille.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

14 mai - Acte 1855 – Quittance générale par Gabriel Pépin, médecin, de St Jean, à Paul Blouin, maître pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

2 septembre - Acte 1935 – Quittance générale par Gabriel Pépin, médecin, de St Jean, à George Octave Faucher, cultivateur, de St Michel de Bellechasse.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

10 novembre - Acte 1709 – Quittance générale par Gabriel Pépin, médecin, de St Jean, à Marie Terrien, veuve de Joseph Dick, de son vivant pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

## **1856 – Gabriel Pepin dit Lachance**

9 avril - Acte 1757 – Obligation, d'une somme de vingt-cinq livres courant avec intérêt à six pour cent, par Charles Pouliot, maître pilote, et Marguerite Turcot, son épouse, de St Laurent, à Gabriel Pepin dit Lachance, médecin de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

13 avril - Acte 2025 – Transport d'une somme d'argent par Gabriel Pépin, médecin, et son épouse, de St Jean, à François-Xavier Pepin dit Lachance, leur beau-père, maître pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

15 avril - Acte 2028 – Obligation par Gabriel Pépin, médecin, de St Jean, en faveur de Louis Asselin, maître pilote, de St François.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

21 avril - Acte 1768 – Obligation, d'une somme de dix-huit livres et dix chelins avec intérêt à six pour cent, par Dame Flavie Roberge, de St Laurent, veuve de feu Paul Pouliot, en son vivant, pilote du même lieu, à Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

8 mai - Acte 4765 – Titre nouvel par Gabriel Pépin, médecin, de St Jean, en faveur de Alexandre Poulin, seigneur, propriétaire de la moitié du fief de l'île d'Orléans.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

4 juillet - Acte 1790 – Quittance par Gabriel L. Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, à Célestin Montigny, cultivateur, de St Pierre.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

14 juillet - Acte 2071 – Acceptation de transport (Acte 2025 du 13 avril 1856) par Jean Canac dit Marquis, cultivateur et Huissier, de Ste Famille.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

8 août 1857 – Fieri Facias – Mademoiselle Milburge Casault, institutrice, contre Gabriel Lachance, médecin de St Jean.

COUR SUPÉRIEURE  
Province du Canada, District de Québec—No. 785.

FERI FACIAS.

**D**EMOISELLE MILBURGE CASULT, de la paroisse de St. Arsène de Cacouna, ci-devant de la paroisse de St. Michel, Institutrice; contre GABRIEL LACHANCE, de la paroisse de St. Jean Isle-d'Orléans, Ecuyer, Médecin, à savoir:

1. Une terre sise et située en la paroisse de St. Jean Isle-d'Orléans, contenant seize perches et douze pieds de terre de front sur soixante-et-cinq arpents de profondeur; bornée au sud à la cime de la première côte ou à François Turcotte, au nord au trait-carré ou milieu de l'Isle, au nord-est à François Turcotte, et au sud-ouest à Nazaire Larue — avec la maison, grange, étable et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; et en outre le droit de pêche et de chasse sur la grève du dit François Turcotte, sur la devanture de la terre sus-mentionnée; et aussi le droit de passage, pour communiquer au chemin public, par la côte faite et pratiquée sur le terrain

du dit François Turcotte, de la manière que les droits sont acquis au dit défendeur.

2. Un emplacement situé en la dite paroisse de St. Jean Isle-d'Orléans, contenant quarante-huit pieds ou environ de terre de front sur la profondeur qu'il peut y avoir à aller à la cime de la côte qui s'y trouve; borné au sud au chemin public, au nord à la cime de la côte ou à Barthélemy Pepin dit Lachance, au nord-est à la veuve Pierre Pepin dit Lachance, et au sud-ouest à Joseph Raymond — avec la maison et le hangar dessus construits, circonstances et dépendances; le dit emplacement diminuant de largeur à partir du coin nord de la maison où il n'a que quarante pieds de large jusqu'au bout de la dite profondeur.

3. Un lot ou circuit de terre situé en la paroisse de St. Jean Isle-d'Orléans, contenant treize perches de terre de front ou environ sur six perches de profondeur ou environ; borné au sud au fleuve St. Laurent, au nord au chemin de la Reine, au nord-est à Paul Blouin, au sud-ouest au chemin de Joseph Raymond, qui conduit au fleuve St. Laurent.

4. Un circuit de terre situé en la paroisse de Ste. Famille Isle-d'Orléans, complanté en bois debout, et contenant sept perches et douze pieds de terre de front sur quatre arpents de profondeur; borné au sud au trait-carré ou milieu de l'Isle, au nord à un ruisseau qui s'y rencontre, ou à Nazaire Larue, au nord-est à Ignace Letourneau et au sud-ouest à Jean Baptiste Letourneau.

Pour être vendus comme suit: les lots numéros un, deux et trois, à la porte de l'église de la dite paroisse de St. Jean Isle-d'Orléans, le DIXIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures du matin; et le lot numéro quatre, à la porte de l'église de la dite paroisse de Ste. Famille, LE MEME JOUR, à DEUX heures de l'après midi. Le dit Writ rapportable le Premier jour d'Octobre prochain.

W. S. SEWELL, Shérif.  
Québec, 29 Avril, 1857.

Gazette Officielle Canada, 1841-1869 (Province du Canada), volume 16, numéro 32, 8 août 1857

## 1858 – Gabriel Pepin dit Lachance

13 juillet - Acte 2412 – Transport de quatre sommes d'argent par Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, de St Jean, en faveur de Pierre Plante, cultivateur, du même lieu.

Minutier du notaire Gabriel Dick

## 1859 – Gabriel Pepin dit Lachance

9 juin - Acte 2564 – Quittance de droits par Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, et Émilie Pouliotte, son épouse, de St Jean, en faveur de Pierre Pouliotte, leur frère et beau-frère, cultivateur, du même lieu.

Minutier du notaire Gabriel Dick

2 juillet - Venditioni Exponas – Mademoiselle Millurge Casault, institutrice, contre Gabriel Lachance, médecin de St Jean.

**VENDITIONI EXPONAS**  
*A la Folle Enchère*

Québec, à savoir: } **D**EMOISELLE MILLURGE  
 No. 785. } CASAULT, de la paroisse  
 de St. Arsène de Kacouna, ci-devant de la paroisse  
 de St. Michel, Institutrice; contre GABRIEL L. LA-  
 CHANCE, de la paroisse de St. Jean Isle d'Orléans,  
 Ecuyer, Medecin, à la Folle Enchère, frais et charges  
 de François Xavier Julien, de la cité de Québec,  
 Charpentier de Navire, à savoir:

1. Une terre située en la paroisse de St. Jean Isle  
 d'Orléans, contenant seize perches et douze pieds de  
 terre de front sur soixante-et-cinq arpents de profon-  
 deur—avec la maison, grange, étable et autres bâ-  
 tisses, et en outre le droit de pêche et de chasse sur  
 la grève du dit François Turcotte, sur la devanture de  
 la terre sus mentionnée, et aussi le droit de passage  
 pour communiquer au chemin public par la côte faite  
 et pratiquée sur le terrain du dit François Turcotte.

4. Un circuit de terre situé en la paroisse de la Ste.  
 Famille Isle d'Orléans, complanté en bois debout et  
 contenant sept perches et douze pieds de terre de  
 front sur quatre arpents de profondeur.

Pour être vendus comme suit, savoir: lot numéro  
 un, à la porte de l'église de la dite paroisse de St.  
 Jean Isle d'Orléans, le PREMIER jour d'AOUT pro-  
 chain, à DIX heures du matin; et le dit lot numéro  
 quatre, à la porte de l'église de la dite paroisse de  
 Ste. Famille, le DEUXIEME jour d'AOUT prochain,  
 à DIX heures du matin. Le dit Writ rapportable le  
 Neuvième jour d'Août prochain.

W. S. SEWELL, Shérif.

Québec, 22 Juin, 1859.

Gazette Officielle Canada - 1841-1869 (Province du Canada), volume 18, numéro 26, 2 juillet 1859,

8 septembre - Acte 2125 – Quittance par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, de St Jean, à Edouard Audibert dit Lajeunesse, cultivateur, de St Laurent.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

**1860 – Gabriel Pepin dit Lachance**

15 mars - Acte 5111 – Quittance par Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, de St Jean, à Paul Blouin, ouvrier cordonnier, du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

19 avril - Acte 2707 – Quittance par Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, de St Jean, à François Fortier, menuisier, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

19 avril - Acte 2708 – Quittance par Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, de St Jean, à Louis Pepin dit Lachance, cultivateur, de Ste Famille.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

2 mai - Acte 2721 – Quittance par Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, Émilie Pouliotte, son épouse, de St Jean, à François-Xavier Blouin, cultivateur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

## 1850 – Euphrosine Thivierge accusée de pratique illégale

**Law Intelligence.**  
 (Reported for the Quebec Gazette.)  
**POLICE COURT.**  
*Present:—W. K. McCORD, Esq., J. P.*

The College of Physicians and Surgeons of  
 Lower Canada,  
*Præsecutor.*  
 vs.  
 Euphrosine Thivierge, Widow Crépeau,  
*Defendant.*

This was an information and complaint filed by the College above-named against the defendant, for having, between the first day of June, 1849, and the eighth day of May, 1850, at the Parish of St. Jean, Isle d'Orleans, practised Physic and Surgery, without being a person duly *qualified* so to practise, against the form of the late Statutes 10 and 11 Vict. cap. 26, and 12 Vict. cap. 52.

The above charges were divided into two counts, one for practising Physic, the other for practising Surgery.

The information concluded that the defendant should be adjudged to have forfeited the sum of £1775 currency, being the amount of penalties she had incurred by having practised as aforesaid,—the penalty for each day's practice being £5,—and that the said sum should be paid to the College above-named to form part of the funds thereof, and that in default of such payment the defendant should be committed to the common jail of the District of Quebec until the same should be paid.

The defendant pleaded not guilty.

The evidence adduced by the prosecutor tended to shew that the defendant had attended a few individuals who were suffering from hurts and dislocations; and on two or three other occasions had applied cataplasms, given *Tisanes* to sick persons, and attended them during their illness.—The witnesses added that the defendant made no charges for her attendance; on one occasion she had received 8s. 9d. for services as a *garde malade*.

Angers for prosecutor, stated that the Statutes above-mentioned had been passed for the purpose of preventing persons of the description of the defendant from practising Physic and Surgery; that although it did not appear that the defendant was in the habit of charging for the services she rendered, yet, presents might be made her to recompense her.—That judgment must be pronounced against her for £15, for three penalties which she had incurred, of which there was sufficient proof; that the object of the prosecutor was not to harass or punish the defendant, but to enforce the law and put an end to the quacking which existed to a frightful extent in the country parts, and had produced the most baneful results.

produced the most baneful results.

Pope for defendant, argued, That the prosecutor's case had not been at all proved—that not a word of evidence had been adduced to shew that defendant had practised physic,—she had given *Tisane*, a mixture used in every house—she had merely employed herbs. As to the treatment of cases of dislocation, which had been mentioned, it did not amount to what could be termed surgical; moreover, that she had never charged for her services, that she had in fact attended persons as a nurse, and had given simple and home-made remedies, such as are used in every dwelling-house in the country, but that, whether or not, the Court inclined to the opinion that the offence alleged had been proved, was, at present, immaterial, because the defendant was prosecuted under the statute already referred to; that, by the provisions of that statute, a penalty could be inflicted on any person who should practice physic or surgery, without being *duly licensed* so to do, but, that in the present case, the defendant was charged, not with having practised, without being licensed, but without being *duly qualified*; that these words were not synonymous, but differed widely in their signification.

—If the defendant had been prosecuted for practising without a license, she might have produced her license, and the information must have fallen, but here she was only accused of having practised without being *qualified*.—That it appeared from the prosecutor's own evidence, that she was well qualified, since she had always succeeded in what was termed her treatment—that she could only be punished for the offence being rendered punishable by statute, that the information did not charge her with a statutable offence, and that in consequence it must be dismissed.

Soulard, as a friend of the defendant, then addressed the court, and stated, that the defendant could not be convicted of having *practised*; that even admitting for argument's sake, that she had visited a few individuals, it could not be said that such visits constituted practice,—that in order to practice, she must have made a profession of treating persons—that she must gain by it, and should make her livelihood by it,—but that it was abundantly proved that she did not do so, and had not done so,—the cases mentioned were few and far between—she had acted from purely charitable motives. It was quite excusable that persons from country parts should address themselves to an aged and respectable female, and obtain her assistance as *garde malade*, in preference to asking advice from a young medical man, who besides would charge sums which the people could not pay; that the defendant had acted gratuitously, and that the law could not have intended that persons of her description, who merely administered remedies made from herbs, internally, and applied simple and home-made cataplasms, externally, should be condemned to wither in gaol for relieving the pains of their fellow creatures.

fellow creatures.

Angers for the prosecutor, in reply, insisted that his case had been proved, that the word *qualified* must be understood as meaning *licensed*, because the obtaining of a license was a necessary *qualification* to practise,—that the cases mentioned constituted practice, and that she must be condemned.

J U D G M E N T .

The Statute under the provisions of which this information has been brought, was passed for the purpose, among others, of preventing ignorant persons from practising a profession

requiring great skill and medical knowledge.— Serious consequences have often resulted from allowing persons of the description of the defendant to use medicines and practise surgery, without being qualified to do so ; and the Legislature has acted wisely and humanely in preventing a recurrence of such cases, and at the same time requiring due qualifications on the part of those who aspire to the medical profession.

It has been stated by the defendant's Counsel, that the defendant did not make a livelihood by attending sick persons, and that therefore it could not be said that she *practised* Physic or Surgery ; but viewing the Statute in the light I have just mentioned, it must be seen that the ill sought to be avoided would still obtain, were this pretension to be allowed.— Besides, the Statute does not require that gain should have been the object of persons practising unlawfully,—the offence would be complete without payment. I am of opinion that the acts proved to have been done by the defendant, amount to practising Physic and Surgery, but no condemnation can be pronounced against her, because a fatal variance exists between the words of the Statute and those laid in the information.

By the Statute, a penalty is to be inflicted on any person who should have practised Physic or Surgery, without being duly *licensed* to do so ; the information charges the defendant with having practised Physic and Surgery, without being duly *qualified* to do so. Now these words have a widely different signification ; besides, if I convict the defendant, I must convict her on the charge laid in the information, which must be in accordance with the Statute ; for the conviction, information and Statute must agree,—in this case they do not agree.—The information, therefore, having charged the defendant with the commission of an offence not specified in the Statute, I dismiss it, with costs against the College.

La Gazette de Québec, 21 juin 1850, p.2

Rien à ce sujet dans *Le Journal de Québec* et *Le Canadien*, du mois de juin 1850.

## Isaïe Demers, médecin (1857-1879)

Isaïe Demers a étudié à l'Université Laval et il a obtenu sa licence provinciale de pratique le 14 octobre 1856<sup>3</sup>.

1857 - 16 février – Mariage de Isaïe Demers, médecin, de St Jean, et de Scholastique Foisy, de Notre Dame de la Pointe de Lévis

Ms. 8,  
Isaïe Demers  
et  
Scholastique  
Foisy

Le lige-perrin mis sous cet acte cinquante ans  
ou le défaut de la publication de deux bans  
de mariage pour la paroisse de Notre Dame de  
la Pointe Lévis et celle de St Jean de l'Isle d'Orléans  
accordés par le Révérend Messieur l'abbé  
Picard, curé de la paroisse de Notre Dame de  
la Pointe Lévis, sur lequel la publication du troisième  
ban faite au prône de notre messe paroissiale  
de celle de St Jean de l'Isle d'Orléans comme il  
appert par le certificat du Révérend Messieur l'abbé  
Picard curé de la paroisse de Notre Dame de la  
Pointe Lévis domicilié à St Jean de l'Isle d'Orléans  
fils majeur de Bazile Demers cordonnier et de sa femme  
Marie Anne Orléan de St Nicolas d'une part  
et Scholastique Foisy domiciliée en cette pa-  
roisse fille mineure de Thibault Foisy Bourgeois  
et de sa femme Scholastique Bégin de  
cette paroisse d'autre part, ne  
s'étant découvert aucune empêchement  
au dit mariage nous avons sou-  
scié curé des lieux des consentements  
des parents de la fille avons reçu

leur mutuel consentement de mariage  
et leur avons donné la bénédiction matri-  
moniale en présence de Bazile Demers  
père de l'époux et d'Odette Foisy que  
nous avons signés. Les époux ont signé  
M<sup>rs</sup> notaires  
Isaïe Demers      J. D. Lévesque  
Scholastique Foisy

1860 - 18 novembre – Isaïe Demers, M.D.

Liste des Officiers de la Milice sédentaire du Bas Canada 1862. Québec, Imprimé par Stewart Derbishire et George Desbarats, 1863, p.117

1861 – Recensement Canada - aucun Isaïe Demers

1861 – Isaïe Demers

4 mars - Acte 2869 – Obligation, d'une somme de cent piastres courant avec intérêt à six pour cent, par Joseph Terrien, cultivateur, de St Christophe d'Arthabaska, en faveur de Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

Minutier du notaire Gabriel Dick

<sup>3</sup> Liste alphabétique des membres, gouverneurs et officiers du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, Canada, et aussi de tous licenciés du même collège depuis sa fondation en 1847 jusqu'en mai 1868. Montréal : des presses à vapeur de la Minerve, 16 rue St Vincent, 1868, p.14

11 mars - Acte 2293 – Obligation, d'une somme de douze louis et dix chelins courant avec intérêt à six pour cent, par Jacques Godbout, cultivateur, de St Laurent, à Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

11 août - Acte 2972 – Obligation, d'une somme cinquante piastres courant avec intérêt à six pour cent, par Jean-Baptiste Lamothe, cultivateur, de Ste Famille, en faveur de Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

### **1862 – Isaïe Demers**

27 octobre - Acte 3289 – Obligation, d'une somme de cinquante piastres courant avec intérêt à six pour cent, par Joseph Dupuys dit St Michel, junior, cultivateur, de St Jean, en faveur de Isaïe Demers, médecin du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

15 novembre - Acte 2643 – Obligation, d'une somme de deux cents piastres courant avec intérêt à six pour cent, par sieur Louis Poulin, cultivateur, de St Jean, à Isaïe Demers, Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

### **1863 – Isaïe Demers**

15 août - Acte 2792 – Obligation, d'une somme de cinquante piastres courant avec intérêt à six pour cent, par Jean Dallaire, cultivateur, et Théotiste Giguère son épouse, de St Jean, à Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

22 octobre - Acte 2847 – Obligation, d'une somme de cinquante piastres courant avec intérêt à six pour cent, par Jacques Godbout, cultivateur, de St Laurent, à Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

### **1864 – Isaïe Demers**

21 février - Acte 3585 – Obligation, d'une somme de soixante et sept piastres courant avec intérêt à six pour cent, par Joseph Plante, fille majeure, de St Jean, en faveur de Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

23 février - Acte 3591 – Obligation, d'une somme de cent douze piastres courant avec intérêt à six pour cent, par Benjamin Thivierge, cultivateur de St Jean, en faveur de Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

29 février - Acte 2899 – Obligation, d'une somme de cent piastres courant avec intérêt à huit pour cent, par François-Xavier Asselin, cultivateur, de Ste Famille, à Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

29 février – Acte 2899 – Obligation, d'une somme de ... avec intérêt à six pour cent, par François-Xavier Asselin, à Isaïe Demers.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

4 avril - Acte 3630 – Obligation, d'une somme de trente piastres courant avec intérêt à six pour cent, par Étienne Turcotte, cultivateur, de St Jean, en faveur de Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

30 juin - Acte 3703 – Obligation, d'une somme de cent piastres courant avec intérêt à six pour cent, par François Campagna, cultivateur, et Dométhilde Paradis son épouse, de St François, en faveur de Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

### **1865 – Isaïe Demers**

3 mai - Acte 3915 – Convention entre Isaïe Demers, médecin, de St Jean, et Pierre Gosselin, cultivateur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

17 juin - Acte 3937 – Quittance, d'une somme de cinquante piastres courant, par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, en faveur de François-Xavier Gosselin, tanneur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

17 juin - Acte 3938 – Obligation, d'une somme de cinquante piastres courant avec intérêt à six pour cent, par François-Xavier Gosselin, tanneur, de St Jean, en faveur de Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

11 septembre - Acte 3998 – Titre nouvel par Étienne Campagna, cultivateur, de St François, en faveur de Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

28 octobre - Acte 4016 – Transport, d'une somme de cent piastres courant, par François Hébert dit Lecomte, cultivateur, de St Jean, en faveur de Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

28 octobre - Acte 4017 – Titre nouvel de Jean Dallaire, cultivateur, de St Jean, en faveur de Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

27 novembre - Acte 4047 – Obligation, d'une somme de cinquante piastres avec intérêt de six par cent, par François Vaillancourt, cultivateur, de Ste Famille, en faveur de Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

12 décembre - Acte 5518 – Obligation, d'une somme de douze livres courant avec intérêt à six pour cent, par Damase Fortin, agriculteur, de St Jean, en faveur de Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Nazaire LaRue**

### **1866 – Isaïe Demers**

29 mars - Acte 4152 – Obligation, d'une somme de cent quarante piastres avec intérêt à six par cent, par Joseph Dupuys dit St Michel, cultivateur, de St Jean, à Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

3 avril - Acte 3350 – Titre nouvel par Paul Pouliot, cultivateur, de St Laurent, à Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

14 mai - Acte 4181 – Obligation, d'une somme de cent cinquante piastres, par Damase Boissonneau dit St Onge, cultivateur, de St Jean, à Isaïe Demers, médecin, et Philomène Lefebvre dite Boulanger, fille majeure, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

23 juillet - Acte 4207 – Obligation, d'une somme de cinquante-cinq piastres avec intérêt à six par cent, par Joseph Dallaire, cultivateur, de St Jean, à Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

25 juillet - Acte 4211 – Obligation, d'une somme de cinquante piastres, par Pierre Emery Blouin, journalier, de St Jean, à Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

6 novembre - Acte 4266 – Quittance, d'une somme de cinquante piastres, par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à François Xavier Gosselin, maître tanneur, du même lieu.

**Minutier du notaire Gabriel Dick**

### **1868 – Isaïe Demers**

18 février - Acte 3802 – Obligation, d'une somme de deux cents piastres courant avec intérêt à six pour cent, par Léon Labrecque, cultivateur, de St Laurent, à Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

1 juin - Acte 3877 – Transport, d'une somme de trois cent cinquante piastres courant, par Paul Pouliot, fils de Paul, cultivateur, de St Laurent, à Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

27 novembre - Acte 3998 – Obligation, d'une somme de cinquante piastre courant avec intérêt à six pour cent, par Louis Campeau, cultivateur, de St Laurent, à Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

### **1869 – Vente par le Shérif – Mars 1869**

Isaïe Demers, de la paroisse de Saint-Jean, Ile d'Orléans, médecin; contre Damase Fortier, du même lieu, cultivateur.

Une terre et deux lopins de terre situés en la paroisse de Saint-Jean, Ile d'Orléans; avec les bâtisses dessus construites.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Jean, Ile d'Orléans, le 6<sup>e</sup> jour d'avril prochain, à dix heures du matin.

**Le Journal de Québec, 1 avril 1869, p.2**

### **1869 – Isaïe Demers**

6 avril - Acte 408 – Délaissement de Paul Blouin, cultivateur de St Jean, dans la cause 64, envers Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Georges LaRue**

6 avril - Acte 409 – Délaissement de Louis Poulin, cultivateur de St Jean, dans la cause 64, envers Isaïe Demers, médecin.

**Minutier du notaire Georges LaRue**

2 septembre - Acte 4154 – Protêt et sommation de Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à Ferdinand Blouin, navigateur, du même lieu.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

### **1870 – Dr. I. Demers**

21 avril – Nomination en tant que chirurgien dans la milice sous la recommandation de l'honorable J.G. Blanchet.

**BAC- RG9-II-A-1. No de volume : 18. No de dossier : 2817. No d'instrument de recherche : 9-14**

### **1871 – Isaïe Demers (36 ans), médecin, (RC)**

#### **1871 – Isaïe Demers**

22 mai - Acte 4581 – Quittance, d'une somme de deux cents piastres courant, par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à Léon Labrecque, cultivateur, de St Laurent.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

22 mai - Acte 4582 – Obligation, d'une somme de deux cents piastres courant avec intérêt à six pour cent, par Napoléon Pouliot, cultivateur, de St Laurent, à Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

29 mai - Acte 4591 – Titre nouvel de Napoléon Pouliot, cultivateur, de St Laurent à Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

### **1873 – Isaïe Demers**

31 août - Acte 4990 – Vente de la juste moitié d'une terre située à St Nicolas par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à Joseph Gingras, cultivateur, de St Nicolas.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

21 septembre - Acte - 5002 – Résiliation de vente entre Isaïe Demers, médecin, de St Jean, et Joseph Gingras, cultivateur, de St Nicolas.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

21 septembre - Acte 5003 – Promesse de vente de la juste moitié d'une terre située à St Nicolas, par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à Joseph Gingras, cultivateur, de St Nicolas.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

4 décembre - Acte 5028 – Bail à ferme pour une durée de huit années d'une terre située à St Nicolas par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à Joseph Gingras, cultivateur, de St Nicolas.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

### **1874 – Isaïe Demers**

15 juin - Acte 5151 – Quittance, d'une somme de cinq cent cinquante piastres courant, par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à Damase Boissonneau, cultivateur, de St Laurent.

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

### **1875 – Isaïe Demers**

6 janvier - Acte 5200 – Quittance, d'une somme de cent piastres courant, par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à Paul Pouliot, cultivateur, de St Laurent.

*Note de J.-C. Dionne: L'acte n'est pas signé par le notaire.*

**Minutier du notaire Pierre Gosselin**

12 août - Acte 904 – Quittance, d'une somme de cent piastres courant, par Isaïe Demers, médecin de St Jean, à Philomène Lefebvre dit Boulanger, fille majeure, de St Jean.

**Minutier du notaire Georges LaRue**

### **1876 – Isaïe Demers**

6 février - Acte 1010 – Quittance, d'une somme de cinquante piastres courant, par Isaïe Demers, médecin de St Jean, à Jean-Baptiste Lamothe, cultivateur, de Ste-Famille.

**Minutier du notaire Georges LaRue**

### **1877 – Isaïe Demers**

12 juin - Acte 1316 – Transport, d'une somme de trente-huit piastres et dix-huit sous, par Denise Ruel et John Henry Dick, commerçant, de St Sauveur, de Québec, à Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Georges LaRue**

22 août - Acte 1366 – Transport, d'une somme de cent douze piastres courant, par Isaïe Demers, médecin de St Jean, à François-Xavier Pépin dit Lachance, maître pilote et juge de paix, du même lieu.

**Minutier du notaire Georges LaRue**

### **1878 – Isaïe Demers**

4 septembre - Acte 1502 – Signification par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à Louis Roberge, cultivateur, de St-Laurent.

**Minutier du notaire Georges LaRue**

### **1879 – Isaïe Demers**

23 janvier - Acte 1773 – Quittance finale, d'une somme de cent piastres courant, par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à Paul Pouliot, cultivateur, de St-Laurent.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

10 avril - Acte 1816 – Obligation, d'une somme de cent cinquante piastres courant avec intérêt à six pour cent, par Dame Renée Vénérate Vaillancourt, veuve de Pierre Gosselin, cultivateur, de Ste-Famille, à Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

9 juin - Acte 1854 – Quittance finale, d'une somme de deux cents piastres courant, par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à Louis Poulin, cultivateur, du même lieu.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

18 juin - Acte 1865 – Quittance finale, d'une somme de cinquante piastres courant, par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à François Dupuis dit St-Michel, cultivateur, de St Jean.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

28 juin - Acte 1866 – Renouvellement d'hypothèque par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, sur le lot No 28 appartenant à Louis Campeau, de St Laurent.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

28 juin - Acte 1867 – Renouvellement d'hypothèque par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, sur le lot No 175 appartenant à dame Vaillancourt veuve de Pierre Gosselin et le lot 211 appartenant à François Vaillancourt, de Ste Famille.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

17 juillet - Acte 1882 – Quittance finale, d'une somme de trente-six piastres courant, par Isaïe Demers, médecin, de St Jean, à Moïse Pépin dit Lachance, pilote, du même lieu.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

12 novembre - Acte 1953 – Quittance portant rachat de rente constituée ci-devant cours et rente donnée par Joseph Blouin, seigneur de la seigneurie de St Jean, résidant au village de St-Michel de Bellechasse, à Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

16 novembre - Acte 1954 – Obligation, d'une somme de cinquante piastres courant avec intérêt à six pour cent, par Joseph Cauchon dit Laverdière, cultivateur de St Jean, à Isaïe Demers, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

24 novembre - Acte 1958 – Testament de Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

12 décembre - Acte 1966 – Déclaration faite par Scholastique Foisy, veuve de Isaïe Demers, médecin, de St Jean, concernant le décès de son mari survenu dans la nuit du 6 décembre courant.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

**1880 – Maison à vendre à St Jean par Veuve Isaïe Demers**



**Le Canadien, 10 mars 1880, p.3**

1880 - 11 mars – Acte 2037 – Inventaire de la communauté de bien qui a existé entre Scholastique Foisy et feu Isaïe Demers, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

1880 - 12 avril – Acte 2063 – Quittance finale, d'une somme de cent piastres courant, par Scolastique Foisy, veuve de Isaïe Demers, à Rose Plante, veuve de Louis Terrien, cultivateur, de St Jean.

**Minutier du notaire Joseph-A Verville**

1888 - 29 novembre – Acte 82 – Quittance, d'une somme de trois cents piastres courant, par Dame Scholastique Foisy, veuve de feu Isaïe Demers, en son vivant, médecin, de St Jean, à A. Robert Angers, employé civil, de Québec.

**Minutier du notaire Félix-Alphonse LaRue**

## Joseph Benjamin Blouin (1879-1882)

### 1879 – Benjamin Blouin

10 juin - Acte 2856 – Cession, d'une somme de cinquante piastres courant; d'une somme de soixante-quinze piastres courant et une troisième somme de cent piastres courant, par Demoiselle Angélique Thivierge, fille majeure, de St Jean, à Benjamin Blouin, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Henri-François-Achillas Mercier**

28 juillet - Acte 2904 – Signification de cession, de la somme de soixante-quinze piastres courant, par Benjamin Blouin, médecin, de St Jean, à Pierre Gagnon, agriculteur et menuisier de Ste Jeanne de Neuville.

**Minutier du notaire Henri-François-Achillas Mercier**

28 juillet - Acte 2905 – Signification de cession, de la somme de cent piastres courant, par Benjamin Blouin, médecin, de St Jean, à Joseph Trépanier, journalier, de Ste Jeanne de Neuville.

**Minutier du notaire Henri-François-Achillas Mercier**

28 juillet - Acte 2906 – Signification de cession, de la somme de cinquante piastres courant, par Benjamin Blouin, médecin, de St Jean, à Louis Trépanier, agriculteur, de St Raymond, de Portneuf.

**Minutier du notaire Henri-François-Achillas Mercier**

28 juillet - Acte 2907 – Titre nouvel, d'une terre située à St Raymond, de Portneuf, par Pierre Dompierre, agriculteur, du même lieu, à Benjamin Blouin, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Henri-François-Achillas Mercier**

28 juillet - Acte 2908 – Dépôt de deux billets promissoires fait par Pierre Dompierre et par Louis Trépanier, agriculteurs, de St Raymond, de Portneuf, en faveur de Benjamin Blouin, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Henri-François-Achillas Mercier.**

### 1880 – Benjamin Blouin

4 mars - Acte 2034 – Procuration par Joseph-Benjamin Blouin, médecin de St Jean, et son épouse Marie Louise Henriette Elmina Dionne, à Marie Louise Wilhelmine Boissonneau, sa mère, veuve de Pascal Amable Dionne, seigneur de St-Roch des Aulnaies.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

29 mai - Acte 2086 – Procuration général et spéciale par Marie Louise Henriette Elmina Dionne, épouse de Joseph Benjamin Blouin, à Charles J. Burroughs, son beau-frère, de Québec.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

**1881 – Benjamin Blouin (35 ans), médecin, (RC)**

**1881 – Benjamin Blouin**

6 février - Acte 2301 – Procuration spéciale par Marie Louise Henriette Elmina Dionne, épouse de Joseph Benjamin Blouin, à Charles J. Burroughs, son beau-frère, de Québec.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

**1882 – Benjamin Blouin**

Nous apprenons que le docteur Blouin, de St-Jean, Ile d'Orléans, est maintenant établi à St-Thomas de Montmagny, en remplacement de feu le docteur Bacon.

**Le Journal de Québec, 30 mars 1882, p.2**

## Gabriel Lachance, junior (1880-1909)

Gabriel Lachance (1853-1918) : Né à St-Jean le 21 janvier 1853, il était le fils de Gabriel Lachance et de Marie-Anne Thivierge. Il épousa Eulalie Lachance en 1876. Après avoir pratiqué deux ans à St-Raymond de Portneuf, il s'établit à St-Jean jusqu'en 1909, pour devenir résident de la ville de Québec où il décède le 2 novembre 1918.

### 1880 – Gabriel Lachance, junior

9 avril - Acte 2061 – Bail à loyer par Marie Délima Pouliot, épouse de Léandre Raymond, pilote de St Jean, à Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

### 1881 – Gabriel Lachance, junior (28 ans), médecin (RC)

### 1881 – Gabriel Lachance, junior

29 décembre - Acte 2664 – Vente d'un emplacement (lot 132) avec la maison, un hangar et un quai en pierre, par François Curodeau, commerçant, es-qualité, de St Jean, à Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

### 1882 – Gabriel Lachance, junior

2 février - Acte 2678 – Quittance finale, d'une somme de six cents piastres courant plus les intérêts, par François Curodeau, commerçant, es-qualité, de St Jean, et autres, à Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

2 février - Acte 2679 – Obligation, d'une somme de six cents piastres courant portant intérêt à six pourcent, par Gabriel Pépin dit Lachance, médecin de St Jean, à François-Xavier Pépin dit Lachance, son beau-père, juge de paix, ancien pilote et rentier de St Jean.

**Minutier du notaire Joseph-A. Verville**

### 1888 – Gabriel Lachance, junior

9 mai - Acte 399 – Vente d'un emplacement par Angèle Curodeau, fille majeure de St Jean, à Gabriel Lachance, junior, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Georges Émile LaRue**

### 1891 – Gabriel Lachance, junior

15 juin - Acte 800 – Cession par Gabriel Lachance, médecin de St Jean, en faveur de Joseph Dugal, capitaine au long cours, du même lieu.

**Minutier du notaire Georges Émile LaRue**

**1892 – Gabriel Lachance, junior**

12 mars - Acte 876 – Obligation de Joseph Lepage, père, et ses deux fils François-Xavier et Anselme, agriculteurs de St François, en faveur de Gabriel Lachance, médecin de St Jean.

**Minutier du notaire Georges Émile LaRue**

10 septembre - Acte 960 – Quittance, d'une somme de six cent piastres courant, par Dame Séraphine Pouliot, de St Jean, veuve de feu François-Xavier Pepin dit Lachance, de son vivant pilote, du même lieu, à Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Georges Émile LaRue**

**1894 – Gabriel Lachance, junior**

23 janvier - Acte 7834 – Résiliation et transaction, d'un acte de vente, entre Romuald Vallière, agriculteur, de St Lambert, et Gabriel Lachance, médecin, de St Jean, et François-Xavier Lachance, registrateur, de St Laurent.

**Minutier du notaire Henri-François-Achillas Mercier**

30 décembre - Acte 1322 – Cession de banc par Louis Hébert dit Lecomte, agriculteur et marguillier en exercice de la paroisse de St Jean, à Gabriel Pepin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Georges Émile LaRue**

**1895 – Gabriel Lachance, junior**

16 janvier - Acte 465 – Déclaration de Gabriel Lachance, médecin de St Jean, et Joseph Eugène Pepin dit Lachance, pilote du même lieu, au Percepteur du revenu.

**Minutier du notaire Pierre Bouffard**

**1900 – Gabriel Lachance, junior**

10 juin - Acte 2052 – Transport, d'une rente annuelle, par Angèle Curodeau, fille majeure, de St Jean, à Gabriel Pépin dit Lachance, médecin, du même lieu.

**Minutier du notaire Georges Émile LaRue**

**1901 – Gabriel Lachance (48 ans), médecin, (RC)**

**1902 – Gabriel Lachance, junior**

5 septembre - Acte 11 – Testament de Dame Marie Eulalie Lachance, épouse de Gabriel Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Joseph Louis Savard**

24 septembre - Acte 24 – Testament de Gabriel Lachance, médecin, de St Jean.

**Minutier du notaire Joseph Louis Savard**

**1905 – Gabriel Lachance, junior**

20 juin - Acte 3385 – Vente, d'un emplacement connu sous le numéro 137 du cadastre de St Jean, par Gabriel Lachance, médecin, de St Jean, à Demoiselle Démerise Dallaire, fille majeure, du même lieu.

**Minutier du notaire Honoré-Hector Houde**

## Jean-Baptiste Dufresne (1898-1912)

### 1898 – Jean-Baptiste Dufresne

28 juin - Acte 1755 – Bail d'un emplacement avec maison pour une durée d'une année par Théophile Blouin, agriculteur de St Jean, à Jean-Baptiste Dufresne, médecin, du même lieu.

#### Minutier du notaire George Émile LaRue

17 novembre - Acte 1801 – Vente, d'un emplacement (Lot No 190) par Adelme Blouin, navigateur, de St Jean, et un autre emplacement (Lot No 191) par Philéas Blouin, fils, navigateur, du même lieu, à Jean-Baptiste Rivard Dufresne, médecin, du même lieu.

#### Minutier du notaire George Émile LaRue

3 décembre - Acte 1810 – Quittance, d'une somme de trente piastres courant, par Théophile Blouin, agriculteur, de St Jean, à Jean-Baptiste Dufresne, médecin, du même lieu.

#### Minutier du notaire George Émile LaRue

### 1900 – Jean-Baptiste Dufresne

11 avril - Acte 862 – Vente d'un lot de terre avec faculté de réméré par Jean-Baptiste R. Dufresne, médecin, de St Jean, à Clara Eliza Lloyd, de Québec.

#### Minutier du notaire Félix-Alphonse LaRue

### 1901 – Jean Dufresne (35), médecin, (RC)

### 1901 – Jean-Baptiste Dufresne

23 mai - Acte 951 – Convention entre Clara Eliza Lloyd, de Québec, et Jean-Baptiste R. Dufresne, médecin de St Jean.

#### Minutier du notaire Félix-Alphonse LaRue

9 novembre - Acte 969 – Rétrocession et quittance par Clara Eliza Lloyd, de Québec, et Jean-Baptiste R. Dufresne, médecin de St Jean.

#### Minutier du notaire Félix-Alphonse LaRue

9 novembre - Acte 970 – Vente, d'un lot de terre connu sous le numéro 190 du cadastre de St Jean avec faculté de réméré, par Jean-Baptiste R. Dufresne, médecin de St Jean, à Joseph Paquet, pilote du même lieu.

#### Minutier du notaire Félix-Alphonse LaRue

### 1902 – Jean-Baptiste Dufresne

17 novembre - Acte 64 – Contrat de gages, d'une somme de deux cent quatre piastres, entre Jean-Baptiste Dufresne, médecin, de St Jean, et Demoiselle Clémence Bédard, ménagère et servante, du même lieu.

#### Minutier du notaire Joseph Louis Savard

**1910 – Jean-Baptiste Dufresne**

11 mars - Acte 14585 – Vente, d'un terrain faisant partie du lot 139 du cadastre de St Jean, par Eugène Gagnon, commerçant, de St Jean, à Jean-Baptiste Dufresne, médecin, du même lieu.

Minutier du notaire Joseph Allaire – R.F.- Bureau d'enregistrement, Registre, RB, no 4369

**1912 – Jean-Baptiste Dufresne**

26 février - Acte 5319 – Testament de Jean-Baptiste Dufresne, médecin, de St Jean.

Minutier du notaire Louis Savard – R.F.- Bureau d'enregistrement, Registre RB, no 4696

31 juillet - Acte 5643 – Déclaration de Demoiselle Clémence Bédard, de St Jean, concernant le décès de Jean-Baptiste Dufresne, (48 ans), médecin, du même lieu, survenu le 26 juillet dernier.

Minutier du notaire Joseph Louis Savard

L. 12  
 Jean Baptiste  
 Dufresne  
 Legitime  
 Extraire

Le vingt neuf juillet mil neuf cent  
 douze nous prêtre sous signé, avons  
 inhumé dans le cimetière de cette  
 paroisse le corps de D. Jean  
 Baptiste Dufresne Cur Médecin  
 décédé le 26 courant dans cette  
 paroisse, âgé de quarante huit ans  
 fils de Jean Baptiste Rivard Dufresne  
 et de son épouse Cicile Godbout de Libec  
 furent présent Adilard Langlois  
 Jean Baptiste Langlois ses neveux  
 et un grand nombre d'autres  
 quelques uns ont signé lecture faite  
 Adilard Langlois, un renvoi bon  
 J. B. Langlois  
 Docteur Duprointe  
 Dr. P. Rosenfant  
 Philias Leclercq  
 J. H. Cur Man Plus Amice et Fr. J. C.

Registre de la paroisse St Jean

## Alphonse Bonenfant (1909-1950)

Alphonse Bonenfant (1884–1950) : Le docteur Bonenfant est né à Ste-Cécile du Bic, le 11 mai 1884. Il vint s'établir comme médecin en juin 1909. Le 24 octobre 1910, il épousait à St-Jean, Georgia Pouliot, fille de Joseph Pouliot, pilote, et de Élise Lachance. Pendant plus de 40 ans, il a pratiqué à St-Jean et sur toute l'Île d'Orléans. M. et Mme Bonenfant eurent six enfants : Jean-Charles, Rolande, Raymonde, Fernand, Jean-Louis et Marie-Claire. Le docteur Bonenfant est décédé le premier décembre 1950.

### 1910 – Alphonse Bonenfant

25 août - Acte 14850 – Vente, d'un emplacement connu sous le numéro 150 du cadastre de St Jean avec la maison dessus construite, et un morceau de terre à détacher du lot numéro 139 dudit cadastre, par Isidore Noël, pilote, de St Jean, à Alphonse Bonenfant, médecin du même lieu.

**Minutier du notaire Joseph Allaire – R.F.- Bureau d'enregistrement, Registre RB, no 4403**

23 octobre - Acte 14895 – Contrat de mariage entre Alphonse Bonenfant, médecin, de St Jean; et Demoiselle Marie Joseph Georgia Pouliot, fille majeure, du même lieu.

**Minutier du notaire Joseph Allaire – R.F.- Bureau d'enregistrement, Registre RB, no 4456**

### 1911 – Alphonse Bonenfant (26 ans), médecin (RC)

### 1921 – Alphonse Bonenfant (37 ans), médecin, (RC)



## Liste chronologique descriptive des chirurgiens et des médecins à Saint-Laurent (1668-1921)

### Claude Desportes, chirurgien (1697-1700)

1691 – 19 février – Mariage de Claude Desportes âgé de 32 ans et de Anne Grimbault, veuve de Jean Johan

le 19 février 1691, après la publication d'un ban de mariage  
 mariage entre Claude Desportes, âgé de 32 ans, et Anne  
 Grimbault, veuve de défunt Jean Johan, de la paroisse de  
 St-Paul en l'Isle St-Laurent, et après avoir vu la dis-  
 pense de deux bans par esort donné par Mess. Do-  
 mesrats, supérieur du Séminaire de Québec, et ne s'étant  
 découvert aucun empêchement légitime, je, sousigné,  
 prêtre, missionnaire, faisant les fonctions curiales dans cette  
 paroisse, ay fait leur consentement mutuel par  
 parole de présent en présence de Jacques Mon-  
 ceau, marin D'Allezay, Jacques Guisard, Lemieux,  
 qui ont déclaré ne sçavoir signer.  
 Grimbault, prêtre

Registre de la paroisse de St Laurent

### 1697 – Claude Desportes

Supplie au Lieutenant civil et criminel de la Prévôté de Québec, par Claude Desportes, chirurgien de la paroisse St Paul, concernant les agissements de Pierre Lacroix, habitant du même lieu.

**BAnQ – Cote P436,S8**

13 août – Défaut à Joseph Prieur, huissier et curateur de la succession de Guillaume Bouthier, contre Claude Desportes, de l'île et comté de Saint-Laurent, assigné par Métru le 5 de ce mois à cause d'une dette de 81 livres et 17 sols pour des marchandises vendues par ledit défunt Guillaume Bouthier, marchand à Québec, et signification du défaut audit Desportes, qui devra répondre, à défaut de quoi il paiera.

**BAnQ - Cote : TL1,S11,SS2,D133**



## François Mailly, chirurgien (1727-1730)

MAILLY, François.

Il était de Leurac, diocèse de Condom, Gascogne.

Il épousa à St-Laurent, I. O., le 10 novembre 1727, Marie-Madelaine Dufresne, âgée de trente ans, fille de Pierre et de Madeleine Crépeau, de la même paroisse. Ils eurent cinq enfants, tous baptisés à St-Laurent. Mailly était à St-Joachim le 2 août 1730, et à St-Thomas le 13 novembre 1736. (40)

Il est mort dans cette dernière paroisse et y a été enterré le 18 janvier 1743.

Le 27 mars 1733, il entre à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, et en sort le 12 mai de la même année. (41)

**J. & Geo. Ahern. Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'au commencement du XIXe siècle. Québec, 1923, p.400**

### 1728 – François Mailly

14 juillet – Vente d'une part de terre située en l'île, comté et paroisse St Laurent; par Catherine Noël (majeure), accompagnée de Antoine Godebout, son oncle et subrogé tuteur, à François Mailly, maître chirurgien, de l'île et comté St Laurent.

**Minutier du notaire Florent de Lacetière**

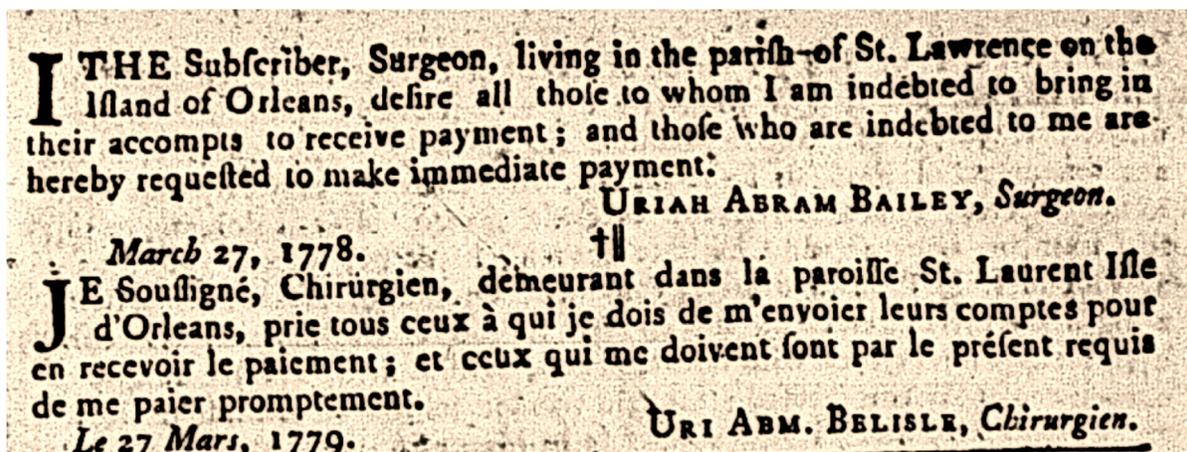
### 1733 – François Mailly

03-27 – Mailly, François (40 ans), paroisse Saint-Laurent, Île d'Orléans, chirurgien.

05-01 – Mailly, François, Île d'Orléans, chirurgien.

**Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec 1689-1770. Marcel Fournier et Gisèle Monarque avec la collaboration de Dominique Ritchot et du Programme de recherche en démographie historique. Archiv-Histo, 2005, ISBN : 2-920480-94-4**

## Uria Abraham Baily (17??-17??)



**I** THE Subscriber, Surgeon, living in the parish-of St. Lawrence on the Island of Orleans, desire all thole to whom I am indebted to bring in their accompts to receive payment; and those who are indebted to me are hereby requested to make immediate payment.  
URIAH ABRAM BAILEY, Surgeon.  
March 27, 1778.

**J** E Souffigné, Chirurgien, demeurant dans la paroisse St. Laurent Isle d'Orleans, prie tous ceux à qui je dois de m'envoier leurs comptes pour en recevoir le paiement; et ceux qui me doivent sont par le présent requis de me paier promptement.  
Le 27 Mars, 1779.  
URI ABM. BELISLE, Chirurgien.

La Gazette de Québec, 1 avril 1779, p.3

## Conrad Just, chirurgien (1795)

1795 – Jean-Conrad Just

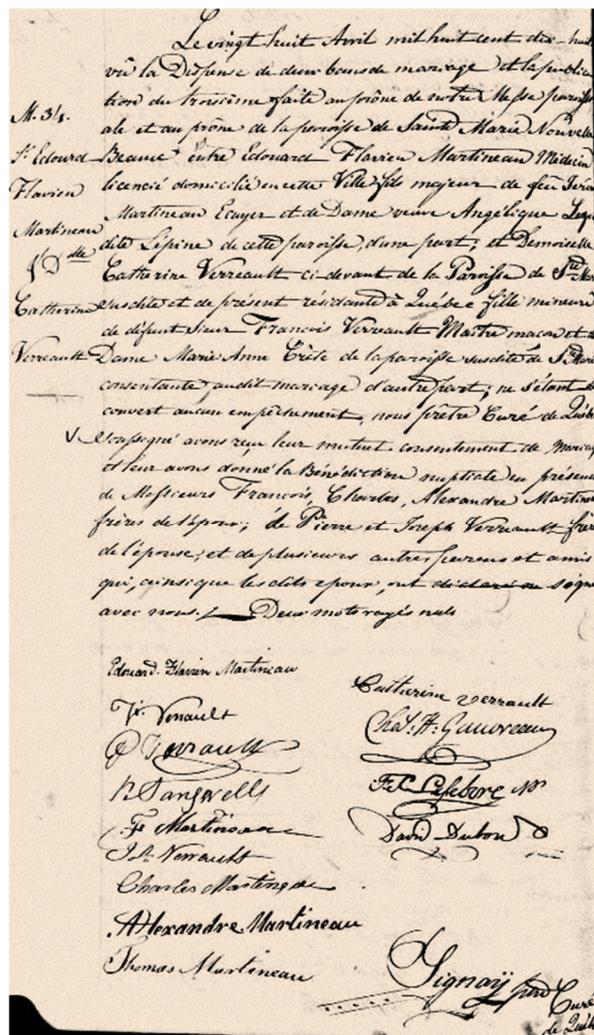
26 juin – Vente de terre; par Louis Pouliot, de la paroisse de St Laurent, et Isabelle Capot, sa mère, à Jean-Conrad Just, maître chirurgien, de la paroisse St Laurent.

Minutier du notaire Antoine Crespin, fils

Voir Ste Famille

## Edouard Martineau, médecin (1831-18??)

1818- 28 avril – Mariage de Flavien Edouard Martineau, médecin, de Québec et Catherine Verreault du même lieu



Registre de la paroisse Notre-Dame de Québec

1831 – Edouard Martineau

5 août - Acte 223 – Bail à loyer d'une maison par Augustin Noël, cultivateur et chaloupier de St Laurent, à Edouard Martineau, médecin du même lieu.

Minutier du notaire Nazaire LaRue

A-t-il pratiqué à St Laurent ? Ou bien, il y passait ses vacances avec sa famille ?

## Annexe 1 - Janvier Godefroi Miville Dechêne

### 1841 - Résultats des élections municipales

Voici la liste des officiers qui ont été élus et assermentés, pour la paroisse de la Ste. Famille Isle d'Orléans, district de Montmorency, selon les ordonnances de Mr. le Conseil Spécial, dans un de ses moments de rage gouteuse.

Capt. François Guérard, Président.  
 Mr. Miville de Chêne, M. D., greffier temporaire.  
 Mr. Jean Canac, conseiller.  
 Mr. Miville de Chêne, M. D., greffier.  
 Messrs. André Asselin, Jean Pichet et Baptiste Derouin, cotiseurs.  
 Mr. Fils. B. Canac, inspecteur des chemins et ponts.  
 Messrs. Joseph Drouin et Joseph Paquet, sous-voyers.  
 Messrs. J-Etc. Turcot et Jacques Dion, sursintendants des pauvres.  
 Messrs. Jean Vaillancourt, Abraham Létourneau et Fils. X. Bouché, inspecteurs des clôtures et fossés.  
 Mr. Jos. B Derouin, gardien d'enclos.  
 MIVILLE DE CHENE, Ecr., M. D.,  
 Greffier.

Le Canadien, 22 septembre 1841, p.1

### 1841 - Correspondance : Étude de la médecine

**CORRESPONDANCE.**

ÉTUDE DE LA MÉDECINE.

De toutes les sciences cultivées par le génie de l'homme, de toutes les professions qui peuvent l'honorer, il n'en est point de plus utile, de plus recommandable en même temps que la médecine; en effet, quelque soit la région du globe qu'il habite, sous quelque température qu'il vive, l'homme ne peut se passer des secours de la médecine, et le monde entier atteste ses bienfaits. Les peuples civilisés de tous les climats, convaincus de tous les avantages qu'ils pouvaient en retirer, se sont empressés de lui prodiguer les plus nobles encouragements et de l'entourer d'une grande considération. Les Grecs, surtout, dont l'imagination vive et féconde embellissait tous les objets de leurs affections, la nommèrent, *Fille du ciel* et la révéraient comme une divinité dans la personne d'Hippocrate et de ceux qui, comme lui en marchant sur ses traces, furent les bienfaiteurs de leurs semblables. Apollon, qu'ils regardaient comme le Dieu de la médecine, passait pour l'avoir enseignée aux hommes et son fils Esculape la pratiquait avec le plus grand éclat à Epidauré. Ce n'est pas sans dessein que l'antiquité donna cette origine illustre et divine aux premiers des médecins dans les temps héroïques. Chez les Romains, Hygie, déesse de la santé était spécialement chargée de veiller à leur conservation. Junon sous le nom de Lucine présidait aux accouchemens et les femmes dont l'enfantement était pénible et douloureux l'invoquaient à grands cris: *Faciä igitur ä juvando, et Luce Juno Lucina ä quo parturientes eam invocant.*

Dans tous les temps, il est vrai la plus noble des carrières fut ouverte à des hommes médiocres, remplis de vanité et de ridicules prétentions; leurs succès éphémères purent bien un instant éblouir la multitude, mais leurs noms, parfaitement ignorés aujourd'hui, attestent à la fois l'inconstance et la crédulité du public et le honteux oubli dans lequel doivent tomber à la fin tous ceux qui usurpent une réputation qu'ils n'ont point méritée. Ce n'est pas ainsi que les noms impérissables d'Hippocrate, de Galien d'Arétée etc. sont parvenus jusqu'à nous. Objets éternels de notre admiration, nous voyons la main du temps loin d'affaiblir le respect et la vénération qu'ils nous ont inspirés, imprimer au contraire le sceau de la vérité aux dogmes précieux, consignés dans leurs ouvrages, et faire briller d'un éclat toujours nouveau, les heureux effets de leur doctrine éclairée. Quoique ce soit par des efforts soutenus que leur génie seul pouvait surmonter, qu'ils se sont acquis à nos yeux une gloire qui, tous les jours plus brillante et plus pure, ne se démentira jamais, on ne peut douter que ces hommes célèbres ne fussent doués des plus heureuses dispositions; mais gardons nous d'attribuer aux vains effets du hasard, des succès que leurs grands talents seuls leur méritèrent. Qui posséda une instruction plus variée qu'Hippocrate? Anatomie, médecine, chirurgie art Obstétrique, maladies des femmes et des enfans etc. son vaste génie embrassa tout; et jamais une aussi grande réunion de connaissances n'entra dans une tête mieux organisée. Méthode, clarté, précision etc. telles sont les qualités précieuses qui brillent dans les écrits de ce grand homme, et ses Aphorismes attestent à la postérité la plus reculée qu'Hippocrate joint au grand art d'écrire, le talent d'un profond observateur: ses ouvrages sont considérés même par les meilleurs littérateurs Grecs, comme des modèles de force, d'éloquence et de clarté.

Galien, qui parut longtemps après Hippocrate, n'est pas moins étonnant, ni moins célèbre que ce dernier. D'une sagacité, peu commune, et d'une vaste érudition, il commenta les ouvrages d'Hippocrate; et cette grande et utile entreprise sera toujours regardée malgré les reproches qu'on pourrait lui adresser, comme l'un des plus beaux monuments élevés à la gloire de la science en générale et particulièrement de la médecine Grecque.

Galien poussa plus loin qu'Hippocrate l'étude des corps vivans: ses travaux littéraires sont immenses et pourraient seuls tenir lieu de bibliothèques; mais quelle différence cependant entre ces deux hommes également recommandables! L'un guidé pour ainsi dire par la seule force de son génie, qui l'éleva jusqu'à la main du créateur qui poussa à leurs fins tous les évènements des maladies, ouvrit et parcourut la plus noble carrière avec un succès que vingt siècles écoulés depuis, n'ont point encore affaibli; ses préceptes sont encore aujourd'hui les oracles des médecins les plus célèbres. L'autre au contraire, doué d'est vrai, d'un génie des plus brillants, mais formé par l'étude et les voyages, étonna son siècle plus par ses vastes connaissances que par la solidité de son jugement; il n'eut pas moins laissé après lui un nom qui ne périra jamais.

Hippocrate, plus profond que brillant, plus observateur qu'écrit, devant être et fut en effet le plus grand médecin de l'antiquité. Galien également né pour toutes les études, susceptible d'acquiescer beaucoup de célébrité, dans toutes les sciences, sans être un aussi grand médecin qu'Hippocrate, le surpassa peut être par la variété et la richesse de ses connaissances.

Hippocrate surtout, fut à cet égard des plus heureusement partagés. Il était de la famille des Asclépiades et ses ancêtres de père en fils, avaient exercé pendant dix-sept siècles dans la profession de médecin dans l'île Cos. Entouré, dès l'enfance, de tous les objets de ses études, cultivé par les maîtres les plus célèbres dans l'éloquence et la philosophie; enrichi du plus vaste recueil d'observations qui put exister alors, enfin doué par la nature, d'un génie à la fois observateur et étendu, hardi et sage, il entra dans la carrière sous les plus heureux auspices et la parcourut pendant plus de quatre vingt ans avec une gloire également due à ses talents et à l'élevation de son caractère vertueux.

**caractère vertueux.**

Ce fut au milieu des jeux de l'enfance qu'Hippocrate reçut de la bouche de ses parents, les notions élémentaires de la médecine. C'est ainsi qu'il avait trouvé dans sa famille et pour ainsi dire autour de son berceau, tous les moyens de développer l'étendue de son génie. Mais il ne s'en tint pas à cette première culture; en effet il étudia la médecine sous Hérodiade, l'éloquence sous Gorgias, et la philosophie sous Démocrate.

Si nous passons à Galien nous verrons qu'il fut comme Hippocrate entouré dès sa plus tendre enfance et pendant toute sa jeunesse, des objets d'instruction, qui devaient un jour lui rendre si facile l'entrée de la carrière médicale.

Son génie précoce fut nourri des modèles dans tous les genres de littérature. Conduit dans ses premières études par un père dont il était tendrement aimé, et qui joignait la lecture au savoir, il fit des progrès rapides, mais qui ne firent que redoubler le dessein extrême qu'il avait d'acquiescer de nouvelles connaissances. C'est sous son frère que Galien se perfectionna dans les sciences mathématiques et physiques. Il passa dès l'âge de quinze ans à l'étude de la philosophie sous des maîtres habiles. Son père ne le quitta pas cependant tant qu'il crut pouvoir lui être utile: il l'accompagnait chez les philosophes; il examinait leurs mœurs tout aussi soigneusement que leur doctrine et selon qu'ils étaient plus ou moins savants plus ou moins vertueux, selon qu'il croyait leur secte propre à former ou à corrompre le cœur ou l'esprit de son pupille, il le retenait dans leur école ou le faisait passer sous d'autres maîtres.

Si nous voulions rechercher quels furent les moyens par lesquels, les autres grands modèles de l'antiquité, tels

qu'Arétée de Cappadoce, Cécile, Célius-Aurélianus, Alexandre de Tralles, Paul d'Ozune, Prosper Alpin, Attius Scé, qui acquirent une aussi grande célébrité, nous aurions également lieu de nous convaincre qu'indépendamment des heureuses dispositions dont la nature les avait doués, l'éducation particulière qu'ils reçurent et l'excellente méthode qu'ils suivirent dans leurs études médicales en furent surtout les principales raisons.

De plus, à ces causes réunies ajoutons d'une part l'illustre alliance que les anciens médecins faisaient de la philosophie, qu'ils regardaient comme devant servir d'introduction à l'étude de la médecine; et de l'autre l'habitude qu'ils avaient des voyages.

D'après le brillant cours qu'ont servi ces grands hommes et le succès heureux dont ont été couronnées leurs études ou travaux il est très aisé, je crois, d'en tirer comme juste conséquence que l'enseignement public de la médecine est beaucoup plus favorable à celui qui se prépare ou se destine à en poursuivre la carrière, que l'enseignement particulier, ou ses propres travaux qui, sans l'assistance ou l'avantage du premier mode d'enseignement, sont ordinairement presque infructueux &c.

Pour preuve de cette opinion, jetons un coup d'œil entr'autres sur les succès brillants des célèbres universités de l'Europe, de la France en particulier, aussi sur les Institutions des Etats-Unis, qui offrent tant de privilèges sur tous les rapports aux jeunes canadiens de toutes classes (riches et pauvres) qui désirent y aller pour profiter des avantages nécessairement réunis au perfectionnement de l'étude de l'art médical. Ici je remarquerai avec le Canadien du 20 août qu'il est à espérer que le bill présentement introduit par le Dr. McCulloch sera rejeté, car autrement les jeunes étudiants en médecine seraient privés d'aller aux Etats-Unis qui est le seul pays sur ce continent où l'on puisse obtenir une éducation médicale universitaire et seraient obligés de passer en Angleterre ou en Ecosse, ce qui serait dispendieux et hors des moyens de la plupart des étudiants, ou se borner au collège McGill; car puisque la science médicale n'est pas une science limitée, il ne faut pas non plus que les étudiants la soient dans le choix du lieu où ils desireraient obtenir la clef.

De plus joignons encore aux avantages de l'enseignement public, l'émulation de ce puissant motif de travail et de courage dans une science aussi longue et aussi pénible que la médecine. L'étudiant en médecine seul avec ses livres s'abandonne bientôt à une honteuse nonchalance; la paresse à tant d'attraits et le penchant qui nous y conduit est si doux!! Privé de la vue de ceux qui courent la même carrière que lui leurs travaux, leur zèle, leur succès ne peuvent ni l'enflammer, ni exciter en lui cette noble émulation mobile des grandes âmes; et (souvent) avec des qualités recommandables et d'heureuses dispositions il est condamné à n'être jamais qu'un homme très ordinaire. L'expérience du passé et celle de nos jours confirment ce que je viens d'avancer.

Il est donc bien prouvé que l'enseignement public de toutes les branches de la médecine l'emporte beaucoup en excellence sur son enseignement privé ou domestique et qu'il ne s'agit plus que de se rendre aussi parfait et utile que le comportent les efforts de l'esprit humain; car on ne peut le dissimuler il renferme quelques vices qu'il est impossible de faire disparaître; inconvénient, attaché d'ailleurs à toutes les institutions humaines.

Mais d'inquiétants déclamateurs, dont les projets et les vains discours à la main et comme des félons avides qui poursuivent des abeilles industrieuses ont déjà voulu hardiment proposer des réformes, indiquer des améliorations sous le prétexte du bien public, mais n'ayant réellement en vue que leur propre intérêt, ces débats adversaires, étrangers à l'enseignement, inconnus dans la science, seraient cependant parvenus à tout bouleverser, si les diverses facultés du royaume de France et surtout celles de Paris, n'avaient opposé une courageuse résistance à leurs attaques réitérées; Sorties triomphantes de cette lutte elles ont continué de poursuivre leur noble carrière et, pour toute réponse, se contentent de confondre leurs ennemis par de nouveaux efforts et par des succès toujours plus éclatants, en réunissant sur leur mode d'enseignement le champ le plus vaste et le plus varié de connaissances médicales.

**médicaments.**

Sans un plan sagement combiné, disent d'illustres hommes et poursuivi avec une constance et un courage imperturbables les années s'écoulent, les faits qu'on observe ne sont point rapportés des principes généraux, on n'en conserve qu'une faible image dans la mémoire et souvent des préventions erronées, et c'est ainsi qu'on continue le reste de la vie de prendre pour guide, un instinct machinal et tortueux de la routine.

La méthode et l'ordre suivis dans le cours de lectures publiques forment un objet capital dans l'éducation des médecins. Les jeunes gens (étudiants) emportés par l'ardeur de s'instruire, veulent tout savoir à la fois; d'autres moins laborieux, se dégoûtent en apercevant tout ce qu'ils ont à apprendre, car l'étudiant peut se comparer avec raison, à un voyageur, je crois, en entrant dans l'étude dont il veut connaître l'étendue; à peine y est-il entré qu'en ouvrant les yeux il aperçoit avec étonnement cette vaste portion de terre qu'il a à parcourir; s'il a avec lui un guide sage et éclairé, il prend courage et s'avance autant qu'il lui est possible dans les plaines du désert sans perdre d'espérance; bientôt après avoir parcouru attentivement les deux endroits de cette vaste région sous la conduite de son guide, ce dernier le laisse seul continuer sa route, lui recommande de ne pas s'égarer dans les mauvais sentiers de la plaine. Ainsi, l'étudiant après avoir parcouru attentivement les différentes branches de ce grand art sous la tutelle de divers maîtres habiles et éclairés, ces derniers le laissent seul faire son chemin lui recommandant bien de ne point s'égarer dans les mauvais sentiers de la routine, et faire valoir avec précaution, clarté, sagesse, sagacité, honnêteté et prudence, les connaissances qu'il a acquises de l'étude de la médecine, sous leurs précieux soins et dont il a obtenu la clef. Au contraire, si seul et sans secours, il entreprend de suivre ces longs et tortueux sentiers du désert, il pense, il soupire en regardant devant lui, il s'étonne, se décourage, perd toute espérance de réussir et relâche ou abandonne son projet; ou bien si vous voulez, continue sans ardeur ni émulation de parcourir différents endroits et par chance peut-être parvient à son but, mais en retire-t-il autant d'avantages? certainement non.

Il ne faut pas croire, comme quelques esprits superficiels et ignorants se le persuadent, et voudraient le faire croire aux autres, que la science médicale et l'exercice de l'art de guérir, puissent être le partage de tous ceux à qui il prendrait fantaisie de courir cette carrière. A

une grande pénétration d'esprit et à une profondeur de jugement peu communes il faut joindre de l'aptitude, des connaissances accessoires, très étendues, du zèle un grand courage et le travail le plus opiniâtre. Oui, sans doute, le médecin qui veut mériter le titre honorable de bienfaiteur de l'humanité, doit pour l'acquiescer, passer les plus belles années de sa jeunesse à nourrir son esprit de tout ce que les anciens et les modernes ont écrit de plus recommandable dans la science médicale; de même il lui faut fréquenter assidûment les hôpitaux où se voient rassemblées d'une part les nombreuses victimes de la douleur luttant sans cesse entre la vie et la mort; et de l'autre les débris ensanglantés des dépouilles humaines. Quelle est la conduite qu'il doit tenir une fois lancé dans le monde? Il n'est déjà plus à lui, tous ses moments, sa santé, sa vie même doivent être sacrifiés pour le soulagement de ses semblables. Mais comment pourra-t-il remplir cette tâche pénible et honorable? Quels seront les garants de la confiance qu'il cherche à mériter, et comment s'en rendra-t-il digne? En vivant dans la retraite et le silence, pour donner à l'étude tous les moments qu'il ne consacre pas à ses malades; En évitant de se montrer en public; en fuyant les plaisirs qui en usant le tempérament, ôtent le courage et la santé, et disposent à la paresse; en usant de toutes les ressources de son génie pour guérir ou au moins pour soulager ses malades; en se piquant du plus noble désintéressement et d'une probité à toute épreuve; en employant auprès de ceux que les maux et la douleur accablent, que les accents d'une grande sensibilité, et en portant dans leur âme la consolation et l'espérance; en n'employant dans ses discours et ses écrits que le langage simple mais frappant de la vérité et en dédaignant les vains ornements du mensonge et de l'imposture; en prenant pour guide de ses actions, la délicatesse et l'honneur; enfin foulant aux pieds les vils moyens dont se servent l'ignorance et le charlatanisme; il ne doit pas courir après le suffrage de la multitude, en flattant ses goûts; car ce serait oublier la dignité de sa profession qui ne lui permet point d'employer auprès de ses malades, cette éloquence verbeuse et mensongère le partage ordinaire de la médiocrité.

Qu'il ne soit de plus permis d'ajouter en closant ce sujet que tout homme se disposant à embrasser l'état ou la profession de médecin doit préalablement, s'il veut être qualifié comme tel, posséder une très bonne éducation classique et finie, avoir une bonne connaissance de la langue grecque, mais sans faux posséder à fond la

langue latine et en un mot avoir fait un bon cours d'études.

Je terminerai ici ce que j'ai à dire sur ce sujet, qui me fournirait néanmoins très amplement de la matière pour une plus longue dissertation, mais mes occupations professionnelles ne me permettant pas présentement, d'y donner plus longtemps mon attention, je cesserai volontiers ma plume encore trop jeune pour écrire, à d'autres qui très certainement la feront mieux valoir que moi sur une matière aussi riche, aussi intéressante et aussi importante qu'est celle-ci.

UN MEDECIN,

Ste. Famille Isle d'Orléans, 23 août 1841.

## 1841 – Lettre au journal pour corriger les fautes d'impressions

Ste. Famille, 3 Octobre 1841.

MON CHER MONSIEUR,

Je reçois en ce moment *seulement*, le Canadien du 20 sept : sur lequel est l'écrit que je vous ai envoyé sur l'étude de la médecine signé "un médecin" voyez si les occasions sont favorables.

S'ils vous plaît *corriger sur votre prochain No.* les fautes d'impressions suivantes qui s'y trouvent comme vous pourrez le voir sur l'original, la plupart sont d'importance au sujet et en changent le sens viz—

Dans le 7ème alinéa—"Son génie précocose etc. ajoutez *meilleurs "modeles."* "Conduit dans etc" changez *vertus* au lieu de "lecture" et *désir* au lieu de "dessein". C'est sous etc son *père* et non "frère". Dans le 9ème alinéa, changez *suivi* pour "servi", *couronnés* et non "couronnées." Ajoutez que *n'est l'enseignement* etc. et retranchez *qui* après travaux.

Dans le 12ème alinéa—"et "qui ne s'agit etc", changez le pour "*se rendre*".

Dans le 13ème alinéa—changez *débiles* pour "débâlés" "*sorties* etc" ajoutez *inéga*le après lutte.

Alinéa 14ème rapportés à (ajoutez *d*) des principes etc —Au lieu de "La" corrigez *Sa*. Ajoutez après "instinct machinal" *dans les sentiers tortueux*.

Alinéa 15ème—"Car l'étudiant" etc après raison mettez ainsi ; *je crois en entrant dans l'étude de la médecine à un voyageur entrant dans un vaste désert dont il veut connaître l'étendue* et au lieu de "deux endroits" lisez *divers endroits*.

S'il vous plaît, faites observer ces corrections sur votre prochain No. de la manière qu'il vous plaira, pourvu que ce soit fait et vous m'obligerez infiniment

UN MEDECIN.

Le Canadien, 13 octobre 1841, p.1

## 1842 – Convocation d'une assemblée pour la nomination commissaires d'école de Ste Famille

ORDONNANCES MUNICIPALES.

A une seconde assemblée générale des habitants et Francs Tenanciers de la Ste. Famille, Isle d'Orléans, Comté de Montmorency District de Québec, aujourd'hui le 10 janvier 1842 à 9 heures A. M. dans la salle publique, afin de nommer d'autres Officiers de Paroisse et cinq Commissaires d'Ecole communes, les mêmes Officiers furent unanimement re-élus, après quoi l'assemblée s'ajourna au second lundi de février, pour prendre en considération le nouveau bill des Ecoles, avant que de procéder à l'élection des Commissaires pour le gouvernement d'icelles, ayant pour principe de ne jamais se conformer à aucune loi quelconque sans en connaître le principe.

Par ordre,  
MIVILLE DECHENE, M. D.  
Greffier.

Le Canadien, 19 janvier 1842, p.2

## 1842 – Compte rendu assemblée des habitants de Ste Famille

MR. L'ÉDITEUR,

J'ai convoqué une assemblée des habitants et Francs-Tenanciers de ma paroisse hier à l'issue de la grande messe et les résolutions suivantes furent adoptées, savoir :

Sur motion de J. B. Miville Dechêne, écuyer, secondé par M. Ignace Létourneau.

RESOLU 1.—Qu'il est expédient de présenter une pétition à la Législature à sa prochaine session, demandant que la paroisse soit autorisée à procéder à l'élection des cinq Commissaires pour les écoles communes hors le temps fixé par la loi, et que le Greffier soit chargé de prier M. Etienne Parent, comme membre du Parlement, de vouloir bien s'en occuper.

Sur motion de Jean Canac dit Marquis, écuyer, secondé par J. B. Miville Dechêne, écuyer.

RESOLU, 2.—Que les habitants de cette paroisse s'adressent au Conseil de District à sa prochaine assemblée, pour qu'il pourvoie par cotisation ou taxes sur les habitants de cette Isle à faire baliser et entretenir en bon ordre tous les hivers, le pont qui conduit à Québec, qui est ordinairement très mauvais et même périlleux.

Sur motion de M. Jean Pichet, secondé par M. Jacques Dion.

RESOLU, 3.—Que de sincères remerciements soient présentés au Président et au Greffier pour leurs services respectifs particulièrement à ce dernier pour l'intérêt particulier qu'il prend au bien de cette paroisse surtout depuis qu'il en est le Greffier.

Sur motion de Jean Canac dit Marquis, écuyer, secondé par M. Ignace Létourneau.

RESOLU 4.—Que les procédés de cette assemblée soient envoyés à M. l'Éditeur du Canadien, le priant bien d'avoir la bonté de les insérer dans ses colonnes.

Après quoi l'assemblée se retira

FRANÇOIS GUERARD, Président.  
MIVILLE DECHENE, M. D.  
Ste Famille, 14 Février 1842.

Le Canadien, 16 février 1842, p.2

1843 – Compte rendu assemblée commissaires d'école de Ste Famille

PAROISSE DE LA SAINTE FAMILLE ÎLE D'ORLÉANS.

A une assemblée, pour la 2e année, des propriétaires de la paroisse de la Ste. Famille, comté de Memphrénecy, tenue aujourd'hui le 9e jour de janvier 1843, pour élire les officiers de paroisses et commissaires d'écoles publiques conformément à la loi.

Les personnes suivantes ont été unaniment élues et assermentées :

Major J. Bte. Miville De Chêne, écuyer, président.  
 M. François Bazile Canac Marquis, conseiller.  
 M. Etienne Drouin, fils, greffier.  
 M. Bazile Canac Marquis, J. Bte. Létourneau et J. Bte. Lamotte, cotiseurs.  
 M. Paul Deblois, collecteur.  
 M. Charles Prémont, inspecteur de chemins et Ponts.  
 M. Jacques Poulin, fils, et Xavier Asselin, Sous-voyers.  
 M. Jean Vaillancour et Michel Pichet, surintendant des pauvres.  
 M. François Bouché, Pierre Giguière et Xavier Létourneau, inspecteurs de clôtures et fossés.  
 M. Jos. Blouin, gardien d'écoles.

*Commissaires d'écoles publiques :*

Rév. Messire Asselin, prêtre et curé, MM. Joseph Méthot, Jean Canac, François Canac et J. Bte. Asselin.

MIVILLE DE CHENE, Président.

P. S. Point de greffier temporaire manque d'éducation.

Le Canadien, 18 janvier 1843, p.3

1847 – Demande d'un instituteur. Miville Dechêne, commissaire d'école St-Henri

**INSTITUTEUR DEMANDÉ.**

**O**N aurait besoin *immédiatement* d'un jeune homme *recommandé sous tous les rapports*, et capable d'enseigner l'anglais et le français grammaticalement, et ayant déjà été employé comme Instituteur pour se charger d'une école de Garçons près de l'Eglise.

S'adresser par lettres *franches de port* ou mieux personnellement au soussigné.

MIVILLE DE CHENE, M. D.  
 Président des Commissaires d'école.  
 St Henry, 11 octobre 1847.

Le Canadien, 13 octobre 1847 p.3

1899 – 3 mars- Avis - Miville Dechêne, Commissaire à l'agriculture

